

Ce projet est dédié aux femmes de la Rivière-du Nord et des Laurentides

Rapport de recherche
évaluative et participative

Mai 2019

La Maison de Sophia

LA PRATIQUE ÉMERGENTE DE LA MAISON DE SOPHIA ET SON
EFFET SUR LES FEMMES ITINÉRANTES OU À RISQUE
D'ITINÉRANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-
DU-NORD DANS LES LAURENTIDES

Direction scientifique et rédaction :

Grenier Josée (UQO) Thibault Sylvie (UOQ),
Chamberland Manon (Université Laval), Chénard Josée (UQO),
St-Germain Lise (CRSA), Bourque, Mélanie (UQO)

Collaboration à la recherche-analyse-rédaction :

Maude Champagne
Annabelle Seery
Sarah-Jane Roy-Beauregard

Et la participation de :

L'équipe de la Maison de Sophia
Les femmes hébergées de la Maison de Sophia

Cette étude est réalisée grâce au financement d'Emploi et développement social Canada/ Solution novatrice à l'itinérance. Nous remercions l'équipe de la Maison de Sophia, le comité de suivi de la recherche composé de membres du CA, de l'équipe de travail, de partenaires de la communauté et des femmes qui fréquentent l'organisme. Merci à toutes les femmes et personnes qui ont généreusement participé aux entrevues individuelles et de groupes.

Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (No de projet 2823).

Cette recherche est une initiative de professeurs du département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais, Campus St-Jérôme en partenariat avec La Maison de Sophia (MS) et avec la collaboration de chercheuses de l'Université Laval et du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).



Direction scientifique de la recherche

Grenier Josée (UQO), Thibault Sylvie (UOQ), Chamberland Manon (Université Laval), Chénard Josée (UQO), St-Germain Lise (CRSA), Bourque, Mélanie (UQO)

Contribution à la recherche (collecte de données, analyse rédaction)

Maude Champagne, Annabelle Seery, Sara-Jane Roy-Beauregard

Comité de suivi

Sylvie Plante, Maison de Sophia
Guylaine Chartrand
Éliane Côté
Josiane Martel
Émilie Rouleau, L'Écluse
Marie-Christine Godin, OMH

Droit de reproduction

© UQO-CÉRIS 2019

Dépôt légal

ISBN 978-2-89251-6210 (version imprimée)

ISBN 978-2-89251-6227 (version PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

La reproduction et l'utilisation, en tout ou en partie de ce document, doivent en indiquer la source de la façon suivante :

Grenier, J., Thibault, S., Chamberland, M., St-Germain, L., Chénard, J. Bourque, M. et la collaboration de Champagne, M., Seery, A. et Roy-Beauregard, S.J. (2019). *La pratique émergente de la Maison de Sophia et son effet sur les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord dans les Laurentides*. Rapport de recherche évaluative-participative déposé à la Maison de Sophia et Emploi et développement social Canada. Solution novatrice à l'itinérance. Saint-Jérôme : Université du Québec en Outaouais (UQO) et la collaboration de l'Université Laval et du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE 1.....	8
L'itinérance féminine en milieu péri-urbain et rural : un état de la situation.....	8
1.1 Transformation du phénomène de l'itinérance et ses définitions.....	8
1.1.1 L'itinérance : définitions et formes.....	9
1.2 Une trajectoire qui réside dans l'instabilité et dans l'invisibilité.....	10
1.2.1 L'itinérance cachée des femmes.....	12
1.3 L'itinérance féminine : reflet d'un processus de précarisation et de marginalisation....	13
1.3.1 Pauvreté, précarité et exclusion.....	13
1.4 La spirale de l'itinérance au féminin.....	15
1.4.1 Genre, violences et victimisation.....	16
1.5 L'intervention en réponse aux besoins des femmes.....	17
CHAPITRE 2.....	19
Recherche participative sur la pratique émergente de la Maison de Sophia et son impact sur les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord	19
2.1 Une démarche de recherche évaluative-participative.....	19
2.1.1 Des approches participatives en soutien à l'innovation.....	19
2.1.2 Le projet de recherche participative.....	21
2.2 La Maison de Sophia : une réponse aux difficultés vécues par les femmes.....	21
2.2.1 Quelques enjeux de l'itinérance dans les Laurentides.....	22
2.2.2 Émergence et historique.....	25
2.2.3 Mission et objectifs.....	26
2.2.4 L'équipe d'intervention.....	26
2.2.5 Des services de soutien et d'hébergement.....	27
Méthodologie de la recherche évaluative et participative.....	29
3.1 Une approche qualitative.....	29
3.2 Une étude de cas évaluative et participative.....	29
3.3 Les outils de collecte de données.....	30
3.3.1 Étude et analyse documentaire.....	30
3.3.2 Observation participante.....	31

3.3.3 Entretiens individuels et de groupes.....	32
3.4 La procédure de recrutement pour les entretiens individuels et de groupe	32
3.4.1 Entrevues individuelles auprès des femmes	32
TABLEAU I.....	34
LIEN AVEC LA MAISON DE SOPHIA	34
3.4.2 Entrevues individuelles auprès de l'équipe de la Maison de Sophia	34
3.4.3 Entrevues de groupes.....	34
TABLEAU II.....	35
PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION SELON LES CATÉGORIES D'ACTEURS.....	35
Entrevue de groupe auprès des femmes-participantes.....	35
Entrevue de groupe auprès de l'équipe élargie de la Maison de Sophia	36
Entrevue de groupe auprès des membres du C.A de la Maison de Sophia	36
Entrevue de groupe auprès des partenaires de la Maison de Sophia	36
3.5 Traitement et analyse des données.....	37
3.6 Comité de suivi de la recherche.....	37
3.6.1 Les réunions de comité de suivi de la recherche	38
3.6.2 Conditions de réalisation.....	39
CHAPITRE 4.....	42
L'itinérance féminine dans la MRC de la Rivière-du-Nord	42
4.1 L'itinérance et l'itinérance féminine.....	42
4.1.1 Plusieurs formes d'itinérance.....	42
4.1.2 Les particularités de l'itinérance féminine	44
L'invisibilité de l'itinérance féminine	44
Les risques de violence associés à vivre dans la rue	45
4.1.3 Une conjugaison de multiples facteurs	45
4.2 Vivre l'itinérance féminine en milieu péri-urbain et rural dans la MRC Rivière-du-Nord	47
4.2.1 Différences exprimées - itinérance « ville/en dehors des grands centres urbains » ...	47
Une plus grande invisibilité des femmes itinérantes dans la MRC.....	47
St-Jérôme comme une ville caractérisée par les services offerts, la pauvreté et criminalité?.....	47
Un vaste territoire à parcourir	48
Des difficultés dans les déplacements.....	48
Un manque de ressources pour les femmes en difficultés	49

4.2.2 L'expérience des femmes en situation d'itinérance ou à haut risque d'itinérance	50
4.3 Besoins des femmes itinérantes dans la MRC Rivière-du-Nord	51
CHAPITRE 5	53
L'approche d'intervention de la Maison de Sophia et son évaluation	53
5.1 L'approche d'intervention spécifique de la Maison de Sophia	53
5.1.1 Les assises théoriques de l'intervention selon l'équipe de la Maison de Sophia.....	53
5.1.2 Les principes d'intervention	54
L'unicité des femmes	54
Tisser des liens égalitaires, dans la confiance et l'authenticité	54
Favoriser l'autonomie et la liberté	54
5.1.3 Des principes à la pratique	55
Une intervention au cas par cas, au rythme de chaque femme.....	55
L'entraide dans le milieu de vie.....	55
L'importance du lien dans l'intervention durant et après l'hébergement.....	56
5.2 Le déroulement du processus d'intervention	57
5.2.1 Le cheminement des femmes avec la Maison de Sophia à travers différentes activités	57
L'accueil des femmes à la Maison	57
Les rencontres individuelles.....	58
Les activités de groupe	58
L'intervention post-hébergement, avec ou sans programme subventionné.....	61
5.3 L'évaluation de la pratique de la Maison de Sophia.....	61
5.3.1 Les retombées du séjour à la Maison de Sophia pour les femmes	61
Les retombées personnelles et relationnelles identifiées par les femmes.....	62
Les retombées sur les femmes concernant l'accès au logement.....	62
Les retombées pour les femmes sur le plan économique	64
Les retombées sur le plan communautaire et social	64
La mission de réinsertion sociale.....	64
5.3.2 Appréciation de l'approche d'intervention de la Maison de Sophia.....	66
5.3.3 Les limites ou les contraintes de l'approche d'intervention de la Maison de Sophia..	67
Les grandes difficultés vécues par les femmes	67
Le manque de ressources disponibles à l'intérieur de la MDS.....	68
Le manque de ressources à l'extérieur de la MDS.....	68

Des contraintes structurelles	69
Enjeux spécifiques à la MDS.....	70
5.4 Les pistes d’amélioration des stratégies d'intervention auprès des femmes en situation d’itinérance ou à risque d’itinérance.....	70
5.4.1 Renforcement de certains aspects de l’approche d’intervention.....	70
5.4.2 Plus de ressources et des ressources mieux organisées	71
5.4.3 Appuyer les partenariats	71
5.4.4 Visibilité de la Maison de Sophia et développement	72
CHAPITRE 6.....	73
Analyse des résultats	73
6.1 La pauvreté et la grande précarité des femmes de la MDS	73
6.2 Des expériences de violence individuelles et communes	76
6.3 Les valeurs comme fondements de l’intervention.....	78
6.4 L’approche d’intervention innovante de la Maison de Sophia.....	79
6.5 Avoir accès à un chez-soi	83
6.6 La mission de réinsertion sociale : quelle réinsertion et dans quel contexte?	86
CONCLUSION	90
LISTE DES RÉFÉRENCES	94
Annexe I : Formulaire d’engagement à la confidentialité	114
Annexe II : Formulaire de consentement - femmes participantes (Entrevue individuelle).....	116
Annexe III : Guide d’entrevue individuelle - femmes participantes MS.....	120
Annexe IV : Formulaire de consentement entrevue individuelle-intervenantes (MS).....	125
Annexe V : Guide d’entrevue individuelle – intervenantes (MS).....	128
Annexe VI : Guide d’entrevue de groupe - femmes participantes MS	132
Annexe VII : Formulaire de consentement entrevue de groupe - intervenantes	134
Annexe VIII : Guide d’entrevue de groupe -équipe de MS.....	138
Annexe IX : Formulaire de consentement entrevue de groupe partenaires	140
Annexe X : Guide d’entrevue de groupe - partenaires (MS)	144
Annexe XI : Guide d’entrevue de groupe - membres du C.A MS.....	146
Annexe XII : Types d’hébergement à la maison de Sophia.....	148
Annexe XIII : Les différentes formes de soutien et d’accompagnement à la Maison de Sophia ...	150

Introduction

La complexité des phénomènes sociaux exige de poser un regard sous plusieurs angles. De plus en plus d'acteurs d'horizons partagés se réunissent autour de projets scientifiques pour mieux réfléchir la complexité des enjeux qui se présentent dans l'univers social. Ainsi, cette recherche portant sur le phénomène complexe de l'itinérance chez les femmes, jusqu'ici peu exploré, réunit des acteurs de terrain et du milieu universitaire.

Ce projet de recherche de type participatif à caractère évaluatif a une double visée, soit de participer au développement des connaissances en matière d'itinérance chez les femmes en milieu péri-urbain et rural et de favoriser l'amélioration continue des pratiques à partir de l'expérience des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance.

Le rapport de recherche intitulé *Recherche évaluative-participative sur la pratique émergente de la Maison de Sophia¹ et son effet sur les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord* présente les résultats d'une recherche, dont l'objectif principal visait à comprendre comment la pratique émergente de la Maison de Sophia contribue à prévenir et réduire l'itinérance féminine sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord.

Pour atteindre cet objectif de recherche des entretiens ont eu lieu avec différents acteurs, dont des femmes hébergées ou ayant déjà été hébergées à la Maison de Sophia, des membres de l'équipe et des collaborateurs et collaboratrices provenant d'organisations de la région.

Le rapport est divisé en six chapitres. Le premier chapitre traite de la complexité et des particularités du phénomène de l'itinérance chez les femmes et s'attarde plus spécifiquement à décrire les enjeux vécus en milieu rural et semi-rural de la MRC de la Rivière-du-Nord et des Laurentides.

Dans le but de rendre la démarche explicite, le deuxième chapitre présente différentes composantes du projet, soit l'équipe de recherche, l'orientation par un ancrage participatif et une introduction à la mission et aux pratiques d'intervention de la Maison de Sophia.

Puis, au chapitre 3, la méthodologie reprend le déroulement de la démarche de recherche participative et évaluative en situant les différentes étapes réalisées. La recherche participative requiert par sa méthodologie des exigences toutes particulières dans ses façons de faire pour favoriser une participation équitable pour tous.

Les chapitres 4 et 5 présentent les résultats de la recherche. Ces résultats permettent de répondre aux cinq objectifs spécifiques de la recherche, soit 1) comprendre et cerner ce qui caractérise l'itinérance féminine péri-urbaine et rurale, du territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord; 2) identifier les besoins des femmes itinérantes ou à risque d'itinérance

¹ Pour alléger le texte la Maison de Sophia a aussi été désignée sous l'acronyme MDS dans certaine partie du document.

en territoire péri-urbain et rural; 3) décrire la pratique émergente de la Maison de Sophia et cerner son caractère innovant; 4) évaluer qualitativement les activités et les services de la Maison de Sophia en impliquant particulièrement les femmes-participantes; 5) identifier des pistes d'amélioration des stratégies d'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance.

Finalement, le chapitre 6 discute des résultats obtenus à partir des discours des différents acteurs interviewés ayant joué un rôle essentiel et déterminant dans la production de ce rapport. Les résultats sont croisés avec des recherches antérieures permettant de faire certains recoupements dans les expériences et les analyses. De plus, certaines pistes de réflexion sont proposées en regard de l'approche et de certains enjeux sociaux politiques auxquels font face la Maison de Sophia et les organismes communautaires.

Les femmes hébergées et celles ayant déjà été hébergées ont livré de généreux témoignages, sans elles le projet n'aurait pu se concrétiser.

CHAPITRE 1

L'itinérance féminine en milieu péri-urbain et rural : un état de la situation

Ce chapitre présente, à partir d'une revue de littérature choisie, le phénomène de l'itinérance chez les femmes. Sans avoir la prétention de couvrir l'ensemble du phénomène, ce chapitre vise essentiellement à faire un état de situation sur des éléments jugés essentiels de l'itinérance chez les femmes pour la bonne compréhension de la recherche et du rapport de recherche. Tout d'abord, il sera question dans ce chapitre de l'itinérance féminine, sa prévalence et sa dimension cachée est tout d'abord présentée. Ensuite, seront discuté d'une part, la réalité particulière des femmes en lien avec la précarité de leurs conditions de vie et d'autre part, leurs difficultés d'accès au logement et à des services sociaux et de santé. Puis, la description des trajectoires des femmes issues de processus complexes permettra de faire ressortir les violences, la victimisation et les stratégies de survie liée aux inégalités de genre qui caractérisent leur parcours. Enfin, l'intervention en itinérance, précisément la pratique sociocommunautaire d'aide et d'hébergement, conclut cette partie de la recension des écrits.

1.1 Transformation du phénomène de l'itinérance et ses définitions

L'itinérance en tant que problème social important, sa prévalence et ses multiples conséquences, notamment sociales, économiques et sur la santé, est bien documentée (Fournier, 2001; Gaetz et al., 2013; Latimer et al., 2015; MSSS, 2014; Segaert, 2012). La définition donnée à l'itinérance est variable dans la littérature. Toutefois, les auteurs font consensus sur le fait qu'il existe différentes formes d'itinérance (Grimard, 2013). Dans les dernières années, cette réalité s'est faite de plus en plus visible et s'est considérablement transformée. Il ne convient plus de décrire l'itinérance seulement à partir d'une réalité masculine. En effet, les recherches démontrent que le phénomène de l'itinérance s'est transformé et complexifié (Commission des affaires sociales, 2008; Grimard, 2013 ; Fournier, 2015 ; Gélinau et al., 2015). Selon Beauchemin (1996), « cette diversification de la clientèle témoignerait des nouvelles ampleur et complexité du problème » (p. 100). En outre, le phénomène n'existe plus exclusivement dans les grands centres urbains, tels que Montréal, mais dans les communautés rurales. De plus, il semble que l'on recense maintenant dans la population itinérante des catégories jusqu'ici épargnées au Canada, tel que l'itinérance des familles, un problème croissant (Gaetz et al., 2013). On rapporte aussi plusieurs formes d'itinérance et différents termes sont utilisés pour la caractériser. Grimard (2013, p. 151) en cite quelques-uns : « itinérance temporaire, chronique, épisodique, transient homeless, street homeless, rough sleepers [...] (acorn, 1993b ; Bégin, 1995 ; larsen, Poortinga et hurdle, 2004) ».

Ainsi, comme l'explique Gélinau et ses collègues (<http://www.cremis.ca/portrait-des-femmes-en-situation-ditinérance-de-multiples-visages>), « la définition de l'itinérance a gagné ces dernières années en complexité, donnant peu à peu une visibilité à des expériences longtemps demeurées dans l'ombre. » La façon dont on définit l'itinérance en général, détermine les sources du phénomène, l'estimation de la taille de la population touchée et les interventions visant à la prévenir et à la réduire. La définition donnée a donc toute son importance pour travailler en amont du phénomène (Laberge et al., 2000).

1.1.1 L'itinérance : définitions et formes

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (2014) caractérise l'itinérance par « l'absence ou l'impossibilité d'avoir un « chez-soi », un lieu où l'on se sent bien et protégé, un lieu à soi, reconnu par les autres, où l'on retourne pour se reposer et pour se retrouver dans l'intimité. Ce lieu, c'est le domicile » (p. 29).

Le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance a publié en 2012 une définition de l'itinérance (Gaetz; Donaldson; Richter, & Gulliver, 2013, p.4) : « L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être un sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible. » La définition du Réseau canadien sur l'itinérance est accompagnée d'une typologie sur les formes d'itinérance : les personnes sans abri vivant dans la rue ; les personnes utilisant les refuges d'urgence ; les personnes logées provisoirement et les personnes à risque d'itinérance (Gaetz; Donaldson; Richter, & Gulliver, 2013).

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM, s.d.) définit l'itinérance de la manière suivante : «Une personne itinérante, c'est «une personne qui n'a pas d'adresse fixe, qui n'a pas l'assurance d'un logement stable, sécuritaire et salubre pour les jours à venir, au revenu très faible, avec une accessibilité souvent discriminatoire à son égard de la part des services publics, pouvant vivre des problèmes occasionnant une désorganisation sociale, notamment, de santé mentale, d'alcoolisme et/ou toxicomanie et/ou de jeux compulsifs, ou dépourvue de groupe d'appartenance stable». Le RAPSIM (2003) propose aussi, à partir d'une classification, différentes formes d'itinérance : visible (en hébergement, dormir dans des espaces publics, des édifices désaffectés, dans sa voiture), ou cachée (sans logement stable et sécuritaire i.e. surpeuplé, insalubre ou non exempt de violence, etc.), situationnelle ou transitoire (temporairement sans logement stable), cyclique (les personnes vont et viennent entre un logement et la rue) ou chronique (personnes n'ayant pas connu de logement stable depuis une longue période). Frankish, Hwang et Quantz (2009) renvoient aussi à diverses conditions d'itinérance : l'itinérance absolue – des personnes vivent dans la rue ou dans des maisons d'hébergement; l'itinérance cachée – personnes n'ayant pas de domicile, elles habitent chez des proches ou des connaissances; l'itinérance relative – les personnes possèdent un domicile mais les conditions sont insalubres, non sécuritaires et elles sont à risque d'expulsion suivant l'état déplorable des lieux, ou encore elles doivent investir une large part de leur revenu pour s'héberger.

Du côté de Gélineau et al. (2015), vivre en situation d'itinérance peut aussi signifier être sans domicile fixe (*homelessness*), ou vivre dans des lieux risqués (*insecure housing*), ou encore inadéquats (*inadequate housing*). À cet effet, comme l'indiquent ces auteurs (2015) « les situations d'itinérance sont « visibles » dans la sphère publique, et « cachées », dans la sphère privée » (p.1). Or, les personnes en itinérance cachée peuvent vivre temporairement chez des proches, de la famille, des amis, des connaissances ou des

étrangers une pratique souvent appelée « couch surfing » (Gaetz et al., 2013, p. 6). Les personnes sont « cachées » parce qu'elles ne font pas appel aux soutiens et services offerts même si elles ne sont pas logées convenablement et adéquatement. Une étude récente de statistiques Canada (Rodrigue, 2016), mentionne qu'en 2014, 8 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont rapporté avoir déjà vécu une itinérance « cachée » (Rodrigue, 2016). D'ailleurs, l'itinérance des femmes est définie comme étant cachée ce qui conduit à l'invisibilité du phénomène (Bellot et Rivard, 2017). Qui plus est, « les femmes constitueraient le groupe de personnes itinérantes, dont l'augmentation a été la plus significative au cours des dernières années » (Laberge et al., 2000). Le MSSS (2014) fait également mention de l'invisibilité du phénomène ce qui masque son ampleur (Le réseau canadien pour la santé des femmes, 2012), alors qu'elle est en croissance chez les femmes. Selon l'étude de Tutty, Bradshaw et al., (2009), les femmes constituent une grande proportion de la population itinérante, soit environ un quart de celle-ci.

Si la question de l'itinérance a pu bénéficier d'une récente visibilité dans les dernières années avec la commission parlementaire sur l'itinérance (2008), la politique de lutte à l'itinérance (2014) et la mobilisation de nombreux organismes travaillant auprès de la population itinérante. La situation des femmes itinérantes et les études ayant porté sur ce phénomène, et plus spécifiquement dans le contexte rural et péri-urbain, sont peu nombreuses (Carle et Bélanger-Dion, 2003; Grenier, 2019; Grenier, Thibault, Bourque, Blackburn et Grenier, soumis). L'itinérance des femmes comme problème social a effectivement mis un temps considérable à être reconnu formellement, bien que les premières ressources d'aide pour les femmes à Montréal remontent à 1932 avec *Le Chaînon* (Armée du Salut, 2011; La rue des femmes, 2011). C'est seulement à partir des années quatre-vingt, avec la journée internationale des sans-abris, que la question de l'itinérance féminine a commencé à faire l'objet de quelques études et recherches (Mercier, 1996), bien que peu nombreuses. Avant cette période, la réalité de l'itinérance féminine était assimilée à celle des hommes en situation d'itinérance, et cet objet de recherche était souvent abordé sous les angles de la marginalisation ou de la prostitution (Cambrini, 2013; Table des groupes de femmes, 2013). Laberge et ses collègues (2000) notent ainsi que « l'itinérance des femmes n'a que rarement été posée de façon spécifique; elle a plutôt été fondue dans le phénomène global. [...] Mais certains indicateurs, témoignages, tendent à nous faire croire que les dynamiques à l'œuvre dans la genèse du phénomène [...] soulèvent la question de la spécificité de l'itinérance des femmes » (p. 83-84). Car, contrairement aux hommes en situation d'itinérance, tel qu'expliqué plus haut, les femmes sont moins visibles dans l'espace public, sinon invisibles. Les femmes dissimulent souvent leur situation par crainte du jugement, du mépris ou de peur de perdre ou de ne pas avoir la garde de leur enfant (Bellot et Rivard, 2017 ; Gélinau et al., 2015 ; La rue des femmes, 2011).

1.2 Une trajectoire qui réside dans l'instabilité et dans l'invisibilité

Les recherches en itinérance réalisées auprès des femmes démontrent, tel que cité plus haut, l'existence d'une forme d'itinérance cachée, invisible (Fournier et Mercier, 1996; Gélinau et al., 2006; Gélinau, 2008; Novac et al., 1996). La littérature relève effectivement que l'itinérance ne se résume pas au fait d'être privé d'un abri ou d'un toit, en référence à l'itinérance de rue qui est la forme la plus visible. Elle se manifeste par

l'expérience d'être sans domicile fixe et d'habiter dans des lieux dangereux, inadéquats et non abordables, où les femmes peuvent, par exemple, craindre pour leur sécurité, être harcelées par le propriétaire. Ainsi, comme le révèle Grimard (2013, p. 151), « l'itinérance ne se définit donc pas uniquement par l'absence de logement, mais le fait d'être itinérant signifie une très grande instabilité résidentielle qui favorise le développement d'une vulnérabilité généralisée, rendue visible ».

La dimension cachée de l'itinérance peut impliquer de devoir faire des choix dans la réponse à des besoins essentiels (nourriture, soins de santé, sécurité) faute de moyens. Considérant cet état de fait, Laberge et al. (2000) ont souligné la nécessité d'élargir la définition de l'itinérance. Ouellette (1989) suggère dans le même sens de reconnaître la complexité de la situation des femmes en situation d'itinérance en identifiant les facteurs contribuant à les positionner dans des conditions extrêmes de survie, de façon transitoire, récurrente ou chronique. Gélinau et al. (2008) abondent dans le même sens. Car les femmes en situation d'itinérance, si elles ont quelques fois l'occasion de bénéficier d'un abri, ne sont pas pour autant dans un lieu sans danger pour elles, puisque celui-ci peut compromettre leur sécurité et leur intégrité physique (Gélinau et al., 2008).

La question de la sécurité des femmes en lien avec leur expérience d'itinérance fait d'ailleurs l'objet de plusieurs études (Bellot, 2003; Desjardins, 2017; Novac et al., 1996; Novac, 2006). De façon à contrer les risques auxquels elles s'exposent, même si elles vivent dans la rue, elles se font beaucoup moins visibles (Conseil du statut de la femme, 2012; Gélinau, 2008; MSSS, 2014; Racine, 1991; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Pour faire face à l'itinérance et à des conditions de vie précaires, les femmes vont ainsi déployer de nombreuses stratégies de survie, lesquelles sont propres à leur genre (Bellot, 2003). Elles peuvent avoir recours à l'économie de la rue² et à la prostitution de survie qui consiste à offrir des services sexuels en échange d'un endroit où dormir, de nourriture ou d'une douche (Bellot, 2003; Conseil du statut de la femme, 2012; Gélinau et al., 2008). Pour plusieurs femmes, l'itinérance implique de partager des appartements avec plusieurs colocataires, de faire du *couchsurfing*, de rester dans une relation abusive pour conserver la garde des enfants. Elles vont se déplacer sans cesse de la rue à une maison d'hébergement, à une ressource d'aide ou un refuge d'urgence, d'un logement loué à la chambre d'une connaissance (Novac et al., 1996; Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, 2008; Gélinau et al., 2008). Dans un tel contexte de précarité et d'instabilité, les femmes sont encore plus susceptibles de subir du harcèlement et des violences sexuelles au sein même de leur logement, mais vont se taire par peur de perdre leur domicile (RQOH, 2016). Ces stratégies de survie en lien avec l'itinérance cachée des femmes sont associées à une vulnérabilité sociale accrue pour elles (Gélinau et al., 2008; Novac et al., 1996). Les conditions de vie de l'itinérance, que celle-ci soit visible ou cachée, vécue sur une longue période, ont des effets importants, notamment sur leur santé gravement fragilisée (La rue des femmes, 2018). La prochaine section fait état du processus conduisant à l'itinérance.

² On entend ici par l'économie de la rue les différentes activités criminelles liées à la vie de rue comme la vente de drogues et le vol à l'étalage.

1.2.1 L'itinérance cachée des femmes

Les recherches montrent ainsi que d'expérimenter la dimension cachée de l'itinérance en vivant dans de mauvaises conditions d'habitation (Fournier et Mercier, 1996; Gélinau et al., 2006; Novac, Brown et Bourbonnais, 1996) constituerait une probabilité plus élevée chez les femmes (Klassen et Spring, 2015). Par ailleurs, l'itinérance féminine étant un phénomène caché complique l'évaluation du nombre de femmes touchées (Gaetz et al., 2013). Toutefois, différentes études canadiennes déclarent que 25 à 40 % de la population en situation d'itinérance serait féminine (Conseil du statut de la femme [CSF], 2012 ; Gélinau, 2008 ; Ministère de la Santé et des services sociaux [MSSS], 2014a ; Rahder, 2006 ; Van Berkum et Oudshoorn, 2015)» (Bellot et Rivard, 2017).

Nonobstant la dimension cachée du phénomène, tel que rapporté un peu plus haut, des études indiquent une augmentation du nombre de femmes en situation d'itinérance (Laberge, 2000; La rue des femmes, 2011; Novac et al, 1996; Sikich, 2008). Ces recherches, canadiennes et québécoises, indiquent qu'entre 22,8 % et 40 % des personnes en situation d'itinérance seraient des femmes (Conseil du statut de la femme, 2012; MSSS, 2014; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Sur le terrain, plusieurs intervenants notent, en outre, une aggravation du phénomène et que la réalité des femmes en difficulté change (La rue des femmes, 2011; Sikich, 2008). Ce qui est également révélateur de la gravité de leur situation, est le débordement dans les ressources destinées aux femmes, avec un taux d'occupation des lits de 103,9 % comparativement à 85,7 % pour les ressources destinées aux hommes (MSSS, 2014). En outre, bien que la majorité des femmes en situation d'itinérance soit âgée entre 30 et 50 ans (Conseil du statut de la femme, 2012), les ressources en itinérance observent un vieillissement des femmes qui les fréquentent, ainsi que de nombreuses demandes de soutien de la part de très jeunes femmes. Plusieurs d'entre elles sont par ailleurs des mères ayant des enfants, dont elles ont ou non la charge (La rue des femmes, 2018; Table des groupes de femmes de Montréal, 2013).

Bien que le sujet de l'itinérance, notamment féminine, ait été remis à l'ordre du jour, les connaissances sur les femmes en situation d'itinérance ont peu évolué depuis (Conseil du statut de la femme, 2012). En outre, la recherche au sujet des femmes vivant une situation d'itinérance se fait parfois selon des « découpages thématiques », présentant les problèmes ou difficultés vécus par ces dernières (par exemple la santé mentale, la toxicomanie), ce qui a pour effet de « néglig[er] l'entièreté de l'expérience vécue » par les femmes (Laberge et al., 2000, p. 83).

La réalité de l'itinérance des femmes est donc sous-estimée et méconnue et cet état de fait influence les politiques et les ressources disponibles pour elles (Rousseau, 2017). Le nombre de demandes d'hébergement en provenance des femmes augmente d'année en année, et du même coup, le nombre des refus faute de place (La rue des femmes, 2011; MSSS, 2014). Pour survivre, certaines femmes utilisent différentes stratégies qui conduisent à les vulnérabiliser davantage, entre autres, le recours au « sexe de survie » (Gélinau, 2015, s.p.) ou habiter avec des inconnus. Les ressources sont donc visiblement insuffisantes pour combler les besoins des femmes, alors que ceux-ci ne cessent d'augmenter. Pourtant, comme le déclare Bellot et Rivard (2017, p. 97) : si ces chiffres alarmants dénotent une détérioration de la situation, les politiques, les programmes et les

services ne font pas de la question des femmes une priorité (CSF, 2012 ; Van Berkum et Oudshoorn, 2015).

Des recherches plus approfondies sont donc nécessaires, afin de faire un portrait global de l'itinérance des femmes et de ses manifestations dans des contextes particuliers (par exemple en région), pour développer des stratégies adaptées et des ressources en adéquation à la situation des femmes pour mettre fin à l'itinérance.

Comme démontré dans les pages suivantes, les difficultés que vivent les femmes peuvent être regroupées en quatre catégories : des difficultés d'ordre matériel (précarité financière, instabilité résidentielle), des problèmes de santé, des difficultés d'ordre relationnel et l'absence de possibilité d'emploi (Vachon, 2011), lesquelles se conjuguent et s'influencent dans un processus graduel de précarisation et de marginalisation. C'est ce que nous présentons dans la prochaine section.

1.3 L'itinérance féminine : reflet d'un processus de précarisation et de marginalisation

Certaines des études recensées tentent de comprendre l'itinérance des femmes, ses causes et ses effets, afin que les réponses offertes soient adaptées. Il existe un certain consensus dans la littérature à l'effet que l'itinérance des femmes résulte d'une combinaison de facteurs prenant racines dans les inégalités sociales grandissantes (Duchesne, 2015; Gaetz et al., 2013; Gélineau et al., 2008; Laberge et al., 2000; MSSS, 2014). Au cours des dernières décennies, les effets conjugués de profondes transformations sociétales ayant eu lieu dans les secteurs économique, sociopolitique, familial et dans les représentations de la pauvreté ont eu un impact plus particulier sur les femmes (Laberge et al., 2000, p. 84). La littérature sur la réalité des femmes itinérantes fait ainsi ressortir les principales caractéristiques de leur expérience en lien avec un processus de précarisation de leurs conditions de vie: la pauvreté extrême, l'absence de logement abordable et sécuritaire, l'instabilité résidentielle, les comportements en marge des normes sociales et l'isolement (La rue des femmes, 2017; Poirier et al., 2000).

1.3.1 Pauvreté, précarité et exclusion

La pauvreté au féminin constitue ainsi, selon l'étude de Gélineau et al. (2008) la « spirale de l'itinérance au féminin », l'un des facteurs de fragilisation qui se manifeste autant avant qu'après l'entrée des femmes dans l'itinérance. Dans un contexte socioéconomique difficile où l'on ne peut compter que sur un filet de sécurité sociale « troué » (Savoie et al., 2016, p. 44), certaines catégories de population sont, de fait, plus vulnérables que d'autres aux risques liés à la pauvreté. Une étude réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) en 2015, révèle que la récente crise économique et les politiques d'austérité ont effectivement touché au premier plan les femmes, particulièrement les femmes âgées sans enfants, les femmes immigrantes et les jeunes femmes (Couturier et Tremblay-Pepin, 2015; La rue des femmes, 2011; Sikich, 2008).

Il s'agit d'un constat alarmant lorsqu'on observe les données statistiques. Si les femmes représentent un peu plus de 50 % de la population mondiale, elles constituent 70 % des

personnes en situation de pauvreté (Fonds de développement des Nations unies pour la femme, 2008). Le Québec ne fait pas exception. En 2016, le revenu d'emploi des femmes correspond à 74,9 % de celui des hommes (Marcoux et Bouchard, 2016). En 2017, pas moins de 58,2 % des personnes travaillant au salaire minimum sont des femmes (ISQ, 2017). Le risque de précarisation est encore plus élevé pour les femmes monoparentales, alors que 23,7 % d'entre elles ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté (Gouvernement du Canada, 2016). Dans certaines régions, c'est encore pire. Dans les Laurentides notamment, près d'une femme sur 5 dispose d'un revenu total de moins de 10 000 \$ (Réseau des femmes des Laurentides, 2015).

Cette détérioration de la situation économique des femmes est la conséquence d'une structure genrée de la société prenant notamment la forme d'un parcours précaire sur le marché de l'emploi (Laberge et al., 2000). La persistance des inégalités économiques chez les femmes peut ainsi être attribuable à des facteurs tels que : la discrimination en emploi, l'inégalité des salaires, la place majoritaire qu'elles occupent dans les secteurs d'activité les moins valorisés, la charge du soin des enfants qui leur incombe encore souvent, l'interruption de leur carrière plus fréquemment et plus longuement en raison de la maternité et des obligations familiales et, enfin, le fait qu'elles se retrouvent plus pauvres une fois arrivées à la retraite, n'ayant pas contribué autant aux régimes de protection sociale comme la Régie des rentes du Québec (Conseil du statut de la femme, 2012; Gélinau et al., 2008; La rue des femmes, 2011).

Les reconfigurations conjugales et familiales que représente la hausse des séparations et des divorces dans les dernières décennies placent par ailleurs plus de femmes dans des situations de monoparentalité, ce qui participe à leur appauvrissement (Laberge et al., 2000). Le risque de se retrouver dans une situation économique précaire en cas de séparation est d'ailleurs beaucoup plus importante pour les conjointes de fait en l'absence d'un contrat de vie commune n'étant pas protégées juridiquement (Réseau des Femmes des Laurentides, 2015). La prise en compte de ces enjeux économiques permet de mieux comprendre l'ambivalence que peuvent ressentir les femmes à quitter le domicile dans une situation de violence. Plusieurs recherches au Canada témoignent des liens directs entre ces deux phénomènes (Tutty et al., 2007). En effet, une étude réalisée en 2002 à Calgary par Gardiner et Cairn sur le phénomène des personnes en situation d'itinérance (cité par Novac, 2006) rapporte que 29 % des itinérants absolus et 37 % des itinérants relatifs étaient des femmes fuyant un conjoint violent. Enfin, des enjeux liés à l'accès au logement (FRAPRU, 2015; Gaetz et al., 2014; Plante, 2007), ou encore à l'accessibilité problématique aux services sociaux et de santé (Cambrini, 2013; Cameron, et al., 2016; Gélinau et al., 2008; La rue des femmes, 2011; Novac et al., 2002; RAPSIM, 2012; Sikich, 2008) comptent aussi parmi les facteurs structureux identifiés dans leur trajectoire de fragilisation.

Nombre d'études font par ailleurs mention de l'existence d'inégalités entre les femmes elles-mêmes et des multiples systèmes d'oppression qui sont à l'origine de ces inégalités (âgisme, capacitisme, capitalisme, cissexisme, colonialisme, hétérosexisme, racisme) (Gélinau, et al., 2015). Certains groupes de femmes sont ainsi doublement ou triplement marginalisés et sont encore plus susceptibles d'être confrontés à l'itinérance (Bellot et Rivard, 2017; Gélinau et al., 2008). Il s'agit notamment des jeunes femmes, des femmes âgées, des mères, des femmes immigrantes, des femmes issues des premières

nations, des femmes qui ont des problèmes de santé (physique ou mentale), des femmes issues des groupes LGBTQ+. Les femmes issues du milieu rural sont en outre encore plus à risque d'y connaître leur première expérience d'entrée dans l'itinérance et d'expérimenter sa dimension cachée, compte tenu de l'accès limité aux services (Tutty et al., 2007). Elles peinent à obtenir le soutien dont elles ont besoin du fait de l'inexistence, de la rareté et de l'éloignement des ressources (Rollinson, 2007).

Les discriminations systémiques auxquelles ces femmes sont confrontées dans l'accès aux logements (p. ex. abordables, habitations loyer modiques – HLM, coopératives) et dans les services d'hébergement d'urgence sont bien documentées, notamment les difficultés auxquelles font face les mères monoparentales et le racisme de certains propriétaires d'immeubles à logements (FRAPRU, 2015). Par ailleurs, les femmes immigrantes et autochtones connaissent de plus grandes difficultés encore à trouver des services correspondant à leurs besoins (Conseil des Montréalaises, 2017). Ces différents cas de figure soulèvent de façon importante la question de l'intersectionnalité des oppressions dans la littérature au sujet des femmes itinérantes.

Or, les conditions d'accès au logement sont connues comme jouant un rôle important dans la stabilité des individus et dans la construction des réseaux de soutien (Boucher, 2005). Ce faisant, ces facteurs liés à la situation économique des femmes, à l'accès au logement et aux ressources résultant de processus sociaux et de changements structurels ont l'effet de vulnérabiliser les femmes sur plusieurs plans, notamment sur le plan de la sécurité, de la santé physique et mentale, et à les isoler socialement (Laberge et al., 1995). L'accès à des logements abordables et à un soutien financier adéquat représente en ce sens un enjeu crucial (MSSS, 2009), particulièrement pour celles qui cumulent les oppressions (pauvres, immigrantes, femmes).

Pour des femmes déjà fragilisées sur plusieurs plans, une perte d'emploi, d'un logement, une séparation ou un divorce, un deuil, une incarcération ou la maladie peuvent ainsi devenir des circonstances propices d'isolement, de désaffiliation et de détresse, et cela peut les conduire à une situation d'itinérance. Dans une condition de pauvreté extrême, plusieurs ne peuvent subvenir à leurs besoins élémentaires, tels que le logement, la santé physique et mentale, le transport, la nourriture, la sécurité, etc. Elles obtiennent rarement l'aide dont elles ont besoin au moment où elles en ont le plus besoin, et les différents problèmes augmentent leur emprise sur l'équilibre de leur vie. Selon l'image de la « spirale descendante » (Gélineau et al., 2008), sans un réseau de soutien, les « stressés » qui se cumulent dans la vie de ces femmes peuvent aggraver leurs conditions de vie, jusqu'à les désorganiser et à les conduire à l'itinérance (La rue des femmes, 2011). C'est ce que présente la prochaine section.

1.4 La spirale de l'itinérance au féminin

Des études sur l'itinérance des femmes font ressortir les particularités d'une « trajectoire », (Bellot et Rivard 2017; Grenier, 2019; Grenier, Thibault, Bourque et Grenier, soumis) vécue comme un processus graduel de fragilisation, comme la « spirale de l'itinérance au féminin » (Gélineau et al., 2008). La violence (familiale, conjugale, sexuelle, économique) et la pauvreté, plus particulièrement, ressortent selon les auteurs comme des facteurs déterminants dans ce processus menant à l'itinérance. Les multiples

allers-retours témoignant des difficultés spécifiques aux réalités des femmes (La rue des femmes, 2012) sont par ailleurs une caractéristique partagée de leur trajectoire d'itinérance. La prochaine section fait état des violences et de la victimisation comme causes et conséquences de l'itinérance pour les femmes.

1.4.1 Genre, violences et victimisation

Les inégalités de genre se manifestent non seulement dans le contexte des stratégies de survie expérimentées par les femmes, mais également au sein de leur intimité (Flynn et al., 2015). L'expérience de traumatismes et des violences de toutes sortes est d'ailleurs documentée comme le facteur de fragilisation le plus commun chez les femmes en situation d'itinérance et elle est omniprésente dans leur vécu en lien avec l'itinérance (Gélineau et al., 2008; La rue des femmes, 2011; Latimer et al., 2015; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). D'après les résultats de l'étude de Gélineau et al. (2008) et de Grenier et al. (soumis), près de 80 % des femmes itinérantes sont des survivantes d'inceste, de viol, d'agression (agression sexuelle, violence psychologique, violence conjugale, violence familiale) ou de négligence. Gélineau et al. (2008) montrent par ailleurs des liens entre les violences vécues, l'itinérance, la consommation de substances psychoactives et les problèmes dits de « santé mentale » des femmes (La rue des femmes, 2017), lesquels accentuent leur exclusion et isolement et intensifient la spirale de l'itinérance. En effet, selon Gélineau et al. (2015), « le stress généré, l'impuissance et la baisse d'estime de soi font pression sur la santé mentale et physique ainsi que sur l'apparition et la complexification de problèmes de consommation, de jeu pathologique et de santé » (p. 50). Souvent abusées et violentées, abandonnées et rejetées à tous les cycles de leur vie (La rue des femmes, 2017), les traumatismes, parfois vécus aussi loin que dans l'enfance (Hamilton, et al., 2011) et les violences vécues par les femmes, les prédisposent à l'exclusion, à l'isolement et à un état de désorganisation qui les mène à l'itinérance.

Les femmes en situation d'itinérance mettent donc en place des moyens et des stratégies de survie pour faire face aux conséquences de ces violences, pour s'en protéger ou encore pour fuir ces contextes de violence. Seules dans la rue, elles sont vulnérables et donc susceptibles de vivre encore plus de violence, d'agression, d'exploitation et d'abus sexuel, devenant des proies pour les gangs de rue, les proxénètes et les prédateurs sexuels (Gaetz, 2010; Paradis et Mosher, 2012). Pour les femmes, l'itinérance se présente donc comme une « stratégie, une réponse à la violence vécue dans les domiciles, tout comme une expérience marquée par une préoccupation pour assurer leur sécurité, de possibles risques pour elles, et même des actes de violence à leur endroit » (Cambrini, 2013, p.15).

En lien avec leur vécu traumatisant et leurs besoins prégnants pour la sécurité, on comprend que certaines femmes qui réussissent à sortir de l'itinérance ne peuvent pas ou ne veulent pas avoir accès à un logement permanent (La rue des femmes, 2017). Le logement est une préoccupation majeure qui peut, dans bien des cas, forcer le retour des femmes dans une situation de violence (Tutty et al., 2006). De plus, nombreuses sont celles qui vont par ailleurs éviter à tout prix les grands refuges et les maisons de chambres (Gaetz et al., 2013; RQOH, 2016) pour ne pas se retrouver dans des espaces de rencontre mixtes. Les ressources d'hébergement et les logements de transition représentent dès lors la meilleure option pour ces femmes (Lewis, 2016).

1.5 L'intervention en réponse aux besoins des femmes

Comme nous l'avons vu, pour plusieurs femmes ayant connu l'itinérance, les oppressions et les violences sont cumulées et elles peinent à recevoir les services qui répondent à leurs besoins particuliers. De même, au moment où elles arrivent dans les services, la situation sociale de bon nombre d'entre elles est critique et encore plus détériorée que celle des hommes (Mercier, 1995). Pour des femmes aux prises avec une multitude de difficultés comme la santé mentale, la toxicomanie et l'exclusion, cela peut représenter un défi d'être admises dans une ressource d'hébergement (Cyr et Jean, 2012) et surtout d'y rester hébergées. Or, elles n'ont pas pour autant moins besoin d'accéder à un lieu de répit où elles pourront rétablir leur autonomie, leur confiance et tisser de nouveaux liens sociaux (Lewis, 2016).

Tel que rapporté dans cette section, la littérature fait état de la complexité des situations vécues par les femmes et de l'intersectionnalité de plusieurs éléments en jeu, tels que le fait d'être une femme, de vivre la pauvreté, des inégalités sociales et différentes formes de violence et d'oppression. Au regard des différents aspects de l'itinérance des femmes et de la complexité de leurs besoins, la nature et les bien-fondés des réponses offertes aux femmes de même que les enjeux de l'intervention auprès d'elles ont été abordés dans plusieurs écrits (Cameron et al., 2016; Gélinau et al., 2008; Gilbert et al., 2017; Lapalme, 2017; La rue des femmes, 2011, 2017, 2018; Morin, 2017; Sikich, 2008).

Bien qu'on en connaisse peu sur leurs pratiques (Racine, 1991; Vachon, 2011), les organismes communautaires œuvrant en hébergement et soutenant les femmes en situation d'itinérance sont reconnus comme des ressources essentielles pour répondre aux besoins des femmes en difficulté. Des formules nouvelles, ouvertes et souples d'accompagnement et d'hébergement permettant des transitions pour des périodes de temps diverses (par exemple les services d'urgence, les centres de jours, les hébergements de transition), l'accompagnement continu (en post-hébergement), les interventions de prévention et de soutien dans l'atteinte des objectifs fixés ainsi que la multiplication des milieux dans lesquels on retrouve ces ressources, sont parmi les stratégies dont l'efficacité est documentée (Gilbert et al., 2017; Lewis, 2016; La rue des femmes, 2017).

Dans l'intervention, si certaines études mettent de l'avant la nécessité du travail psychosocial, voire même thérapeutique à réaliser auprès des femmes (Gilbert et al., 2017; La rue des femmes, 2017), étant donné la dynamique de pauvreté et d'exclusion propre à l'expérience d'itinérance, des études font également valoir des réponses sociales alternatives à l'approche psychosociale et médicale (liées à leur santé mentale) et à l'intervention individuelle. Notamment, les résultats de la recherche de Girouard (2017) sur l'art comme pratique d'insertion révèlent comment cette forme d'intervention devient une alternative au mode de vie de la rue pour les jeunes femmes.

Ce qui fait toutefois consensus dans plusieurs études, c'est que face au manque de sécurité à combler (Novac, 2006), l'hébergement en réponse à l'itinérance des femmes doit s'appuyer sur une volonté de protéger les femmes, de leur offrir « plus qu'un toit » (Racine, 1991), mais aussi un « havre de paix » (Cambrini, 2013), un « monde social » avec lequel elles peuvent interagir et qui organise le quotidien (Morin, 2017), des temps

et des espaces où elles peuvent être entendues, reconnues et soutenues (Sévigny, 1999). En effet, le développement d'habitation sécuritaire, abordable et à long terme, dont l'habitation de deuxième étape pour les femmes en situation de transition, offrant une stabilité, une sécurité et un abri, constitue, comme le mentionne Tutty et al. (2007), un besoin prioritaire. Ce type d'habitation permet aux femmes de regagner leur indépendance (Tutty et al., 2007) et de reprendre confiance en elles. La dimension relationnelle de l'intervention en lien avec la précarité et l'itinérance des femmes (Gilbert et al., 2017), l'enjeu de la reconnaissance (Girouard, 2017; Lapalme, 2017), de l'accompagnement continu dans la «reconstruction sociale» (Gilbert et al., 2017; Plante, 2007) et de l'aide à l'acquisition et au maintien d'un espace de vie (Desjardins, 2017) sont parmi les éléments clés de l'intervention auprès des femmes itinérantes qui ressortent de la littérature scientifique consultée ainsi que de documents produits par les milieux de pratique.

En conclusion, à la lumière de la littérature consultée, plusieurs aspects de l'itinérance des femmes et des pratiques qui leur sont destinées restent à documenter et à confirmer, particulièrement ce qui relève d'un contexte rural et péri-urbain (Carle et Bélanger-Dion, 2003). Si les réalités de l'itinérance féminine sont multiples, les réponses sociales le sont aussi, et la diversité des solutions novatrices pour prévenir et réduire l'itinérance des femmes, notamment en milieu rural et péri-urbain, doit être documentée. Enfin, si la recension des écrits sur l'itinérance des femmes met en lumière la diversité des problèmes qu'elles vivent, généralement multiples et sources d'une grande souffrance, plusieurs études s'attardent également à la question de leur capacité d'agir sur leur vie même dans des situations de grande vulnérabilité (Desjardins, 2017; Grenier, 2019; Laberge et al., 2000; Plante, 2007). Ces dernières indiquent de façon pertinente qu'on ne peut penser l'itinérance au féminin seulement en termes de victimisation, de personnes « vulnérables et à risque », de comportements inadaptés, etc. (Parazelli et Colombo, 2004), risquant de reproduire ainsi la violence qu'elles vivent. Ces connaissances renforcent selon nous l'importance pour la recherche de s'attarder au point de vue des femmes itinérantes et de mettre en œuvre des méthodes participatives de recherche visant à les inciter à partager leurs points de vue afin de saisir l'entièreté de leur expérience et d'obtenir leurs recommandations en vue d'améliorer les pratiques qui visent à les soutenir.

CHAPITRE 2

Recherche participative sur la pratique émergente de la Maison de Sophia et son impact sur les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord

Dans la section précédente, tel que démontré par la recension des écrits, la prévention et la réduction de l'itinérance des femmes, et le soutien dans leur démarche de réinsertion sociale, exigent de mieux comprendre le phénomène et ses manifestations en milieu urbain, péri-urbain et rural. Cette démarche compréhensive requiert de documenter les pratiques d'intervention émergentes et leur adéquation en regard des besoins des femmes en situation d'itinérance.

La présente recherche est réalisée par le biais d'une collaboration entre la Maison de Sophia, maison d'hébergement pour femmes en difficulté, et des professeures de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université Laval et du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA). Le projet de recherche de type participatif à caractère évaluatif a une double visée, soit de participer au développement des connaissances en matière d'itinérance féminine en milieu péri-urbain et rural, et de favoriser l'amélioration continue des pratiques à partir de l'expérience des femmes itinérantes ou à risque de le devenir (Anadon, 2007).

La recherche bénéficie d'un financement par Emploi et Développement social Canada (EDSC) par le biais du programme Solution novatrice à l'itinérance (SNI). La prochaine section présente la démarche de recherche, son objet d'étude et l'organisme. La première partie décrit la mise en œuvre de la démarche de recherche participative-évaluative et présente les objectifs poursuivis. La deuxième partie brosse un portrait socioéconomique de la région des Laurentides, afin de bien situer le contexte dans lequel la Maison de Sophia s'est développée, mettant en lumière l'émergence et l'historique de l'organisme.

2.1 Une démarche de recherche évaluative-participative

Dans les recherches canadiennes et québécoises en santé et services sociaux, face à la complexité des situations vécues par les populations marginalisées, le développement d'une connaissance fine de leurs besoins et de la meilleure façon d'y répondre est de plus en plus perçu comme nécessaire (Jacob et Ouvrard, 2009). Avec l'intérêt croissant pour l'élaboration de solutions à l'itinérance, lequel découle certainement des nouvelles orientations de la Politique nationale sur l'itinérance (MSSS, 2014), on cherche à savoir quelles sont les pratiques les plus efficaces. Pour ce faire, les études qui s'appuient sur une diversification des méthodes de recherche sont mises de l'avant, comme c'est le cas dans la présente étude. La prochaine section décrit en quoi cette démarche consiste.

2.1.1 Des approches participatives en soutien à l'innovation

Afin d'évaluer et de consolider les pratiques d'intervention visant à réduire et prévenir l'itinérance, les approches faisant appel au point de vue des principaux acteurs visés par les études (les personnes marginalisées elles-mêmes), de même que celles privilégiant la

mise en liens des savoirs d'expertise, d'intervention et d'expérience favorisant l'innovation sociale (Bernier, 2014) sont de plus en plus fréquentes.

Un nombre élevé de théories soutiennent que les solutions les plus innovantes prennent leur source dans la diversité (des acteurs et de leur contribution), dans la collaboration, l'échange, la co-construction des connaissances (Tremblay et Demers, 2018). La recherche participative crée une ouverture à « des façons de penser la vie ensemble dont le point focal est une vision politique et démocratique des questionnements (et des réponses) » (Paturel, 2014, p. 115). Selon les affirmations de plusieurs auteurs, c'est à l'échelle locale ou régionale, qu'on serait à même d'appréhender les problèmes sociaux (Fontan, 2010; Klein et al., 2015), car ce sont les acteurs de terrain, dont les organismes communautaires, détenant la meilleure compréhension des besoins de leur communauté (Tremblay et Demers, 2018).

Dans la recherche de nature participative, collaborative, ou partenariale (Tremblay et Demers, 2018), l'inclusion des acteurs concernés par le sujet de l'itinérance (citoyens marginalisés, praticiens) dans le processus de production de connaissances est vue comme bénéfique, tant pour les planificateurs, décideurs politiques, fournisseurs de services et chercheurs, que pour les collectivités et les personnes concernées (Lewis, 2016). Ceci notamment parce qu'elle permet la réduction de l'écart entre les connaissances scientifiques et les réalités perçues (Bellot et Rivard, 2013). Caractérisée par des rapports nouveaux de production scientifique (Anadon, 2007), elle favorise le dialogue entre différents savoirs ou expertises, lesquels s'enrichissent mutuellement pour créer des connaissances plus profondes et fidèles à la réalité (Gélineau, 2002).

Selon les principes de la recherche de nature participative, il n'existe pas de hiérarchie entre les savoirs traditionnels en provenance des milieux universitaires, les savoirs d'expérience et les savoirs d'intervention (Bernier, 2014). Dans cette perspective, à travers ce type de recherche, les représentants de la population visée par une étude, en tant qu'experts de leur vécu plutôt qu'experts scientifiques, sont considérés comme des chercheurs à part entière aptes à produire des connaissances sur des enjeux qui les concernent (Gélineau et al., 2012). La recherche participative s'allie en ce sens à une pratique de co-construction des connaissances ou AVEC (Gélineau et al., 2012) et son processus de recherche cyclique, collaboratif et orienté vers le changement social est valorisé au même titre que les connaissances qui en sont dégagées (Laurin et al., 2008).

Les études démontrent que les méthodes de recherche participative permettent aux personnes marginalisées d'acquérir davantage de confiance, de connaissances, de compétences et une sensibilisation accrue face aux réalités de l'itinérance (INSPQ, 2016; Lived Experience Advisory Council, 2016), en plus de pouvoir bénéficier à plus long terme de l'amélioration des politiques, des pratiques et des services offerts sur le terrain (Mental Health Commission of Canada, 2011). Cette orientation pour la recherche (Reason et Bradbury, 2006) permet donc la reconnaissance de la personne itinérante dans toutes ses différences, lui donnent une place et une voix pour influencer les pratiques qui la concernent directement. Elle possède en ce sens une portée qui dépasse les données produites, notamment celle de soutenir le rapprochement entre les personnes itinérantes et la société (Goyette et al., 2006; Bellot et Rivard, 2017). Enfin, elle favorise l'apport d'une perspective complémentaire pour contrer le phénomène dans les communautés

(Sakamoto et al., 2008), en plus de renforcer la mise en œuvre des plans d'action et des services offerts (The Homeless Hub, 2015), et de contribuer à rehausser la crédibilité des démarches et des pistes de solutions retenues (Gouvernement du Canada, s.d.).

2.1.2 Le projet de recherche participative

Pour les fins de ce projet de recherche, la méthode évaluative-participative a consisté à faire converger, à partager, les perspectives des différents acteurs impliqués dans la problématique de l'itinérance féminine sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord, soit les femmes-participantes de la Maison de Sophia, les professionnelles issues du terrain et les universitaires (chercheuses et étudiante-chercheure). La notion d'évaluation dans ce projet de recherche correspond à l'évaluation de la pratique actuelle de la Maison de Sophia et a une visée descriptive, compréhensive et critique, dans le but de réfléchir aux pratiques, de les améliorer et de les consolider selon un consensus établi à partir des diverses perspectives.

L'inclusion des femmes itinérantes vues comme des co-chercheuses dans le processus de la présente recherche, a enrichi l'analyse, a permis de concevoir des indicateurs, et de bâtir des outils d'intervention qui rejoignent les femmes en situation d'itinérance de la région ou à risque de se retrouver en situation d'itinérance. Par ailleurs, en impliquant les femmes-participantes tout au long du processus de recherche et en leur remettant le pouvoir d'influencer la pratique d'intervention de la Maison de Sophia, ce projet de recherche évaluative-participative valorisait la capacité d'agir des femmes, dans la continuité de l'approche d'intervention privilégiée par la Maison de Sophia.

Le processus de co-apprentissage durant la collecte de données a engagé les femmes en difficulté dans une démarche permettant l'expression et le partage de leurs réalités. La démarche participative a permis la reconnaissance de leur expérience, soutenu leur autonomisation et élargi leur capacité d'action, leur permettant ainsi de « se sortir d'une posture aliénante qui les coupe de leur expérience sociale, de donner du sens à leur vie et de se réappropriier leur vie à l'aide d'une démarche de réflexion sur leur trajectoire » (Laurin et al., 2008, p. 3). La démarche du présent projet de recherche évaluative-participative a pu constituer une expérience à travers laquelle des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir ont pu sentir qu'elles faisaient une différence positive dans leur communauté (Flynn et al., 2015). La démarche de recherche vise différents objectifs.

2.2 La Maison de Sophia : une réponse aux difficultés vécues par les femmes

Tel que discuté précédemment, nul n'est à l'abri de l'itinérance, et les femmes faisant appel aux services de la Maison de Sophia sont des femmes de tous âges, nationalités, milieux sociaux et niveaux de scolarité. Pour de multiples raisons, ces femmes se trouvent à un moment de leur vie dans une situation de souffrance et elles n'ont plus de chez-soi. Pour plusieurs d'entre elles, les difficultés vécues sont multiples et se juxtaposent pour accentuer leur précarité : violence (familiale, sociale, économique, sexuelle), problèmes de santé physique et mentale (dépression, trouble de personnalité, etc.), itinérance, dépendances, etc. Voici, présentées ci-après, quelques statistiques issues des derniers rapports d'activités de la Maison de Sophia indiquant la provenance des femmes hébergées, les types de violences subies, l'évolution des demandes et refus

d'hébergement, selon divers motifs, et la fréquentation de l'organisme au cours des dernières années selon l'âge des femmes.

Un dénombrement sur la provenance des femmes hébergées à la Maison de Sophia durant l'année 2017-2018 indique que les femmes provenaient de différents milieux, mais plus nombreuses étaient celles arrivant d'une autre ressource d'hébergement, d'un logement et de la rue. Par ailleurs, un nombre élevé de femmes avait vécu de la violence sexuelle et conjugale. Les demandes d'hébergement depuis 2013-2014 démontrent une croissance et également une augmentation des besoins d'hébergement avec des femmes et des enfants. De plus, depuis 2013 un nombre croissant de femmes ont été refusé à la Maison de Sophia faute de revenus suffisants pour accéder aux services d'hébergement. Aussi, le rapport d'activité de 2017-2018 indique une augmentation pour la plupart des catégories d'âge³. Les femmes âgées entre 18-30 ans et celles entre 41-50 constituent sont les plus nombreuses.

En somme, les statistiques témoignent de : la diversité des violences vécues par les femmes hébergées, la hausse des besoins d'hébergement des femmes dans la région; une augmentation du nombre de femmes pour la majorité des groupes d'âge à l'exception de celles âgées de 61 ans et plus.

2.2.1 Quelques enjeux de l'itinérance dans les Laurentides

Tel que discuté dans le premier chapitre, l'itinérance des femmes a été reconnue beaucoup plus tardivement que l'itinérance des hommes, en partie à cause de sa dimension cachée. Dans le même sens, l'itinérance en milieu péri-urbain et rural ne bénéficie pas de la même visibilité dans l'espace public que celle vécue en ville, et la définition restrictive de l'itinérance contribue à cette méconnaissance du phénomène vécu en région et de ses particularités (Fournier et al., 2015). C'est avec le programme provincial d'Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) lancé en 1999 qui se poursuit maintenant sous le vocable IPLI (Initiative des Partenariat de Lutte contre l'Itinérance), et l'adoption d'une première politique nationale de lutte à l'itinérance intitulée *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, et avec la mise en œuvre du Plan d'action interministériel en itinérance (2015-2020) intitulé *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*, que les instances ont commencé à s'intéresser aux diverses facettes du phénomène qui s'étend aux régions.

Quelques recherches discutent de l'itinérance en région à partir du concept de précarité résidentielle, plutôt qu'à partir d'une absence complète d'un toit, ou la vie dans la rue ou encore dans les ressources. Elles mettent notamment de l'avant les distinctions entre itinérance visible et itinérance invisible (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Christensen, 2012), les diverses formes d'instabilité résidentielle (Carle et Bélanger-Dionne, 2007; Fitchen, 1992; Forchuk et al., 2010) ainsi que les multiples situations de logement qu'elle représente. Certains auteurs vont d'ailleurs proposer la notion de « mal-logés » (Marpsat et Firdion, 2001; Laberge et Roy, 2001) pour décrire cette réalité.

Dans la consolidation et l'évaluation d'une pratique d'intervention qui vise à soutenir les personnes itinérantes, étant donné que le milieu de vie influence l'expérience d'itinérance

³ Les catégories sont les suivantes : 18-30ans, 31-40 ans, 41-50 ans, 51-60 ans et 61 ans et plus.

(Hébert, 1999), il importe de tenir compte des particularités régionales. Le point de départ de la présente recherche est donc le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord, situé au centre de la grande région des Laurentides.

Dans les Laurentides, en 2011, plus de 80 000 personnes (14,3 % de la population) vivent sous la mesure du faible revenu (MFR) (Statistique Canada, 2011). Sur le territoire de la Rivière-du-Nord, lequel détient d'ailleurs la plus forte population, c'est près de 23 000 personnes qui sont sous la MFR (CISSSL, 2016). Selon une étude, en 2016, 39,2 % des ménages locataires (environ 25 000) et 16,4 % des ménages propriétaires (environ 27 400) des Laurentides consacrent une part de 30 % ou plus de leur revenu au logement (CRDSL, 2016).

D'après l'étude réalisée dans le cadre du programme INSA (Initiative nationale pour les sans-abris) du DRHC (Développement des ressources humaines Canada), parmi les facteurs structurels et systémiques qui contribuent à l'itinérance, le revenu, l'absence de mesures de soutien et de services, et les coûts du logement constituent des indicateurs importants. C'est ce qui explique d'ailleurs que l'élimination de l'itinérance s'appuie sur l'objectif d'assurer que les personnes aient accès à une stabilité du logement (adresse fixe et logement adéquat) et à un revenu, de même qu'aux services et soutiens nécessaires à leur bien-être (Schwan et al., 2018; MSSS, 2014).

Or, d'après les informations recueillies, la région des Laurentides est sous-développée au sein des programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Dans la région des Laurentides, en effet, 50 % moins d'aide au logement est disponible (HLM, AccèsLogis) que dans le reste de la province (MESS, 2011). En regard du nombre important de personnes vivant en situation de pauvreté, la forte demande et l'offre peu disponible en logement sociaux est une source de précarité dans la région des Laurentides (CRDSL, 2016). Depuis la création du programme québécois AccèsLogis en 1997, seulement 78 logements sociaux ont été mis en place à Saint-Jérôme (FRAPRU, 2015). Les loyers ont aussi davantage augmenté en comparaison des autres régions du Québec. D'après le nouveau rapport sur le marché locatif au Québec (SCHL, 2018), le loyer moyen des appartements dans le secteur privé à Ste-Sophie, ville située dans la MRC de la Rivière-du-Nord, est passé de 692 \$ par mois en 2017, à 764 \$ par mois en 2018. Cela représente une augmentation de 10,6 % du coût du logement, hausse nettement supérieure au reste du Québec (2,2 %). Inversement, les revenus moyens de la région ont moins augmenté que ceux recensés dans le reste de la province (FRAPRU, 2015). Ainsi, sur le territoire de la Rivière-du-Nord, en 2016, 7 983 ménages locataires et 6 937 ménages propriétaires payaient plus de 30 % de leur revenu en loyer, ces chiffres étant les plus élevés de la région. Les services de santé et sociaux de la région des Laurentides, particulièrement les organismes communautaires, sont en outre historiquement sous-financés (CRDSL, 2016; FRAPRU, 2015).

Des données récentes sur la région des Laurentides indiquent que certaines catégories de la population vivent des situations de grande précarité et qu'ils sont en nombre significatif sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord (CISSSL, 2016; Agence de la santé et des services sociaux Laurentides, 2014). Les familles monoparentales, les personnes sans diplôme d'études secondaires et les personnes vivant seules constituent

les populations les plus vulnérables, c'est-à-dire qui présentent le plus de risques de se trouver désavantagées sur le plan socioéconomique (CRDSL, 2016; CISSSL, 2016). Dans la région, par exemple, 23,7% des femmes seules vivent sous le seuil de faible revenu (ISQ, 2015).

Certaines études font état de l'existence de disparités socioéconomiques importantes dans la région entre les territoires et à l'intérieur de ceux-ci (Carle et Bélanger-Dion, 2003, 2006; CISSSL, 2016), de même qu'entre les hommes et les femmes (Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, 2014). L'écart entre les hommes et les femmes est par ailleurs particulièrement prononcé chez la population âgée de 65 ans ou plus, alors que parmi ce groupe, plus d'une femme sur cinq est sous la mesure de faible revenu (MFR) dans la région (CISSSL, 2016).

Ainsi, selon les intervenants cités dans une recherche portant sur le développement social dans les Laurentides (Lussier et Hudon, 2012), le phénomène de l'itinérance est bien ancré dans la région, particulièrement dans les villes des secteurs centre et sud, plus précisément à Saint-Jérôme. Selon les intervenants interrogés pour les fins de cette étude, l'itinérance vécue en milieu urbain dans les Laurentides s'apparente à celle vécue à Montréal, alors qu'en milieu rural, la situation doit être appréhendée différemment. De fait, selon cette étude, l'errance en milieu rural est invisible, car les personnes vivent davantage une itinérance épisodique, pouvant réussir à trouver un refuge temporaire, par exemple, chez des amis, dans un camping, dans leur voiture ou squattant un chalet. L'étude de Carle et Bélanger-Dion (2007) qui porte sur les situations d'urgence sociale vécue chez les jeunes en région rurale des Laurentides, faisait à ce sujet un constat similaire.

D'autres études identifient les facteurs de risque présents sur tout le territoire et généralement associés à l'itinérance. En 2003, une étude réalisée par Carle et Bélanger-Dion qui se penchait sur l'itinérance dans les Laurentides, révélait une dégradation des conditions sociales dans cette région (prévalence élevée de personnes vivant seules, de ménages sous le seuil de la pauvreté, de suicides, de la criminalité, de la détresse psychologique et du taux élevé de signalements reçus à la Direction de la protection de la jeunesse). Cette détérioration sociale s'accroissait en outre en allant vers le nord, alors qu'on y retrouvait une population plus dense et plus pauvre. Dans une autre étude de 2006, les auteurs avaient relevé le manque de ressources d'hébergement temporaires, plus particulièrement dans la région rurale des Laurentides, lesquelles étaient insuffisantes pour répondre aux nombreuses difficultés vécues sur le territoire (Carle et Bélanger-Dion, 2007). Les résultats de l'étude suggéraient que les ressources d'hébergement étaient parfois inadéquates en termes de sécurité ou de salubrité (Carle et Bélanger-Dion, 2003) et souvent elles-mêmes en grandes difficultés, c'est-à-dire sous-financées (Carle et Bélanger-Dion, 2003). Dans ce contexte, révélait cette étude, une grande part des demandes d'aide d'hébergement d'urgence étaient transférées vers Montréal.

Déjà en 2007, le Plan communautaire sur l'itinérance réalisé dans le cadre du programme sur l'*Initiative des Partenariats de lutte contre l'itinérance* (IPLI) soulignait ces lacunes des ressources d'aide et d'hébergement dans la région des Laurentides, ce qui se confirme encore maintenant (CRSDL, 2016). On y fait, entre autres, mention de l'insuffisance des ressources d'hébergement pour les femmes itinérantes ou sans domicile fixe, des centres

de jour, ainsi que des logements avec soutien communautaire ou logements transitoires de dépannage pour toute clientèle (18-99 ans), notamment pour les familles et les adultes avec problèmes de santé mentale et sans domicile fixe.

En addition aux facteurs de risque associés à l'itinérance présents sur le territoire, la forte croissance démographique en cours dans la MRC de La Rivière-du-Nord (11,6 % entre 2011-2016) ainsi que le vieillissement important de la population, sont des enjeux de la région dont il faut tenir compte, considérant que les ressources devront composer avec ces réalités (CISSSL, 2016b; CRDSL, 2016). L'étendue du territoire de la région des Laurentides, lequel entraîne des besoins de transport importants pour l'accessibilité aux ressources, constitue enfin un autre enjeu régional à considérer (CRDSL, 2016).

Plusieurs de ces indicateurs propres au territoire où se situe la Maison de Sophia nous paraissent importants pour appréhender le phénomène de l'itinérance féminine en milieu péri-urbain et rural, ainsi que les services d'aide et d'hébergement qui sont destinés aux femmes itinérantes. Cela renforce selon nous l'intérêt de porter un regard situé, localement et régionalement sur le phénomène. Aussi, il apparaît essentiel que les statistiques existantes soient jumelées à des connaissances en provenance des milieux de pratique pour réaliser une lecture plus complète du phénomène (CISSSL, 2016). La section suivante présente ce que propose la Maison de Sophia en réponse à cette situation.

2.2.2 Émergence et historique

Située à St-Jérôme dans la MRC de la Rivière-du-Nord et sur le vaste territoire des Laurentides, c'est en 2007 que la Maison de Sophia a été mise sur pied. À l'époque, un groupe de chrétiens évangéliques de la région, parmi lesquels figure la directrice actuelle, rêvait qu'une ressource pour les femmes en difficulté prenne place dans les locaux du grand bâtiment utilisé par l'Église de la rue Lachaine à St-Jérôme. Au fil du temps, si une identité laïque a rapidement pris le pas sur celle d'un organisme chrétien évangélique et si le bâtiment a été vendu en cours de route, l'importance de répondre au besoin criant d'hébergement pour femmes en difficulté par des « actions dirigées avec amour » (Plan d'affaires, 2007) a mobilisé sans relâche le petit groupe dans la réalisation de leur objectif. Devant les doutes émis par nombre de partenaires quant aux résultats d'un mandat fondé sur une culture d'autonomie des femmes, la vision portée par les fondateurs s'est d'ailleurs renforcée par la croyance en la nécessité du projet et dans le potentiel des femmes.

C'est à la suite d'un processus de partenariat avec l'Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme que le projet d'hébergement pour femmes en difficulté a pu se concrétiser avec l'obtention, en décembre 2012, d'une maison de ville (HLM) de 3 chambres située dans un quartier en périphérie de St-Jérôme, sur la rue Calixa-Lavallée. En 2014, après d'importantes rénovations et agrandissements orchestrés et subventionnés par l'OMH, de nouveaux locaux de la Maison de Sophia pouvant accueillir à la fois les bureaux et l'hébergement de transition ouvrent leurs portes. Dès lors, l'organisme est en mesure d'élargir son offre de services d'hébergement pour les femmes en difficulté avec l'hébergement à moyen terme, lequel s'établit dans le premier logement de la rue Calixa-Lavallée.

Quelques années plus tard, à l'automne 2017, devant le constat d'un besoin d'hébergement d'urgence pour femmes en difficulté dans la région, en réponse aux demandes nombreuses de la part des femmes pour une ressource qui leur est destinée et grâce à l'implication de l'OMH de St-Jérôme, la Maison de Sophia relève le défi de devenir le premier organisme de la région à offrir un service d'hébergement d'urgence gratuit pour les femmes en difficulté. Treize femmes en difficulté peuvent bénéficier de ses services d'aide et d'hébergement, la Maison de Sophia disposant de 4 places en hébergement d'urgence pour une durée maximale de trente jours; de 6 places en hébergement de transition pour une durée variable pouvant aller jusqu'à 3 mois; et de 3 places en hébergement moyen terme d'une durée indéterminée.

2.2.3 Mission et objectifs

La mission de la Maison de Sophia est d'héberger des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance, de les accompagner dans un processus de réintégration sociale en soutenant leur autonomie et leur autodétermination en favorisant leur capacité d'agir sur leur propre vie (Rapport d'activité 2017-2018). Les objectifs d'intervention se déclinent comme suit : soulager la pauvreté en exploitant un centre d'hébergement pour femmes en difficulté, et de les accompagner dans des démarches de réinsertion sociale (Lettres patentes, 16 octobre 2018).

2.2.4 L'équipe d'intervention

L'équipe régulière de la Maison de Sophia est composée de trois intervenantes, d'une directrice générale et d'une adjointe administrative, mais son approche inclusive et ouverte vers la communauté en fait une équipe qui inclut des femmes anciennement hébergées, des stagiaires, des bénévoles, des membres de la communauté et des partenaires, lesquels contribuent à l'accomplissement de la mission de même qu'à l'ambiance de la maison. Toutes les intervenantes ont comme mandat d'accompagner les femmes. Elles se voient aussi attribuer des tâches propres au rôle plus spécifique, mais complémentaire, qu'elles occupent au sein de l'équipe, et ce, à partir de leurs intérêts et expertises propres (rédaction, art, organisation et logistique, encadrement, etc.).

L'intervenante en charge du soutien résidentiel avec accompagnement (SRA⁴), accompagne plus particulièrement les femmes en situation d'itinérance chronique ou épisodique. Elle travaille en collaboration avec le comité de coordination du projet SRA de la région qui mobilise des intervenant.e.s de quatre organismes de St-Jérôme : Fleur de Macadam, L'Écluse des Laurentides, Café de rue SOS et Maison de Sophia. Elle participe enfin à la Table itinérance des Laurentides. L'intervenante attirée à la vie de groupe s'occupe pour sa part de l'animation des ateliers de groupe (capsules), du bon

⁴ L'approche stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) consiste à fournir un logement permanent aux personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique sans la condition d'avoir au préalable effectué une démarche pour résoudre leurs problèmes persistants comme la toxicomanie ou les troubles de santé mentale. Selon cette approche, une fois la stabilité du logement assurée, les individus pourront alors se concentrer sur ces problèmes. L'approche mise sur la disponibilité d'une équipe d'intervenants qui suivront étroitement les personnes admises au programme et les accompagneront afin qu'ils accèdent à différents services, selon leurs besoins : services de logement avec soutien; services de soutien clinique et services de soutien complémentaires. À St-Jérôme, un regroupement de quatre organismes (Fleur de Macadam, L'Écluse des Laurentides, Café de rue SOS et Maison de Sophia) s'assure ainsi de rejoindre les personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique de la région en offrant un ensemble de services dans un cadre concerté et intégré dans le continuum de services de la région.

fonctionnement de la vie en maison et de l'animation des rencontres de groupe. L'intervenante « milieu » se dédie plutôt aux activités communautaires : elle assure une présence dans le quartier, en plus de participer à la Table santé mentale des Laurentides. La directrice de la Maison de Sophia a comme rôle le maintien de la mission, de l'orientation et de la stratégie de la Maison de Sophia, la participation à l'élaboration du budget et son suivi, de même que la supervision et le suivi clinique de l'équipe de travail. L'adjointe administrative a, quant à elle, la charge du suivi administratif, de la recherche et rédaction des demandes de subventions, en plus de participer à la mission de la Maison de Sophia.

Des heures bénévoles (10 heures) sont en outre inscrites dans la liste de tâches des membres de l'équipe, ce qui implique qu'elles offrent une participation bénévole dans des projets de leurs choix liés à la Maison de Sophia (Description de tâches, 2016). Enfin, l'équipe est sous la responsabilité d'un conseil d'administration (C.A.), composé de 5 membres élus lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), aux qualités et expériences diverses, et de la directrice générale qui est membre d'office.

La Maison de Sophia accueille également en son sein des personnes en situation de réinsertion sociale, des bénévoles et des stagiaires (soins infirmiers, travail social, etc.). La Maison de Sophia participe également au développement de diverses collaborations, en plus d'initier des communautés de partage réunissant divers partenaires des milieux communautaires, institutionnels, scolaires. Ce volet de l'intervention qui se réalise en partenariat favorise le co-apprentissage, la sensibilisation et l'échange d'outils et de stratégies pour contrer l'itinérance et les difficultés vécues par les femmes dans la région. Enfin, c'est par l'implication de toutes et chacune, apportant sa couleur et son expertise à la ressource, intervenantes, femmes résidentes, anciennes hébergées, bénévoles, stagiaires et partenaires, que la mission de la Maison de Sophia se réalise, et c'est sur cette volonté de collaboration que se fonde le travail d'intervention. De fait, la location de locaux à prix modique par l'Office municipal d'habitation à la Maison de Sophia permet aux femmes en difficulté, d'avoir accès à un hébergement à moindre coût au sein de la ressource à moyen terme, et plus récemment à l'hébergement d'urgence.

2.2.5 Des services de soutien et d'hébergement

Les services de la Maison de Sophia comprennent quatre volets d'intervention : l'hébergement, l'accompagnement social jumelé aux activités de groupe et à la co-intervention, le suivi dans la communauté et la sensibilisation.

De l'hébergement d'urgence (30 jours maximum), à transitoire (3 mois maximum) jusqu'à moyen terme (2-3 ans), les femmes peuvent bénéficier de services d'aide et d'hébergement à travers un cheminement progressif avec la Maison de Sophia. L'accompagnement social réalisé auprès des femmes inclut les services d'intervention d'urgence, l'évaluation des besoins et des services, les suivis hebdomadaires, le soutien dans les démarches, le soutien téléphonique, l'écoute, l'aide et les références (Rapport d'activités, 2017-2018).

Grâce à des ententes avec les programmes Supplément au loyer (PSL⁵) et Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA), la Maison de Sophia accompagne et soutient en outre les femmes qui le souhaitent vers la stabilité résidentielle à travers le volet de suivi dans la communauté. D'après l'approche SRA, le projet développé à la Maison de Sophia vise à aider les personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique à faire une transition aussi rapide que possible de la rue, ou de refuges d'urgence, à un logement ou une chambre de façon permanente, et à disposer de mécanismes de soutien adaptés à leurs besoins (Portrait de la Maison de Sophia, 2015).

En plus des résidentes, la Maison de Sophia accueille à l'occasion des femmes en situation précaire ou à risque d'itinérance qui demandent un soutien temporaire. Il s'agit souvent de femmes anciennement hébergées en processus de réinsertion dans la communauté. Or, il n'est pas nécessaire d'avoir été hébergée à la Maison de Sophia pour bénéficier de cet accompagnement. Ce type d'intervention est vu comme de la prévention auprès des femmes en difficulté de la région, et un moyen efficace pour faciliter le suivi des femmes anciennement hébergées (Portrait de la Maison de Sophia, 2015). Toute femme en situation d'itinérance ou à risque de se retrouver en situation d'itinérance sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord peut donc bénéficier du soutien et de l'accompagnement ponctuel des intervenantes et des bénévoles de la Maison de Sophia en lien avec la recherche de logement, le placement (installation) en logement et le maintien et suivi en logement. Enfin, s'ajoute aux interventions d'aide directe réalisées auprès des femmes, une dimension de sensibilisation de toute la communauté et des intervenants sociaux à la situation et aux besoins particuliers des femmes itinérantes et en difficulté de la région. La pratique d'intervention est de ce fait dynamique, en constante évolution et elle exige des ajustements continuels. Les piliers d'intervention en lien avec la philosophie de l'organisme sont les approches sociocommunautaire, humaniste, lesquelles se conjuguent dans l'intervention en milieu de vie pour servir de levier dans le travail d'intervention (Relais-femmes, 2009). Elles sont déterminantes dans l'orientation de l'accompagnement réalisé auprès des femmes dans une perspective de co-construction.

Les intervenantes agissent en complémentarité avec le réseau des femmes, deviennent des ressources pivot, facilitent les liens avec les ressources et les organismes du milieu, avec les réseaux personnel et institutionnel des femmes, et au sein même de la Maison de Sophia.

⁵ Le programme de Paiement supplémentaire au loyer (PSL) est administré par la Société d'habitation du Québec qui en confie la gestion à des offices d'habitation (OH), à des coopératives d'habitation (COOP) ou à des organismes sans but lucratif (OSBL), et permet à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements qui font partie du marché locatif privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation (COOP) ou à des organismes sans but lucratif (OSBL), tout en payant un loyer similaire à celui d'une habitation à loyer modique. Les locataires qui bénéficient de ce programme paient un loyer correspondant à 25 % de leur revenu. Des critères comme le revenu servent à établir l'admissibilité au programme, mais certaines personnes vivant des situations exceptionnelles peuvent être placées en priorité sur les listes d'attente, comme les personnes victimes de violence conjugale.

CHAPITRE 3

Méthodologie de la recherche évaluative et participative

Le présent chapitre décrit les aspects méthodologiques nécessaires à l'élaboration du travail de recherche ayant permis d'approfondir les connaissances sur le phénomène de l'itinérance des femmes en milieu rural et péri-urbain, sur l'expérience des femmes, ainsi que sur les pratiques sociocommunautaires visant à les soutenir. Dans un premier temps, nous présentons la structuration de l'étude, comprenant l'approche privilégiée, le type de recherche, le mode de collecte de données et ses diverses étapes. Dans un deuxième temps, il sera question des modalités d'analyse des résultats. Enfin, dans un troisième temps, nous décrivons le dispositif de suivi de la recherche en lien avec l'approche participative privilégiée, la composition du comité de suivi, le déroulement de ses réunions et les conditions de sa réalisation.

3.1 Une approche qualitative

Cette étude visait à comprendre comment se déploie l'itinérance féminine en milieu rural et péri-urbain et en quoi la pratique d'intervention de la Maison de Sophia participe à la prévenir et à la réduire sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord. Elle comportait en ce sens deux volets d'analyse : la particularité de l'itinérance féminine en milieu semi-urbain et rural et les pratiques d'intervention de la Maison de Sophia. À cet effet, un devis de recherche qualitatif a été privilégié à partir d'une étude de cas. La recherche qualitative, ayant comme intention de comprendre un phénomène social se penche plus spécifiquement « [...] sur l'analyse des processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale » (Deslauriers, 1991, p. 6). Effectivement, il ne s'agissait pas de mesurer le taux de réussite de sortie d'une situation d'itinérance chez les femmes ayant bénéficié des services de la Maison de Sophia, mais plutôt de documenter les pratiques d'intervention privilégiées de la Maison de Sophia, ses effets, et ce en adoptant une posture ethnographique et une lecture plurielle à partir du regard des femmes hébergées.

3.2 Une étude de cas évaluative et participative

L'objet de cette étude, les pratiques d'intervention de la Maison de Sophia, est complexe, étant influencé par un contexte externe, notamment économique, politique et social, mais aussi un contexte interne propre à la vision des actrices qui y œuvrent et dont il peut être difficilement dissocié (Yin, 2009). Ces facteurs ont donc un impact sur la contribution et les solutions que peuvent apporter l'organisme aux femmes en situation d'itinérance sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord. Pour cette raison, l'étude de cas est toute indiquée car elle permet d'étudier des « entités complexes telles qu'une organisation, une entreprise ou une localité » (Côté, 2014, p. 142). Les chercheurs y ont également recours

dans le cadre d'une évaluation de programmes afin de mesurer leur efficacité et d'établir leurs limites (Roy, 2016).

Pour la présente recherche, l'étude de cas prend racine dans une démarche participative à caractère évaluatif fondée sur l'engagement de personnes généralement considérées comme des acteurs « non évaluatifs » (directrice de la Maison de Sophia, intervenantes, organismes partenaires, femmes-participantes, membres du C.A) dans le processus évaluatif (Jacob & Ouvrard, 2009). Ce projet de recherche résulte de la volonté de la Maison de Sophia de se pencher sur ses pratiques d'intervention sociales émergente et d'évaluer celle-ci dans le but de répondre le plus efficacement possible aux besoins des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Dans les dernières décennies, en réponse aux problèmes sociaux émergents ainsi qu'à leur complexité, les intervenants ont cherché à dégager des espaces de réflexion à propos de leurs pratiques (Doucet et Bourassa, 2016) dans une perspective d'amélioration continue de celles-ci. En intégrant le point de vue des personnes directement concernées par une initiative, la recherche évaluative-participative poursuit la double visée du développement des connaissances et d'amélioration continue de l'action, et ce, dans le but de soutenir le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (Dufort, Le Bossé & Papineau, 2001). Ce choix méthodologique de l'étude de cas, permettant une compréhension complète du phénomène à partir de la triangulation des données recueillies selon les points de vue des différents acteurs impliqués (Walshe et al., 2004), s'avère ainsi tout à fait pertinente.

Étant davantage conceptualisée comme une approche ou une stratégie méthodologique que comme une méthode (Dalh, Larivière & Corbière, 2014; Roy, 2009), l'étude de cas fait plutôt appel à plusieurs méthodes de collecte de données. Le choix des techniques de collecte et d'analyse des données dépend dès lors de ce qui permettra de comprendre au mieux le phénomène en profondeur, ainsi que de répondre aux objectifs de la recherche. Le croisement des données obtenues selon diverses méthodes permet en outre de minimiser les biais possibles propres à chacune (Roy, 2016) ainsi que d'approfondir les informations obtenues pour rendre compte de façon optimale de la situation (Côté, 2014). Ainsi, la recension des écrits, l'analyse documentaire, l'observation participante, les entretiens individuels semi-dirigés et les groupes de discussion ont permis de recueillir des données afin de répondre aux objectifs de la recherche.

3.3 Les outils de collecte de données

Cette section permet de situer l'apport particulier de chacune des techniques de collecte de données aux objectifs poursuivis dans cette recherche.

3.3.1 Étude et analyse documentaire

Dans un premier temps, la réalisation d'une étude documentaire à partir de la revue de la littérature sur l'itinérance féminine et les pratiques sociocommunitaires d'aide et d'hébergement auprès des femmes itinérantes a permis de recueillir des informations en

lien avec le sujet de la recherche et de les étudier à la lumière des objectifs poursuivis. Ces données ont d'abord servi à produire un état de la question sur l'itinérance féminine ainsi que sur la pratique socio-communautaire en itinérance féminine, précisément sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord, permettant de bien cerner la problématique de recherche et de cibler les lacunes à combler dans la littérature sur le sujet (chapitre 1 du présent rapport). Ces données ont ensuite permis d'élaborer un portrait de la situation socioéconomique des Laurentides et de situer l'objet de la recherche (la première partie du chapitre 2 du présent rapport). Cette première étape fut réalisée à partir de plus d'une centaine de ressources (voir Bibliographie).

Une analyse des documents de la Maison de Sophia a également été réalisée. La grande ouverture de l'organisme face au travail de recherche réalisé a favorisé l'accès privilégié aux archives, incluant divers fichiers électroniques, soit les rapports d'activités antérieurs, les demandes de financement, le guide d'intervention, les tableaux d'activités, ainsi que les lettres patentes. Cette étape de la collecte de données à partir des archives se révèle pertinente car celles-ci contiennent un discours brut. Compte tenu de l'objectif de la recherche, l'intérêt de cette étape de la collecte de données était d'étudier l'évolution de l'organisme, sa mission et objectifs de départ, l'organisation des services, la philosophie de l'intervention, le financement, etc. Des entretiens informels conduits auprès de l'équipe d'intervention ainsi que la méthode de l'observation participante ont permis de décrire les pratiques d'intervention (deuxième partie du chapitre 2 du présent rapport).

3.3.2 Observation participante

Dans le cadre de la présente recherche, l'observation participante était nécessaire pour la compréhension de l'objet d'étude, puisqu'elle permettait à la coordonnatrice de recherche de vivre la réalité de la pratique de l'organisme et de comprendre certaines dynamiques difficilement décriptables par une personne extérieure. Deux étapes ont été privilégiées. D'abord, des périodes d'observation libre se sont déroulées entre octobre et décembre 2017, grâce à une fréquentation hebdomadaire de l'organisme. L'appropriation du contexte a requis de la part de la coordonnatrice de recherche un temps d'observation à la Maison de Sophia, elle a rencontré les femmes-participantes, les gens du voisinage à l'occasion d'activités à la MDS, les intervenantes et la directrice. Cette étape a permis de bâtir un lien de confiance avec les femmes-participantes et l'équipe de la Maison de Sophia. Ensuite, des périodes d'observation participante menées par la coordonnatrice de recherche se sont déroulées entre janvier 2018 et mars 2018, et avaient pour objectif une immersion totale sur le terrain pour tenter d'en saisir toutes les subtilités (Bastien, 2007). Pour cette étape de la collecte de données, l'observation-participante a permis de se familiariser avec une diversité de situations se déroulant à l'intérieur de l'organisme (la vie en maison d'hébergement, les activités de groupe et les rencontres d'équipe) ainsi qu'à l'extérieur avec différents partenaires (rencontres de C.A, rencontres auprès des partenaires lors d'une rencontre de la Table itinérance des Laurentides, à l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Maison de Sophia, au 5 à 7 marquant l'ouverture officielle

de l'hébergement d'urgence de la Maison de Sophia, lors de l'activité des Serres de Clara). Ces observations in-situ ont permis de relever les différentes réalités vécues par les femmes en milieu de vie, de même que la nature diverse des interventions réalisées, que ce soit en groupe, en individuel ou avec la communauté.

De façon à appuyer cette méthode de collecte d'informations, un journal de bord fut utilisé dans lequel ont été consignées des réflexions et des observations à partir d'une grille d'observation participante basée sur la catégorisation des pratiques d'intervention communautaires de René, Duval, Fournier & Garon (2001) (philosophie/orientations; fonctionnement; analyse des besoins de la communauté/clientèle; financement; évaluation; relations extérieures et actions/programmation). Ce journal de bord a permis également de consigner différents éléments de la conduite de la recherche. Le journal des observations fait référence aux « activités méthodiques de consignation de traces écrites (Baribeau, 2005) et est compris comme la « mémoire vive de la recherche » (Savoie-Zajc, 2004). Le journal de bord a été un outil important non seulement pour conserver des traces du processus mis en place, mais aussi pour l'analyse des données de l'enquête.

3.3.3 Entretiens individuels et de groupes

Enfin, pour la présente recherche, le recours aux méthodes de l'entretien individuel et de l'entretien de groupe était approprié, car il s'agissait de recueillir le point de vue des personnes principalement concernées par la problématique selon des objectifs précis et de confronter ces différents points de vue pour une meilleure vue d'ensemble du phénomène étudié. Le choix de l'échantillon a été fait en fonction de la problématique de recherche. Au cœur de cette problématique, les « acteurs socialement compétents » (Savoie-Zajc, 2009, p. 103) sont désignés comme étant les femmes qui ont vécu ou sont à risque de vivre une situation d'itinérance, l'équipe de la Maison de Sophia, de même que les différents acteurs qui gravitent ou collaborent avec l'organisme.

3.4 La procédure de recrutement pour les entretiens individuels et de groupe

3.4.1 Entrevues individuelles auprès des femmes

Le but de l'entretien individuel est de développer une compréhension à partir du point de vue et l'expérience de la personne qui prend part à cet entretien (Van de Sande et Schwartz, 2017). Tel que le précisent Gaudet et Robert (2018) : « Au-delà des informations factuelles (sur les caractéristiques, les routines, etc.), les entretiens donnent accès à des pratiques individuelles et collectives, à des habitudes, à des trajectoires, à des processus et à des dynamiques, à des raisonnements, à des valeurs, à des opinions et à des représentations. » (p. 95). Pour des raisons éthiques (confidentialité et consentement à participer), mais également pour entrer en contact avec les femmes qui ne sont pas hébergées à la Maison de Sophia, des personnes-ressources (des intervenantes ou la directrice) ont établi le premier contact avec ces participantes potentielles. Elles nous ont ensuite fourni leurs coordonnées. À noter qu'une invitation à participer à une rencontre de présentation de la recherche a été réalisée par la coordonnatrice de la recherche au

début du mois de mars 2018. Cette rencontre réunissant 8 femmes ainsi qu'une ancienne résidente de la Maison de Sophia, visait à créer un contact plus formel avec les femmes-participantes, à leur présenter la recherche, à répondre à leurs questions et enfin à démarrer le recrutement. Les principes d'une recherche participative leur ont été présentés et une discussion autour du sujet de l'itinérance féminine en milieu rural et péri-urbain a également permis de clarifier le sujet de l'étude.

Les femmes-participantes rencontrées ont été informées avant le début de l'entretien de ce que signifiait leur participation à la recherche, des risques associés même si minimes, et de la possibilité de se retirer du processus en tout temps sans qu'aucun préjudice ne soit encouru. Elles ont ensuite signé un formulaire de consentement de façon éclairée (le formulaire de consentement peut être consulté à l'Annexe II). Les entretiens, enregistrés sur support audio, ont été réalisés à partir d'un schéma d'entrevue mixte, c'est-à-dire élaboré à partir des éléments issus de la recension des écrits scientifiques et ensuite enrichis des éléments qui ont émergé de l'observation participante. Les thèmes abordés avec les femmes portaient principalement sur leurs parcours avant, pendant et après leur séjour à la Maison de Sophia; les difficultés vécues; les interventions dont elles ont bénéficié ou bénéficient toujours; et les effets de la Maison de Sophia sur leur vie. Le schéma d'entretien peut être consulté à l'Annexe III. Les entretiens ont été réalisés dans un lieu et à un moment déterminé à la convenance des femmes-participantes (soit dans un local de la Maison de Sophia ou à leur domicile).

Entre mars et juin 2018, dix femmes-participantes de la Maison de Sophia de même que quatre membres du personnel ont ainsi été rencontrées dans le cadre d'entretiens individuels semi-dirigés d'une durée de 90 minutes chacun. Les femmes-participantes ont été sélectionnées pour la participation à un entretien individuel en fonction de leur expérience et de leur capacité à participer à ce type d'entretien selon les personnes-ressources qui nous les ont référées. Comme en témoignent les données présentées au Tableau I, ces femmes entretenaient un lien avec la Maison de Sophia, qu'elles soient en hébergement à la Maison de Sophia ou en logement. Il s'agissait de femmes: 1) en hébergement transitoire (3); 2) en hébergement à moyen terme (1); 3) en appartement et recevant le soutien d'une intervenante de la Maison de Sophia au besoin (3); 4) en appartement et recevant le soutien d'une intervenante de la Maison de Sophia conformément aux programmes Paiement supplémentaire au loyer (PSL) et Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) (3). Voir les annexes 12 et 13 pour plus d'explication sur les types d'hébergement et les différentes formes de soutien.

TABLEAU I
LIEN AVEC LA MAISON DE SOPHIA

Femmes-participantes recrutées (entretiens individuels)	
Type d'hébergement	Nombre
Hébergement transitoire	3
Hébergement moyen terme	1
En appartement avec soutien	3
En appartement avec soutien SRA	3
Total	10

3.4.2 Entrevues individuelles auprès de l'équipe de la Maison de Sophia

Dans le cadre des entretiens individuels, les membres de l'équipe d'intervention et la directrice ont été recrutées par le biais d'un courriel d'invitation à prendre part à la recherche. Les entretiens ont été réalisés dans un lieu et à un moment déterminé à la convenance de chacune (à la Maison de Sophia, à l'intérieur des bureaux ou dans la cour extérieure). Selon les objectifs de recherche, il s'avérait important de porter une attention à l'expérience d'intervention à la Maison de Sophia et de questionner les intervenantes elles-mêmes sur leur pratique. Ces dernières ont ainsi été interrogées sur : la façon dont elles définissent l'itinérance, plus particulièrement celle vécue par les femmes et celle vécue en région; les besoins des femmes qui font appel à la Maison de Sophia; leur perception quant à leur rôle d'intervenante à la Maison de Sophia et, enfin; ce qui caractérise leur approche d'intervention. Le schéma qui a servi pour la conduite des entretiens individuels réalisés auprès des intervenantes et le formulaire de consentement peuvent être consultés à l'Annexe IV et V.

3.4.3 Entrevues de groupes

Selon Geoffrion (2009), le groupe de discussion facilite la compréhension du comportement et des attitudes d'un groupe cible. Dans le contexte de la présente recherche, particulièrement du fait de son caractère évaluatif, cet outil de collecte s'est présenté comme complémentaire aux méthodes de l'observation in situ et de l'entrevue semi-dirigée, tout en permettant de valider et d'approfondir certaines informations recueillies. Les entretiens de groupe ont été réalisés auprès de différents acteurs – (voir le tableau plus bas groupes de discussion) dans le but de compléter et de valider les

informations récoltées tant lors de l’observation participante que lors des entretiens individuels réalisés auprès des femmes-participantes et des membres de l’équipe de la Maison de Sophia.

En lien avec les objectifs de la recherche, des informations ont ainsi été recueillies par le biais d’entretiens de groupe d’une durée approximative de 3 heures. Comme en témoignent les données présentées dans le Tableau II, des groupes de discussion ont ainsi été menés entre le 27 septembre 2018 et le 12 octobre 2018 auprès : 1) des femmes-participantes (9 participantes); 2) des membres de l’équipe de la Maison de Sophia (8 participantes); 3) des membres du conseil d’administration (6 participants); 4) des collaborateurs⁶ et partenaires (6 participants).

TABLEAU II
PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION SELON LES CATÉGORIES D’ACTEURS

Participants	Nombre de participants
Femmes-participantes	9
Équipe élargie de la Maison de Sophia	8
Conseil d’administration de la Maison de Sophia	6
Collaborateurs et partenaires de la Maison de Sophia	6
Total	29

Entrevue de groupe auprès des femmes-participantes

Pour le recrutement des femmes-participantes de la Maison de Sophia à l’entretien de groupe nous avons déjà, lors des entretiens individuels, annoncé qu’un entretien de groupe aurait lieu. Celles ayant déjà donné leur consentement à participer lors de l’entretien individuel ont reçu un appel téléphonique pour les informer de la possibilité de prendre part à cet entretien de groupe et pour discuter de la date à laquelle se tiendrait celui-ci. Pour celles qui vivaient à la Maison de Sophia, plusieurs connaissaient déjà la coordonnatrice de recherche de même que la recherche en cours. Elles ont pu répondre à une invitation à participer à l’entretien de groupe.

L’entretien de groupe réalisé auprès des femmes-participantes de la Maison de Sophia (9) visait à valider ainsi qu’à approfondir les informations récoltées au cours des entretiens

⁶ Une distinction est établie entre partenaires et collaborateurs dans le cadre de ce projet. Les partenaires travaillent en proximité avec la MDS.

individuels réalisés auprès d'elles. Après une présentation des résultats préliminaires des entretiens individuels, elles ont été invitées à réagir à ces résultats. L'entretien en groupe portait ensuite sur les effets de la pratique de la Maison de Sophia. Le schéma d'entretien peut être consulté à l'Annexe VI.

Entrevue de groupe auprès de l'équipe élargie de la Maison de Sophia

Pour le recrutement des membres de l'équipe élargie de la Maison de Sophia, des envois par courriels et des appels téléphoniques ont été réalisés. Pour les bénévoles et stagiaires rencontrés sur le terrain au cours de la recherche et ayant démontré un intérêt à participer à un entretien de groupe, ils ont été invités à participer par courriel ou par téléphone. D'autres personnes ont aussi été rejointes par le biais de personnes ressources. Celles-ci ont d'abord obtenu leur consentement avant que ne soit transmis leur adresse courriel ou leur numéro de téléphone pour procéder à l'invitation à participer à un entretien de groupe.

L'entretien de groupe réalisé auprès de l'équipe élargie de la Maison de Sophia visait à approfondir les informations récoltées au cours des entretiens individuels réalisés auprès des membres de l'équipe de la Maison de Sophia. Les résultats préliminaires ont d'abord été présentés et une discussion a suivi en leur proposant de réagir au contenu. Le formulaire de consentement et le schéma d'entretien peuvent être consultés à l'Annexe VII et VIII.

Entrevue de groupe auprès des membres du C.A de la Maison de Sophia

Déjà informés de la possibilité de prendre part à la recherche, les membres du conseil d'administration de la Maison de Sophia ont été recrutés par le biais de courriels d'invitation à participer à un entretien en groupe. Cet entretien de groupe s'est tenu au domicile d'une des membres à un moment de leur convenance. Les objectifs de cet entretien de groupe étaient de compléter les informations récoltées sur la pratique de la Maison de Sophia par le biais de l'observation participante et des entretiens individuels réalisés auprès des femmes-participantes et de l'équipe de la Maison de Sophia. Les questions portaient sur leur perception des femmes en situation d'itinérance dans la région de la MRC de la Rivière-du-Nord et des Laurentides, sur leur implication à la Maison de Sophia ainsi que sur leurs impressions concernant la pratique de la Maison de Sophia. Le schéma d'entretien est à l'annexe XI.

Entrevue de groupe auprès des partenaires de la Maison de Sophia

Les collaborateurs et partenaires de la Maison de Sophia ont été recrutés par le biais de courriels et d'appels téléphoniques. Un premier contact avait été établi avec certains, lors de la participation aux activités collectives, en les informant du projet et les avisant qu'ils seraient à prendre part, selon leur consentement, à un entretien de groupe. Cet entretien visait à examiner les retombées et les effets de la pratique développée à la Maison de

Sophia. Les questions ont porté principalement sur leur compréhension de l'itinérance féminine, sur leur perception des femmes itinérantes dans la région de la MRC de la Rivière-du-Nord et des Laurentides, ainsi que sur le rôle de la pratique de la Maison de Sophia par rapport à l'itinérance des femmes dans la région. Le formulaire de consentement et le schéma d'entretien peuvent être consultés à l'annexe IX et X.

3.5 Traitement et analyse des données

Au cours de l'étape du traitement et de l'analyse, les données récoltées lors des entretiens individuels, de même que les échanges qui ont eu lieu lors des quatre entretiens de groupe ont été enregistrés et retranscrits. Tous les entretiens de recherche ont été enregistrés avec l'accord des participants. Par ailleurs, les notes produites pendant l'observation participante ont été retranscrites, résumées et analysées. L'analyse inductive a été conduite à partir de la question et des objectifs de recherche. Selon Blais et Martineau (2006), l'analyse inductive met en œuvre trois procédures systématiques dans une recherche qualitative. Il s'agit : « 1- de condenser des données brutes, variées et nombreuses, dans un format résumé; 2- d'établir des liens entre les objectifs de la recherche et les catégories découlant des données brutes; 3- de développer un cadre de référence ou un modèle à partir des nouvelles catégories émergentes; » (Blais et Martineau, 2006, p. 4). Le travail effectué a ainsi permis d'obtenir une vision d'ensemble des données et de commencer l'identification générale des thèmes parmi les résultats obtenus selon les divers modes de collecte. Selon Blais et Martineau (2006), il est impératif de procéder à ces phases afin de « [...] donner un sens à un corpus de données brutes mais complexes, dans le but de faire émerger des catégories favorisant la production de nouvelles connaissances en recherche. » (Blais et Martineau, 2006, p.2). Enfin, cet ensemble de procédures de l'analyse inductive conduit à « passer du spécifique vers le général », les analyses étant produites par généralisation plutôt qu'en tentant de démontrer la preuve.

3.6 Comité de suivi de la recherche

Comme annoncé plus tôt, la démarche participative à caractère évaluatif de cette recherche a été entérinée par la mise en place d'un comité de suivi qui a eu la responsabilité d'encadrer l'ensemble de la démarche et qui a impliqué des femmes-participantes de la Maison de Sophia. Le comité était constitué de professeures de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université Laval et d'une chercheuse du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) (5), de représentants de deux organismes partenaires, de femmes-participantes de la Maison de Sophia (3), de la directrice de la Maison de Sophia et de la coordonnatrice de recherche. À noter que la mise en place du comité de suivi s'est faite après la demande de subvention pour la réalisation de ce projet, donc après l'élaboration des questions de recherche. Les étapes du processus auxquelles les membres du comité ont participé concernent la validation lors de l'élaboration des outils de collecte des données (comme par exemple, après discussion avec les femmes-

participantes, l'emploi de certains termes plutôt que d'autres dans la grille d'entretien a pu être privilégié), l'analyse, l'élaboration du rapport de recherche et des stratégies de transfert de connaissances et, enfin, leur réalisation. Lors de ces différentes étapes, il s'agissait de faire appel à l'expertise des différentes actrices.

3.6.1 Les réunions de comité de suivi de la recherche

La mise en œuvre d'un projet de recherche participative implique la création d'un dispositif ou d'un espace de délibération sur la démarche, la posture et le déroulement de la recherche qui inclut tous les acteurs qui sont partie prenante de la problématique étudiée (Bernier, 2014). Au cours des réunions de comité de suivi de la recherche, on fait ainsi appel à la capacité de réflexion de personnes de toutes provenances et expertises. Celles-ci ont comme mandat d'évaluer et de valider le contenu proposé à chaque étape du processus de la recherche et de s'assurer du respect des objectifs de recherche, des valeurs de la démarche participative et des responsabilités envers tous les participants présents. C'est en ce sens qu'une attention doit être portée à favoriser la participation de chacun et chacune dans la prise de décision, à solliciter les opinions de tous et toutes, à mettre en valeur leurs préoccupations et à assurer l'utilité de la recherche pour ceux-ci.

De façon plus particulière, la directrice de la Maison de Sophia avait le mandat de faciliter la collecte de données sur le terrain, d'assurer la responsabilité à l'égard du bailleur de fonds, d'encadrer l'ensemble de la démarche par rapport au respect des valeurs et de l'approche de la Maison de Sophia. Les personnes issues des organismes partenaires et collaborateurs, pour leur part, s'assuraient également que les décisions prises rejoignent les priorités de la communauté concernée par la recherche. Dans un sens similaire, les femmes-participantes de la Maison de Sophia avaient comme rôle de s'assurer que la prise de décisions dans les différentes phases de la recherche corresponde aux priorités et aux réalités des femmes en difficulté de la région. Les universitaires (professeures-chercheuses, chercheuse et étudiante-chercheuse), enfin, ont assuré l'intégrité de la démarche scientifique du projet et sa cohérence tout au long de l'évolution du projet de recherche.

Durant le projet, le comité de suivi de la recherche a ainsi eu l'occasion de partager de l'information sur l'évolution du processus de la recherche et d'apporter des points de discussion, notamment sur les décisions méthodologiques. Le travail de co-production de connaissances se fonde effectivement sur le débat d'idées, car « la discussion, les échanges sont autant de moyens de faire la recherche; la structuration même de l'avancée des connaissances se fait à partir de ces débats » (Paturel, 2014, p. 113). Les membres du comité dont la participation a pu varier quelque peu en fonction des disponibilités, s'est réuni à 12 reprises. Ces rencontres poursuivaient les objectifs suivants : 1) Discussion autour du dépôt de la demande de certificat éthique, ainsi que l'élaboration d'un calendrier; 2) discussion sur l'analyse documentaire; 3) validation des outils de collecte de données; 4) préparation de la collecte de données; 5) discussion sur les résultats

préliminaires; 6) discussion sur l'analyse des données et, enfin; 7) discussion sur les stratégies de transfert de connaissances et plan de diffusion. Différents outils ont été mobilisés dans ce projet de recherche qui s'appuie sur la collaboration au sein d'un comité de recherche afin de favoriser son bon déroulement. C'est ce qui est discuté ci-après.

3.6.2 Conditions de réalisation

L'animation des réunions du comité de la recherche, le suivi des tâches de chacun et chacune et l'organisation de mécanismes d'échanges de connaissances entre les différents acteurs impliqués font partie des mesures mises en place pour favoriser la réalisation de ce mode de participation à la recherche. Cet exercice, exigeant temps et attention méticuleuse, implique d'encadrer la participation de l'ensemble des membres du comité et de s'assurer qu'ils sont au même diapason les uns et les autres, et possèdent les informations à jour tout au long du processus de recherche de façon à favoriser l'accès aux espaces de parole (Bernier, 2014). Il prend source dans la « cohérence afin que le processus de réflexion collective et la dynamique participative des rencontres fassent écho aux principes de la recherche participative » (Olivier-D'Avignon, Gaudreau, Bernard, Fradet, Gélinau, Raymond & Dupéré, 2018, p. 124). Il nécessite en outre de garder une flexibilité dans la démarche pour dépasser les obstacles dans la participation pouvant appartenir aux situations respectives des membres du comité de suivi, par exemple le manque de disponibilité, et d'offrir un soutien selon les besoins, par exemple le transport pour se déplacer aux réunions. L'établissement et le maintien d'une relation de confiance entre les divers participants au comité de suivi ressort également comme « une condition éthiquement méthodologique » (Paturel, 2014, p. 117) de ce type d'étude, laquelle alimente par ailleurs le processus de recherche et favorise sa pérennité. La mise à plat, tant avec les membres du comité de suivi qu'avec les participants et acteurs du terrain, que ce soit au sujet des outils de collecte (le sens des termes utilisés), de la temporalité de la recherche et des attentes mises en commun fait partie du processus conduit (Marcillat, 2016).

Pour ce faire, la création d'une entente ou contrat de collaboration (voir Annexe I) définissant : les modalités de participation au comité de suivi; le travail d'initiation et d'accompagnement de certains participants, l'animation des réunions dans un climat égalitaire et chaleureux ainsi que dans le suivi entre les réunions pour encourager la réflexion; l'énoncé des objectifs et de l'évolution de la recherche connus de tous; l'identification des points de désaccords; la reconnaissance et la valorisation de la participation de chacun et chacune au comité de suivi; le développement de moyens comme la co-animation pour favoriser la délibération au sein du comité; la surveillance relativement aux problèmes rencontrés au cours du processus de recherche susceptibles de remettre en cause l'éthique du projet; l'évaluation périodique du fonctionnement du comité de suivi et, enfin; l'évaluation de l'atteinte des objectifs fixés, fait partie des outils mis à profit pour appuyer cette relation de confiance entre les membres qui participent

ensemble au développement de la recherche (Bernier, 2014). Enfin, le mode de collaboration sur lequel repose le comité de suivi de la recherche implique des remises en question régulières et des apprentissages qui dépassent la seule validation des hypothèses ou l'accroissement des connaissances. Paturel (2014) note ainsi que : « Les apprentissages collectifs et individuels sont fortement à l'œuvre dans les recherches participatives; on ne sait pas toujours comment ils se sont construits et réappropriés, mais ils sont là et impactent le projet ». (p. 115).

Notamment, dès les premières semaines sur le terrain d'étude et à la suite d'échanges au sein du comité de suivi de la recherche, l'idée de réaliser des entretiens individuels semi-directifs non pas qu'avec les femmes-participantes de la Maison de Sophia, mais également avec l'équipe élargie d'intervention, témoins privilégiés et actrices-clé de la pratique, s'est révélée nécessaire. Les limites de l'observation participante pour saisir la complexité de la pratique de la Maison de Sophia sont vite apparues. De fait, l'observation in-situ à elle seule ne permettait pas de décrire finement et d'analyser la pratique étudiée au prisme d'une multitude de regards, selon les objectifs de la recherche. L'importance de collecter des informations de manière formelle et informelle sur l'expertise d'intervention de l'équipe de la Maison de Sophia s'est ainsi révélée d'elle-même. La décision de réaliser des entretiens individuels permettant de dégager des indicateurs de la pratique et d'en faire un bilan approfondi lors de l'entretien de groupe prévu auprès de l'équipe de la Maison de Sophia, a donc été prise avec l'accord de tous, bien que cette méthode n'ait pas été prévue lors de la demande de subvention. Avec le comité de suivi de la recherche, il a donc été convenu de procéder ainsi, soit par l'ajout d'entretiens individuels avec les membres de l'équipe régulière de la Maison de Sophia.

De plus, il a été convenu de ne pas bâtir de grille d'observation précise, mais plutôt d'adopter une approche de théorisation empirique et inductive tout au long de la recherche, tout en gardant en tête le modèle de catégorisation des pratiques communautaires de René et al. (2001). Selon Paturel (2014), ce type d'immersion implique de « faire ces allers et retours entre le recueil de données et le terrain, les interactions entre les acteurs et la construction pas-à-pas des outils et de la conceptualisation » (p. 118). Une autre importante décision a également été prise par rapport au guide d'entretien pour les femmes-participantes, soit celle de diviser l'entretien en trois phases (avant, pendant, après l'hébergement à la Maison de Sophia) et d'intégrer au guide d'entretien des questions relatives à la trajectoire de vie et aux difficultés vécues qui ont amené les femmes à la Maison de Sophia. L'ajout de questions socio-démographiques a également été convenu. Enfin, à mi-parcours de la recherche, la pertinence d'intégrer à l'équipe de recherche une étudiante de doctorat pour son expertise en codification afin de réaliser cette étape importante, de même qu'une étudiante de la maîtrise pour réaliser la transcription des entretiens et des synthèses des entrevues est apparue en raison de la lourdeur de la tâche pour la coordonnatrice et du temps limité pour réaliser le travail.

En conclusion, les maîtres-mots d'une telle démarche de recherche sont l'inclusion et la flexibilité, tant dans l'esprit que dans la méthode. S'il existe différents niveaux de coopération entre chercheurs, experts de l'intervention et experts du vécu dans la réalisation des recherches participatives (Tremblay & Demers, 2018), une implication ainsi qu'une prise de parole de l'ensemble des acteurs réunis au sein du comité ont été favorisées dans cette recherche. Cette démarche a impliqué pour tous et toutes un investissement en temps et en énergie, une « continuité relationnelle » (Olivier-D'Avignon et al., 2018, p. 138) entre les réunions de comité de suivi de façon à appuyer les liens de confiance, de même qu'un engagement et une motivation à l'égard du projet commun, lesquels ont certainement pu bénéficier à la richesse de la démarche de recherche conduite.

CHAPITRE 4

L'itinérance féminine dans la MRC de la Rivière-du-Nord

Ce chapitre présente les résultats qui correspondent aux deux premiers objectifs spécifiques de la recherche :

- Comprendre et cerner les caractéristiques de l'itinérance au féminin péri-urbaine et rurale du territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord (objectif 1),
- Identifier les besoins des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance en territoire péri-urbain et rural (objectif 2).

Cette section porte sur la compréhension qu'ont les femmes⁷ de la MDS de l'itinérance au féminin, et de leur expérience d'itinérance sur le territoire de la MRC Rivière-du-Nord. La voix des femmes constitue le cœur des résultats présentés dans cette première partie. Puis, dans la visée de mieux documenter la réalité de l'itinérance au féminin dans la MRC, des entretiens ont aussi été réalisés auprès des membres de l'équipe et du conseil d'administration (CA) de la Maison de Sophia et des personnes collaboratrices⁸ de la MRC.

4.1 L'itinérance et l'itinérance féminine

Les entretiens ont favorisé l'émergence d'une compréhension riche du phénomène de l'itinérance et en particulier de l'itinérance au féminin, « expérience de la vie moindré » (Namian, 2012). Les entretiens et le groupe de discussion avec les femmes hébergées et ex-hébergés de la Maison de Sophia permettent de mettre de l'avant tant les définitions qu'elles donnent à l'itinérance que ses causes.

4.1.1 Plusieurs formes d'itinérance

Les témoignages des femmes rencontrées révèlent plusieurs formes d'itinérance. Tout d'abord, l'itinérance s'illustre par « des personnes qui sont carrément dans la rue » (Céline). Cette réalité de l'itinérance s'accompagne de différents enjeux, dont l'absence de nourriture, l'accès pour ses soins d'hygiène corporelle et pour laver ses vêtements sales.

⁷ Les « femmes » signifient ici les entretiens individuels et le groupe de discussion avec les femmes hébergées et ex-hébergés. Afin de préserver la confidentialité et l'anonymat, les 10 femmes hébergées ou anciennement hébergées rencontrées lors d'entrevues individuelles ont toutes un pseudonyme. Un tableau 1 en page 34 présente ces noms avec le type de lien qu'elles ont avec la Maison de Sophia au moment de l'entretien (par exemple « hébergée court terme », stabilité résidentielle avec accompagnement «°SRA°», etc.). Aucune autre information n'est donnée afin qu'on ne puisse les reconnaître. Pour les intervenantes rencontrées individuellement ou pour toutes les personnes rencontrées lors de focus groupes, aucun nom n'est attribué. Elles sont identifiées comme étant « une intervenante », « un membre du CA », « un partenaire », etc., toujours avec l'objectif de conserver l'anonymat des personnes et la confidentialité de leurs propos.

⁸ Les personnes collaboratrices sont des personnes employées dans des organismes ou ressources ayant des liens étroits avec la Maison de Sophia.

Déménager fréquemment, aller d'un endroit à l'autre, des situations d'errance et de grande précarité⁹ sont vécues et rapportées par les femmes. Kathy précise que le mot « itinérant » ne représente plus uniquement un homme avec des vêtements sales dormant sur un banc. Vivre en situation d'itinérance consiste aussi à ne pas avoir de domicile fixe, comme l'a réalisé une femme lors d'un groupe de discussion :

« Euh oui moi ça m'interpelle beaucoup l'affaire d'itinérance, parce qu'au début, je savais pas que je pouvais être une personne itinérante, vu que j'avais tout le temps des domiciles. Mais j'avais tout le temps un domicile différent. » (Kathy)

Plusieurs femmes ont exprimé se sentir seule, isolée, ne pas avoir personne vers qui se tourner. Hélène déclare :

« Sur ce côté-là, je pourrais dire que je me sens itinérante dans ce sens que je suis ici au milieu de nulle part avec des étrangères, mais avec qui on m'a accueillie les bras ouverts, tu comprends? Un peu l'itinérance dans ce sens-là... (voix qui se brise). D'être seule au monde. Pour moi c'est une forme d'itinérance, dans ce sens que ok, je vis pas à l'extérieur, je ne vis pas dehors, je ne couche pas dans des sacs de couchage, j'couche pas dans mon auto, mais à quelque part, je suis itinérante dans le sens que j'ai tout perdu, je n'ai plus de famille, je n'ai pas d'enfant, je n'ai pas de frère, pas de sœur. Moi j'ai perdu mes repères. Ça fait que en perdant nos repères, on se retrouve... je me suis retrouvée ici avec... en communauté. Ce n'est pas évident non plus. Donc il y a une partie d'itinérance probablement qui fait partie de moi à cause de ça »..

Annabelle abonde dans le même sens déclarant s'être sentie seule durant ses périodes d'itinérance. Ses déménagements successifs, et chaque fois chez de nouvelles personnes, lui ont laissé un goût amer. Elle espérait une amélioration de son sort mais c'est plutôt un désenchantement qu'elle ressent.

Les femmes expriment une compréhension singulière et unique de l'itinérance se rattachant à leurs propres expériences. Différents cas de figure sont présentés. En exemple, Katie affirme, avec le recul, avoir vécu une période d'itinérance, mais rapporte qu'elle se voyait plutôt, au moment où elle vivait cette situation, comme quelqu'une qui « vit dans la rue ». Pour elle, cette expression renvoyait à un aspect plus « glamour », à la liberté de la rue, à une marginalité davantage « choisie ». De son côté, Jessica affirme qu'elle n'a pas vécu dans la rue, mais qu'elle a « dormi à des places d'itinérantes », n'ayant plus d'endroits où aller. Elle ajoute : « J'ai jamais dormi dans la rue, j'ai eu de la chance. » Enfin, Linda fait des liens avec sa réalité et celle des personnes itinérantes en

⁹ La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible » (Wresinski, 1987 : 6).

disant qu'elle a aussi, comme plusieurs autres répondantes, vécu de la violence et perdu une bonne partie de ses biens.

La façon dont les femmes perçoivent l'itinérance a, chez plusieurs d'entre-elles, évolué depuis leur arrivée à la Maison de Sophia. Certaines femmes en ont maintenant une vision plus large, moins restrictive que le fait de « vivre dans la rue ». Ainsi, selon la définition que donnent les femmes de l'itinérance, elles affirmeront, ou non, l'avoir vécue.

4.1.2 Les particularités de l'itinérance féminine

Plusieurs des femmes rencontrées ne perçoivent pas, à première vue, une distinction entre l'itinérance des hommes et celles des femmes. Elles mentionnent qu'il s'agit d'une « même misère », et qu'une fois dans la rue, peu importe le genre, les personnes sont souvent prêtes à tout pour survivre (vol, prostitution, etc.). Pour d'autres, l'itinérance est unique pour chaque personne. Certaines femmes, des intervenantes, des collaborateurs et des membres du CA vont tout de même mettre en évidence des particularités de l'itinérance féminine en ce qui a trait 1) à son invisibilité et 2) aux risques de violence associés au fait de vivre dans la rue pour les femmes.

L'invisibilité de l'itinérance féminine

La particularité première de l'itinérance féminine serait son invisibilité selon les différents témoignages. Cette invisibilité entraînerait la difficulté de reconnaître le problème et son ampleur selon un collaborateur. De par son invisibilité, on en parlerait moins, selon Jessica. Deux explications principales sont données par des membres du CA pour comprendre l'aspect invisible de l'itinérance féminine, soit que les femmes ne seraient pas autant « dans la rue », mais davantage en déplacements entre différents logements de connaissances, de membres de la famille ou d'un conjoint, soit des personnes auprès desquelles elles se disent dépendantes. Selon un membre du CA, cette dépendance ferait en sorte qu'elles peuvent être fréquemment mises à la porte du logement et donc, devoir déménager : « qu'elles soient hébergées dans la famille ou chez des amis ou chez un nouveau conjoint, souvent les femmes sont à la merci de se faire comme mettre dehors par la personne qui détient le bail, chez qui en fait elle est hébergée. » (membre du CA). Un collaborateur ajoute que les femmes qui utilisent l'hébergement ont souvent « un ménage entreposé quelque part », qu'elles doivent récupérer éventuellement. Les hommes, au contraire, vivraient l'itinérance de façon plus chronique. Deuxièmement, toujours selon un membre du CA, les femmes prendraient davantage soin de leur apparence et seraient beaucoup moins visibles que les hommes, ne cadrant pas avec la représentation courante d'une personne itinérante :

« Je pense que l'itinérance au féminin est vraiment plus invisible que celle des hommes, dans le sens où les filles vont avoir tendance à quand même se coiffer le matin pis à vouloir avoir une apparence qui est soignée. Même quand c'est tellement difficile dans la rue, elles peuvent marcher sur la rue et passer complètement inaperçues, complètement complètement inaperçues ». (Membre du CA)

Les risques de violence associés à vivre dans la rue

Selon les témoignages des femmes, vivre en situation d'itinérance comporte davantage de risques de violence pour les femmes que pour les hommes, dont les risques de violence sexuelle. Pour survivre, certaines expliquent qu'elles peuvent recourir à la prostitution, tout comme les hommes. Élise explique qu'il y a plus de risque de se prostituer pour une femme, même si un homme peut tout autant le faire, puisque la rue, peu importe le sexe de la personne, conduit à poser des gestes de survie.

Les membres du CA et des collaborateurs partagent ces constats. Un membre du CA spécifie que le Canada est une plaque tournante du trafic humain dans le monde et que les femmes sont donc à risque. Selon un collaborateur, les violences des hommes auraient un impact important sur la santé physique des femmes :

« Est-ce que le fait que les femmes seraient plus abusées, pas juste au niveau sexuel, mais sous toutes ses formes, lors des périodes où elles sont dans les logements ou rentrées chez quelqu'un ou accompagnées chez quelqu'un pour quelques semaines puis après ça revirées comme un chiffon... J'veux pas l'dire mais j'veis le dire pareil : est-ce que ça peut avoir un impact sur la santé physique, moi j'pense que oui ». (Un collaborateur)

Les femmes en situation d'itinérance seraient aussi plus âgées que les hommes, selon un autre collaborateur :

« J'ai remarqué que les femmes que j'ai vu vraiment itinérantes comme dans le sens du terme où y'en ont plus d'endroit où vivre, sont souvent plus âgées, parce que j'ai l'impression que les filles à mettons qui sont à la rue à trente ans, ou trente-cinq ans ou peu importe, vont facilement, y'a peut-être un gars, ou une femme même qui vont dire ah est jolie, vient chez nous. Les femmes que je vois des fois qui sont... qui ont vécu peut-être beaucoup de difficulté, la violence, ont souvent l'air plus âgée que leur âge mais quand même rendu dans la cinquantaine avancée, retrouve moins facilement d'endroit où être hébergée par des gens comme ça qui veulent avoir cette personne-là elle. » (Un collaborateur)

Cette idée renvoie aussi au fait que les stratégies-mêmes de sortie de l'itinérance, peuvent conduire à une vulnérabilité sociale et une grande précarité – matérielle, sociale et affective.

4.1.3 Une conjugaison de multiples facteurs

Les femmes rencontrées identifient aussi plusieurs causes possibles à l'itinérance. La liste inclut les problèmes familiaux (en exemple, la maltraitance dans l'enfance ou le manque d'amour); les ruptures amoureuses; les « pertes » de toutes sortes, qui engendrent l'abandon et la solitude; les problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. Les problèmes financiers en général, causés notamment par une perte d'emploi, des difficultés à tenir un budget, ou un accès restreint à un logement à faible coût, sont aussi identifiés par les femmes. L'accès limité dans le réseau de la santé et le manque de

communication entre les organismes ont également été rapportés par une participante. En effet, plusieurs femmes ont signifié ne pas avoir les moyens financiers d'accéder aux ressources du secteur privé et se disent davantage pénalisées. Selon elles, cette inégalité les rend plus vulnérables et accroît leur précarité. Ces différents facteurs pourraient mener à l'itinérance. Les collaborateurs et les membres de l'équipe et du CA de la Maison de Sophia partagent cette idée d'une multitude de causes interreliées. Selon une intervenante, ces causes s'inscrivent souvent dans une trajectoire de désaffiliation.

Dans cette recherche, toutes les femmes ont rapporté avoir vécu des violences dans leur parcours de vie. En effet, la violence est rapportée par toutes les participant.e.s de la recherche comme un déterminant commun de leur parcours et comme cause sous-jacente à l'itinérance. Par ailleurs, selon un membre du CA, la dépendance des femmes, notamment économique, constituerait un facteur inhérent à l'itinérance. Cette dépendance entraînerait une grande précarité chez elles :

« En même temps t'as toute le, t'as toute l'histoire de la femme qui est en arrière de ça, j'veux dire, t'étais pas bien chez tes parents, ben pour quitter la maison, tu te prenais un homme, tu partais pas toute seule en appartement, à te débrouiller toute seule. Fait que de partir pis de dire j'vais me prendre en main toute seule ça se faisait pas pour les femmes. C'était t'allais te faire prendre en charge par quelqu'un pis on dirait aujourd'hui que l'itinérance a comme gardé cette façon-là de faire, de dire ben j'vais rester avec le gars, y me bat, c't'une piquerie, mais j'suis chez lui, on a comme gardé cette mentalité-là à travers les années. De dépendance. Peut-être, pis pourtant, c'est pas parce qu'on est pas capable ». (Membre du CA)

Un autre membre du CA ajoute que même si les femmes quittent aujourd'hui plus fréquemment que dans le passé des relations abusives, leur dépendance économique les maintient dans la précarité matérielle et du coup favorise l'instabilité résidentielle, les déplacements successifs, faute de moyens financiers pour défrayer le coût d'un logement.

Ensuite, une des femmes affirme que les hommes peuvent être itinérants par choix, mais non les femmes. Elle explique que les femmes, lorsqu'elles quittent un logement, c'est qu'elles ont atteint leur seuil de tolérance, sachant que la rue signifie souvent un grand risque de violence.

Enfin, selon un membre du CA, le traitement inadéquat des femmes suite aux abus subis, combiné à des diagnostics parfois erronés de santé mentale, fragilisent les femmes et pourraient s'avérer l'une des causes de l'itinérance féminine. Cette personne avance que la colère des femmes, causée notamment par les abus vécus, peut entraîner des comportements instables, qui parfois peuvent être confondus avec des problèmes de santé mentale :

« On sait que beaucoup de femmes ont été victimes d'une agression sexuelle, ou ont vécu un acte d'abus sexuel dans leur vie. Si on s'arrête à regarder ce que ça crée une agression, que ce soit une agression physique ou autre, l'agression va souvent amener des sursauts de colère, des *up and down*, des moments de dépression. On ne sait pas pourquoi, la personne vit, pis un

moment donné pouf! Elle devient hyper émotive, elle peut devenir colérique, puis on ne sait pas pourquoi. Bien j'ai parlé de colère tantôt : ah! Ça, ça ressemble beaucoup à un TPL, ah!, ça ressemble beaucoup à bipolaire. Je serais curieuse de savoir, les femmes qui ont un diagnostic de bipolarité, un diagnostic de TPL, je serais bien curieuse de savoir qu'est-ce qui se cache derrière ça, puis si c'est pas justement une agression sexuelle qu'elle aurait vécue qui serait liée. Si tu traites l'agression sexuelle, si tu traites ça, la personne perd le diagnostic ». (Membre du CA)

4.2 Vivre l'itinérance féminine en milieu péri-urbain et rural dans la MRC Rivière-du-Nord

La section précédente décrit l'itinérance féminine telle que perçue par les différentes personnes participantes. Cette deuxième section du chapitre 4 présente les particularités de l'itinérance en région péri-urbaine ou rurale, de même que l'expérience particulière vécue par les femmes rencontrées.

4.2.1 Différences exprimées - itinérance « ville/en dehors des grands centres urbains »

Comme en ce qui concerne les particularités de l'itinérance féminine, peu de femmes font de distinction entre l'itinérance en région péri-urbaine ou rurale et celle des grands centres.

Une plus grande invisibilité des femmes itinérantes dans la MRC

Selon une intervenante de la MDS, l'itinérance féminine est particulièrement invisible dans la MRC. Elle explique qu'à St-Jérôme du moins, la très grande majorité des femmes hébergées à la MDS n'étaient pas dans la rue avant leur arrivée. Elles erraient plutôt d'un endroit à l'autre, souvent dans des logements « impropres à l'habitation ». Il est donc difficile selon elle de prendre la pleine mesure du phénomène de l'itinérance féminine dans la région. Certaines des femmes interviewées ont un autre point de vue à ce sujet. Selon elles, puisqu'elles sont moins nombreuses dans la rue, elles sont davantage visibles, ce qui rendrait l'expérience de l'itinérance plus gênante, contrairement à la ville ou l'anonymat urbain règne.

St-Jérôme comme une ville caractérisée par les services offerts, la pauvreté et criminalité?

Certaines caractéristiques de la ville de St-Jérôme entraîneraient des particularités en ce qui a trait à l'itinérance féminine. Selon les participant.e.s rencontré.e.s, les femmes seraient davantage vulnérables par le haut taux de criminalité de la ville. Un collaborateur mentionne que « c'est rough dans la région ». Puis un autre décrit la région comme suit :

«Parce qui se ramasse plus t'as de criminels, plus t'as de crimes, plus t'as de consommateurs, plus les femmes se ramassent proche de ça, pis plus sont utilisées, pis moi j'trouve que c'est une caractéristique importante. »

De plus, le fait que St-Jérôme soit une ville centrale de services (hôpital, dont services de psychiatrie, DPJ, pénitencier, organismes communautaires, etc.) constitue un incitatif

pour les femmes à habiter à proximité: En exemple, des femmes peuvent y venir pour se rapprocher de leurs enfants :

« Il peut y avoir aussi à quel endroit les enfants sont pris en charge par la protection de la jeunesse. Les femmes vont essayer de se rapprocher d'eux. Souvent on va demander ben pourquoi St-Jérôme? Mes enfants sont à St-Jérôme. [...] C'est des choses qui sont comme évidentes là, ça compose en fait les services qui sont déployés à St-Jérôme et pour l'ensemble d'une population des Laurentides, mais y'a quand même plusieurs ressources publiques qui se retrouvent sur le territoire, ça peut aussi, souvent on entend les femmes dire aussi hein je viens ici, je voudrais m'établir à St-Jérôme, je suis venue pour les services, mais la présence des enfants ça peut ramener les femmes. Ben ça peut amener les femmes ici ». (Collaborateur)

Une participante de l'intervention ajoute que les femmes ayant eu leur congé de la psychiatrie sans accompagnement adéquat sont à risque de se retrouver dans une situation d'itinérance et de vulnérabilité sociale.

Un vaste territoire à parcourir

L'étendue du territoire est abordée par plusieurs personnes participantes. Une intervenante explique que des réalités très différentes s'y côtoient selon les MRC, mais que l'offre de services des Laurentides est structurée comme si la région était un seul et même ensemble. Elle avance qu'il y a alors une différence dans les formes d'itinérance, puisque la plupart des secteurs de la MRC et celles environnantes sont majoritairement résidentielles. Cette réalité limite les endroits où les femmes peuvent trouver refuge, tels les commerces ou autres endroits fréquentés par d'autres personnes. En comparant la réalité de la MRC avec celle de Montréal, une intervenante abonde dans ce sens et explique que comme il y a très peu d'endroits ouverts 24 h par jour dans la région, cela peut être plus insécurisant pour les femmes.

Au-delà des différences selon les divers secteurs du territoire, l'étendue de celui-ci entraîne certaines difficultés ou enjeux particuliers. Tout d'abord, les trajectoires d'hébergement peuvent être caractérisées par de longs déplacements d'une ville à l'autre dans la région. Un collaborateur raconte que les femmes hébergées dans sa ressource viennent d'un peu partout. Elles partent parfois de Montréal, se rendent à Laval, puis arrivent à St-Jérôme. De plus, selon un autre collaborateur, le fait de se déplacer sur le vaste territoire des Laurentides fait en sorte que les femmes perdent leurs avoirs/documents officiels au fur et à mesure de leurs déplacements.

Des difficultés dans les déplacements

L'étendue du territoire soulève celle de l'accessibilité des divers moyens de transport. Les intervenantes de la MDS identifient cette difficulté spécifique sur le territoire de la MRC. Selon elles, les femmes ne peuvent pas se déplacer facilement d'une ressource à l'autre ou se rendre dans des lieux précis si elles veulent entreprendre des démarches. Pour une intervenante, la situation excentrée de la Maison de Sophia (qui n'est pas située au centre-ville), complexifie l'accès à différentes ressources pour les femmes. Une autre

précise que les difficultés de transport peuvent exacerber l'invisibilité de l'itinérance dans les Laurentides. En exemple, une femme désireuse de quitter un logement situé dans un rang d'un village laurentien et qui, faute d'accès à un moyen de transport peu coûteux comme l'autobus (en comparaison avec un taxi), peut rester plus longtemps dans un milieu inadéquat.

Un manque de ressources pour les femmes en difficultés

Le dernier élément identifié par les femmes concernant les obstacles spécifiques au territoire est le manque de ressources pour les femmes itinérantes en comparaison avec les grands centres urbains. Plus précisément, la MDS est la seule ressource en son genre, alors que plusieurs ressources existent en ville spécifiquement pour les femmes victimes de violence conjugale. Selon une participante en intervention, pour avoir accès à un hébergement, les femmes doivent soit mentir sur leur situation pour avoir accès aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, ou soit se déraciner et se rendre dans une autre région. Ce déracinement potentiel, faute de ressources suffisantes dans les Basses-Laurentides est aussi abordé par un collaborateur :

« Peut-être aussi l'enjeu, un peu plus haut dans les Laurentides, au niveau de l'hébergement d'urgence là, où on n'est pas spécialisé pour des services en particulier, mais au niveau de l'hébergement d'urgence, t'as St-Jérôme, pis après ça y'a un grand grand grand vide. Fait que les femmes itinérantes qui ont pas vécu la violence conjugale par exemple, euh, des fois elles se retrouvent, ben y'en ont juste pas d'endroit où aller, sinon de se délocaliser de beaucoup. À Ste-Adèle, ça n'existe pas des hébergements d'urgence *at large* tsé. Fait que, est-ce que j'm'en vais à Mont-Laurier, ou je descends à St-Jérôme pis là j'perds mes repères, mes repères physiques, géographiques de l'endroit où j'habite, où j'habitais, fait que cet enjeu-là nécessairement d'être déraciné aussi de son milieu par manque de ressource ».

De plus, selon une intervenante, des intervenant.e.s de la région ne sauraient pas nécessairement où référer les personnes en situation d'itinérance lorsqu'elles demandent de l'aide. Katie, une participante, rapporte une situation analogue :

« je me rappelle avoir appelé au 811 dans cette région-là, pis ici, c'était complètement différent les ressources possibles. J'te dirais même qu'ici, y savent pas trop quoi faire avec toi. À part te dire fleur de macadam.»

Le nombre plus élevé de personnes en situation d'itinérance en région urbaine permettrait aussi à ces personnes de se « suivre » dans différentes ressources et de connaître de nouveaux lieux où l'on peut être reçues. L'entraide entre personnes vivant les mêmes difficultés serait alors facilitée en région urbaine. En contrepartie, selon les femmes, l'itinérance en région péri-urbaine ou rurale, présente l'avantage d'offrir des endroits « plus beaux » pour dormir à l'extérieur.

Finalement, en lien avec l'allocation des ressources, selon une intervenante, le problème de l'itinérance des femmes serait sous-estimé dans la région. Il existerait une difficulté pour certains acteurs à reconnaître le caractère spécifique de l'itinérance au féminin. La

visibilité de la problématique soulève, selon l'intervenante, l'existence des inégalités entre les hommes et les femmes qui perdurent toujours.

4.2.2 L'expérience des femmes en situation d'itinérance ou à haut risque d'itinérance

Les entretiens individuels avec les femmes abordaient notamment leurs expériences vécues avant leur arrivée à la MDS. Cette section présente les expériences des femmes en situation d'itinérance.

Les femmes ayant vécu dans la rue identifient plusieurs difficultés rencontrées. Elles rapportent des manques dans leurs besoins primaires, souvent non comblés : elles ont faim, aucun endroit pour leurs soins d'hygiène corporelle et ni accès à des produits d'hygiène féminine. D'autres difficultés identifiées sont plutôt en lien avec l'insécurité inhérente à la rue, soit de vivre un stress et un état d'alerte constants, et d'être constamment en attente. Des difficultés sont aussi reconnues quant au rapport à soi. Les femmes disent ressentir une faible estime de soi. L'une d'elle rapporte se sentir « comme une poubelle ». Ces sentiments négatifs conduisent certaines femmes à se dissocier de ce qu'elles ressentent ou de ressentir de la gêne à demander de l'aide. Certaines mentionnent aussi une difficulté à réaliser tout le travail qu'elles devront faire pour arriver à se sortir de la rue, voyant à quel point elles sont « rendues loin ».

Afin d'arriver à survivre lorsqu'elles sont dans la rue, les femmes développent certaines stratégies. Pour combler leurs besoins de base, tel que se laver ou se nourrir, certaines se rendent dans les piscines publiques l'été ou font les poubelles, demandent à un passant le reste de son repas ou volent de la nourriture. Certaines utilisent aussi des ressources où le café et des vêtements gratuits sont offerts. La fraude ou le vol sont parfois utilisés pour avoir un peu d'argent. Pour s'assurer une relative sécurité, les femmes dorment le jour et marchent la nuit ou dorment à l'intérieur de leur voiture. Des liens entretenus avec des femmes partageant la même situation qu'elles, ou le non jugement de la part des passants, adoucissent, dans la mesure du possible, l'expérience de la rue.

Certaines des femmes rencontrées ont toujours eu un toit, mais elles ont toutefois évoqué plusieurs difficultés quant à l'accès à un logement, ou des déménagements fréquents. Si leurs besoins de base étaient généralement comblés, contrairement aux femmes ayant dû vivre dans la rue, ces femmes ont rapporté une insécurité économique (précarité financière ou abus financier) et de l'insécurité psychologique (perte de repères lorsqu'entourées de personnes inconnues dans une ressource ou une ville nouvelle, anxiété). Les liens avec autrui sont déclarés difficiles, notamment dans les relations d'abus, mais aussi avec des membres de la famille. En exemple, une femme qui s'occupe de sa mère trouve cette responsabilité très accaparante, même si cela lui permet aussi de briser l'isolement. Pour adoucir ces difficultés, certaines femmes rapportent avoir une amie ou une intervenante à qui se confier, se raccrochent à la présence d'un enfant. Les stratégies déployées pour améliorer leur situation économique sont diverses, mais parfois peu efficaces vu les prix élevés des loyers : partager un logement avec une autre personne, calculer et limiter ses dépenses, avoir accès à un logement à prix modique ou recourir aux banques alimentaires.

Enfin, les expériences des femmes, qu'elles aient ou non vécu dans la rue avant leur arrivée à MDS, rapportent des impacts similaires. Les femmes sont nombreuses à aborder les sentiments d'isolement, de vide et de solitude associés au fait d'avoir tout perdu et de ne plus avoir de repère, la faible confiance en soi et le peu d'estime d'elle-même. Certaines femmes font aussi mention de la honte, des sentiments d'insécurité et de stress constants, d'abandon et de tristesse. Les expériences décrites entraînent certains besoins pour les femmes.

4.3 Besoins des femmes itinérantes dans la MRC Rivière-du-Nord

Les femmes rencontrées ont été interviewées quant à leurs besoins avant leur arrivée à la MDS. Cette section est donc étroitement liée à la partie précédente, soit les besoins identifiés par les femmes durant leur période d'itinérance ou à haut risque d'itinérance.

Tout d'abord, les femmes ayant vécu dans la rue identifient la nécessité de combler des besoins de base, tels que dormir d'un sommeil profond, se loger, se nourrir, se laver ou encore avoir accès à des produits d'hygiène féminine. En exemple, Marianne rapporte :

« Mes plus grands besoins, c'est d'avoir un logement, des vêtements, être bien dans, dans mon appartement pis tout ça. Tsé la nourriture pis tout ça ».

Katie abonde dans le même sens :

« Parce que tu manques de sommeil, tu consommes, euh, t'es dans, tu dors dans ton char, tes besoins primaires sont même pas comblés. Tu peux pas te laver, tu manges pas à ta faim, t'es pas confortable, pis tu dors pas bien [...] j'ai pas une cenne de gaz dans l'char, j'peux pas rouler pour le trouver, j'suis épuisée, j'ai faim, j'ai toute les besoins du monde, j'suis déshydratée, j'ai pas de cigarettes, tsé là pas une ostie de cenne ok, pis y'est pas là. [...] Ah c'tait les besoins de base là de base base, se laver, dormir, manger ». (Katie)

Les femmes n'ayant pas vécu « dans la rue » évoquent des besoins autres, tel que le développement de certaines compétences en lien avec des activités de la vie domestique – apprendre à gérer un budget, l'organisation des tâches à effectuer en appartement –, ou encore des besoins relationnels, affectifs ou d'accompagnement – le soutien moral, des liens d'amitié et d'affection.

En outre, qu'elles aient vécu dans la rue ou non, l'ensemble des femmes ont mentionné le besoin d'une stabilité émotionnelle, « la stabilité d'avoir un lieu où je suis bien », comme l'exprime Jessica. Au-delà de la stabilité émotionnelle, les femmes rapportent le besoin de se ressourcer, de reconquérir leur autonomie et d'acquérir une estime de soi. Ainsi, les besoins qu'identifient les femmes, peu importe leurs expériences passées, sont variés et s'inscrivent au-delà des besoins primaires. Cette idée rejoint celle des intervenantes de la MDS. Ces dernières identifient des besoins relatifs à la fois à la sécurité émotionnelle et à la sécurité physique.

Ce chapitre présente les résultats se rapportant à la fois à la représentation donnée par les femmes de l'itinérance féminine et de leur expérience d'itinérance spécifique au territoire

de la MRC Rivière-du-Nord. Les besoins des femmes identifiés brièvement dans la dernière section indiquent toute l'importance de l'intervention. Le chapitre suivant traite de l'approche privilégiée à la MDS et comment celle-ci répond aux besoins des femmes.

CHAPITRE 5

L'approche d'intervention de la Maison de Sophia et son évaluation

Le chapitre précédent brosse un portrait de l'itinérance féminine sur le territoire de la MRC Rivière-du-Nord et fait état des besoins formulés par les femmes en situation d'itinérance. Le présent chapitre aborde les résultats correspondant aux trois autres objectifs spécifiques de la recherche soit :

- Décrire la pratique émergente de la Maison de Sophia et cerner son caractère innovant (objectif 3),
- Évaluer qualitativement les activités et les services de la Maison de Sophia en impliquant particulièrement les femmes participantes (objectif 4),
- Identifier des pistes d'amélioration des stratégies d'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance (objectif 5).

La première section décrit l'approche d'intervention spécifique à la MDS, les assises théoriques, les valeurs et les pratiques. La seconde partie présente, principalement à partir des témoignages des femmes, leur appréciation à l'égard de la Maison de Sophia ; les retombées pour elles, les forces et les limites de la ressource. Dans la dernière partie, des pistes sont exposées par les différents participants pour améliorer les pratiques de la MDS.

5.1 L'approche d'intervention spécifique de la Maison de Sophia

Les témoignages des personnes rencontrées indiquent une vision commune de l'approche d'intervention de la MDS et de son caractère unique. L'importance donnée aux liens sociaux, à la mutualité et à l'égalité est aussi mentionnée. Tous les participants ont désigné la MDS comme étant la seule ressource répondant aux besoins des femmes itinérantes des Laurentides, peu importe leurs difficultés, et plusieurs la considère centrale dans la région.

Cette section traite des assises théoriques, telles que discutées par l'équipe d'intervention de la MDS, des valeurs de l'approche et comment celles-ci se déclinent dans les pratiques.

5.1.1 Les assises théoriques de l'intervention selon l'équipe de la Maison de Sophia

Les assises théoriques reconnues par les membres de l'équipe pour décrire leur approche lors de l'entretien de groupe renvoient notamment à l'« empowerment », à une intervention en vécu partagé et s'appuyant sur la force du groupe. Les membres de l'équipe ne s'identifient pas à l'approche féministe, quoique certaines d'entre elles disent adhérer à des valeurs qu'elles estiment féministes. L'ensemble des intervenantes disent que leur pratique s'inscrit davantage dans une approche humaniste centrée sur la personne, sur son développement et dans sa multidimensionnalité.

5.1.2 Les principes d'intervention

Divers principes constituent le cœur de l'approche. Ils sont interreliés et complémentaires, et visent l'intégration des femmes et ultimement leur autonomie.

L'unicité des femmes

D'après les membres de l'équipe, les femmes sont accueillies dans la plus grande des considérations, dans le moment présent, avec leurs besoins du moment, et dans leurs différences. Cette façon de considérer chacune dans sa globalité, sans jugement, permet à l'équipe de la MDS de demeurer en ouverture aux femmes hébergées, même lorsqu'elles n'agissent pas nécessairement en conformité avec les règles établies de la Maison. Dans ces cas, elles ne sont pas exclues d'emblée, car la MDS souscrit à une logique dialogique pour favoriser une compréhension lors de situations plus conflictuelles.

Tisser des liens égalitaires, dans la confiance et l'authenticité

L'accueil sans jugement des femmes et une approche humaniste, voire de conciliation, renvoie aux valeurs d'égalité prônées par la MDS. Les liens entre les femmes hébergées, mais aussi entre les femmes et les intervenantes, se traduisent notamment par un respect mutuel, une sororité et un engagement profond.

Les intervenantes entretiennent donc entre elles des relations basées sur l'égalité, mais aussi avec les femmes hébergées, alors que les forces de chacune sont mises en valeur. L'équipe soulève l'importance des rapports égalitaires et le fait que cette perspective favorise un sentiment de sécurité chez les résidentes. Le développement de ces rapports égalitaires avec les femmes nécessite une implication émotive liée à la proximité. Par le fait même, les intervenantes doivent être à l'écoute d'elles-mêmes, des résonances pouvant émerger dans la *relation d'être* avec les femmes.

Tisser des liens égalitaires implique de favoriser un climat de confiance et des relations authentiques. Les intervenantes demeurent transparentes dans leurs interventions et peuvent, lorsque nécessaire, reprendre une intervention auprès d'une résidente, si elles considèrent que l'intervention nécessite un recadrage pour une meilleure compréhension.

Enfin, tant les intervenantes que les femmes expriment l'idée que la sécurité psychologique est favorisée par l'authenticité des liens, un aspect central de l'approche. Le sentiment de se sentir acceptée, d'être en confiance, favorise une sécurité psychique et donc une sécurité physique.

Favoriser l'autonomie et la liberté

La confiance accordée aux femmes par les membres de l'équipe de la MDS dans leur processus favorise l'autonomie et la liberté d'action. Ces valeurs sont notamment reconnues par des collaborateurs de la MDS. Les femmes hébergées, ou qui l'ont été, avancent aussi que le fonctionnement de la Maison est beaucoup moins strict qu'ailleurs. Toutes ces valeurs reliées (unicité des femmes, liens égalitaires, confiance, authenticité et autonomie) se révèlent dans les pratiques de la MDS.

5.1.3 Des principes à la pratique

Ces principes phares se manifestent au sein des pratiques d'intervention à la MDS, tel que le respect du rythme des femmes, l'entraide dans le milieu de vie et l'importance du lien dans l'intervention durant et après l'hébergement.

Une intervention au cas par cas, au rythme de chaque femme

La pratique de la MDS se caractérise par une intervention individualisée. Les femmes, décident elles-mêmes de leurs objectifs, et ce, dès leur arrivée. Aucune pression n'est mise sur les femmes quant à leur cheminement. Elles ont ainsi le temps de se « déposer » et de se recentrer sur leurs besoins qui évoluent tout au long de leur séjour à la MDS. Les intervenantes sont à l'écoute des femmes sans prescrire d'orientation, ni imposer d'objectifs. Les intervenantes encouragent les femmes à prendre le pouvoir sur leur vie en misant sur leurs ressources et capacités.

Selon les femmes, la Maison de Sophia se distingue des autres ressources par l'écoute active offerte. Alors qu'elles ont le sentiment que les interventions faites en maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale visent davantage la relation conjugale et la violence, elles sont d'avis qu'à la MDS elles ont la possibilité d'explorer en profondeur des éléments de leur parcours de vie.

L'entraide dans le milieu de vie

La pratique de la MDS accorde de l'importance à l'entraide dans le milieu de vie où les femmes s'offrent un soutien mutuel et s'accompagnent. Par ailleurs, le groupe est parfois mis à contribution dans l'intervention; la dynamique permettant des retombées positives, tels que le développement de liens sociaux ou la gestion de conflit, et il favorise le sentiment d'appartenance des femmes. L'intervention de groupe facilite, avec le temps, les relations au sein du milieu et éventuellement dans les autres milieux où les femmes évolueront. Ce type d'intervention permet aux femmes d'apprendre à communiquer sainement, de s'affirmer et de développer une confiance en soi et envers les autres.

L'entraide entre les femmes est centrale que soient ou non présentes les intervenantes à la MDS. Durant l'absence des intervenantes, les femmes doivent gérer elles-mêmes certaines situations. Cette pratique laisse une place significative aux femmes. Elles sont notamment autorisées à répondre au téléphone, invitées à participer à l'AGA de l'organisme et à diverses activités dans la communauté. L'engagement et les contributions des femmes sont valorisées dans le cadre des activités de la Maison : elles doivent s'organiser, se mobiliser, voire défrayer le coût de l'hébergement.

L'entraide se traduit, dans certains cas, par le jumelage de deux femmes qui sont encouragées à se référer l'une à l'autre. Selon les membres de l'équipe, les femmes sont heureuses d'aider et d'être un modèle pour une autre. Le pairage dans l'intervention bénéficie aux deux parties, c'est-à-dire valorisant pour la paire aidante et réconfortant pour l'autre. En ce sens, les intervenantes envisagent leurs pratiques dans une complémentarité des expertises. Par l'expérience vécue, les femmes sont en mesure de pouvoir s'entraider les unes les autres et d'actualiser leurs forces et leurs compétences.

Les intervenantes deviennent plutôt des personnes ressources. Cette importance accordée à l'entraide et la pratique du pairage peut toutefois comporter des écueils. Il arrive parfois que se créent des alliances qui peuvent nuire à la vie en groupe, ou encore que des femmes décident de quitter de manière précipitée vers un logement.

Dans la vie de groupe, les femmes sont amenées à communiquer entre elles, autant dans la gestion des conflits que lorsqu'elles ont besoin d'aide. Les intervenantes peuvent agir à titre de médiatrice pour favoriser la communication, un enjeu important selon les membres de l'équipe. Lorsque les femmes apprennent à communiquer entre elles, elles arrivent à se comprendre. Une femme explique qu'elles réalisent que « l'autre n'est pas si pire que ça ».

L'importance du lien dans l'intervention durant et après l'hébergement

À la Maison de Sophia, tant les pratiques qui s'y développent, que le milieu de vie, favorisent les liens sociaux. Ces liens s'actualisent à la fois dans les moments plus formels (rencontres, activités encadrées, etc.) que dans des moments informels, par les échanges que les femmes entretiennent, à tout moment. Les récits des femmes mettent de l'avant les relations d'entraide, parfois d'amitié, même s'ils rendent aussi compte des difficultés inhérentes à la vie en communauté, dont les conflits qui surviennent parfois. Certaines femmes espèrent conserver ces liens d'amitié lorsqu'elles quitteront la MDS et plusieurs les préservent. Pour ces femmes, les relations qu'elles entretiennent avec celles toujours hébergées varient en fonction de leurs besoins.

La pratique de la MDS se caractérise aussi par le maintien du lien/suivi post-hébergement. Selon les membres de l'équipe, l'intervention post-hébergement a comme objectif la stabilité en logement, mais il revient encore une fois à la personne de définir les objectifs de l'accompagnement qu'elle reçoit en fonction de ses besoins. Les intervenantes accompagnent les femmes dans leurs démarches personnelles (en exemple, le retour à l'école). La MDS demeure toujours ouverte aux femmes et les intervenantes se montrent disponibles à les accueillir lorsqu'elles en ont besoin. Celles-ci n'hésitent pas à y revenir ou à prolonger le lien avec la MDS, ce qui rend compte de la confiance que les femmes manifestent envers l'organisme. Selon les personnes rencontrées, les femmes ressentent le besoin de rester en contact avec la MDS, afin de ne pas perdre le réseau d'amies qu'elles y ont créé. Le professionnalisme, le respect de la confidentialité, le non-jugement et les encouragements dans les projets personnels des femmes y sont d'ailleurs particulièrement appréciés.

Les relations avec les intervenantes, même si elles peuvent aussi varier en fonction des besoins des personnes, sont généralement présentées comme des relations basées sur la confiance, l'écoute et des échanges égaux. Les femmes mentionnent aussi un grand sentiment de reconnaissance face à leur intervenante. Selon les propos d'une femme : « La Maison de Sophia, c'est tout le monde ». Selon cette philosophie, il n'y a pas à la Maison à proprement parler de femmes en difficulté, des intervenantes, une directrice et une adjointe, mais plutôt des femmes. La MDS, selon la directrice, « c'est NOUS, et non pas elles et nous » et toutes les personnes côtoyant l'organisme, de près ou de loin, l'enrichissent selon leurs capacités. De cette perspective, plusieurs femmes ont évoqué un réseau de soutien tissé serré.

Enfin, les femmes nouent des liens avec des membres de la communauté durant leur séjour à la Maison de Sophia et lorsqu'elles sont en appartement. Ces liens sont peu discutés par les femmes. Elles disent malgré tout entretenir de bonnes relations de façon générale avec les gens qui les entourent, comme le voisinage immédiat ou les personnes qu'elles côtoient lors des diverses activités de groupe dans la communauté.

La section suivante permet de façon un peu plus concrète de rendre compte de l'expérience des femmes à la MDS.

5.2 Le déroulement du processus d'intervention

Cette section démontre le déroulement du processus d'intervention à partir du moment où une femme fait une demande à la Maison de Sophia.

5.2.1 Le cheminement des femmes avec la Maison de Sophia à travers différentes activités

Le cheminement au sein de la MDS s'inscrit dans un continuum allant de l'hébergement jusqu'à la relocalisation dans un logement. Toutefois, les activités de suivi ne sont pas réservées uniquement aux femmes hébergées. En effet, les femmes ex-hébergées peuvent participer à des rencontres individuelles, de groupes ou se joindre à des activités dans la communauté. Cette proposition est en cohérence avec l'intervention sur le long cours. Cette section décrit l'accompagnement offert aux femmes.

L'accueil des femmes à la Maison

La procédure requise, préalable à l'hébergement, est un entretien téléphonique. Suit un rendez-vous en personne avec une intervenante au cours duquel la personne a l'occasion de raconter son histoire. Après cette rencontre, l'intervenante communique avec les membres de l'équipe pour décider de l'admission ou non de la femme à la Maison. Cette procédure requiert environ 24 heures avant toute décision.

Si la personne est admise, une rencontre d'accueil a lieu pendant laquelle l'intervenante cherche à connaître ce que celle-ci souhaite atteindre en termes de réalisation durant la période d'hébergement ; ce qui devient l'objectif principal de son plan d'intervention. Il arrive, selon l'état de la personne, qu'on remette à une rencontre ultérieure la discussion sur les objectifs visés durant son séjour. Un panier cadeau de bienvenue (produits d'hygiène et de beauté) lui est également remis, lequel aura été préparé bénévolement par des femmes. L'intervenante prend le temps d'écouter, de rassurer, d'expliquer les règles de vie (faire son lavage dès son arrivée, ce à quoi elle a droit comme bagage dans sa chambre) et les obligations de la vie de groupe (participation aux capsules, c'est-à-dire des rencontres en groupe, qui seront abordées un peu plus loin).

Les rencontres individuelles

Par la suite, un suivi individuel est offert une fois semaine en fonction des objectifs ciblés par la personne (emploi, revenu, retour à l'école, logement, rétablissement en santé mentale, etc.). Pour les femmes ayant une déficience intellectuelle, l'approche est plus encadrante. Sinon, les objectifs sont déterminés par la personne elle-même. En cohérence avec la logique d'intervention de la MDS, la personne peut changer d'objectifs autant de fois qu'elle le veut : tant qu'elle s'engage à les atteindre, les intervenantes l'accompagneront. Comme chaque femme arrive avec des besoins qui lui sont propres, son cheminement au sein de la ressource est personnalisé. Pour certaines femmes très fragilisées, trois semaines peuvent être nécessaires pour « se déposer » et trouver un équilibre dans la ressource. À cet effet, une certaine souplesse par rapport aux diverses activités de la Maison ou à l'élaboration d'un plan d'intervention est adoptée par l'équipe d'intervention. Pour d'autres, les rencontres et accompagnements individuels sont multipliés dès leur arrivée et des actions sont prises dans les premiers jours en vue du départ en logement. Enfin, pour certaines femmes, plus fragiles, qui se trouvent à l'hébergement d'urgence, il leur sera possible de demeurer plus longtemps que la durée maximale prévue de 30 jours, mais en payant le prix de l'hébergement transitoire, si l'on considère, par exemple, que la solitude peut leur être plus bénéfique que la vie de groupe.

Les rencontres individuelles ont lieu à la MDS ou ailleurs, dans un café ou un restaurant, à la convenance des femmes. Elles peuvent aussi prendre la forme de promenades. Elles sont parfois réalisées de façon plus informelle en fonction des besoins exprimés par les femmes, selon le temps disponible. Une intervenante est attirée à chaque femme, mais, lorsqu'elle n'est pas disponible, la rencontre peut avoir lieu avec une autre intervenante.

Les activités de groupe

S'il peut y avoir des rencontres de groupe plus spontanées, comme pour régler un différend ou discuter du respect de certaines règles, tel que la consommation, d'autres rencontres de groupe hebdomadaires portent davantage sur la logistique de la Maison : partage des tâches concernant l'entretien, l'épicerie, etc. Durant le parcours d'hébergement, les forces et compétences de chacune seront mises en valeur par le pairage avec une autre femme, ce qui permet d'apprendre les unes des autres (aisance dans les travaux manuels, habiletés en cuisine, capacité d'organisation et de gestion du budget d'épicerie, connaissances en santé, sociabilité, etc.). Si une forme d'éducation est réalisée pendant ces rencontres par les intervenantes pour encourager les femmes dans l'entretien de la maison, une certaine liberté leur est également laissée pour reproduire le plus possible la vie autonome, pour qu'elles se mobilisent comme groupe, communiquent et développent un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

L'intervention de groupe se réalise dans le cadre de l'activité « les capsules » auxquelles les femmes doivent participer chaque jeudi après-midi. Les capsules sont des activités de discussion, de partage, généralement animées par une intervenante selon une approche non directive. Les thèmes sont différents chaque semaine, et certains sont choisis selon les intérêts et les demandes des femmes. En exemple, « Accueillir le printemps », thème choisi par une femme hébergée, a donné lieu à une capsule où l'intervenante demandait aux femmes de réfléchir et d'écrire sur ce que symbolise pour elles le printemps. Tous

ces symboles sur le thème de l'accueil du printemps ont été rassemblés sur un carton, lequel a été affiché dans la cuisine pendant quelques semaines. Au cours d'une capsule suivante, une femme anciennement hébergée avec des intérêts artistiques ayant participé à la capsule sur le printemps, a animé une capsule dans cette continuité et apporté des petits pots de fleurs que les femmes devaient peindre et décorer et dans lesquels elles pouvaient même planter une graine. À un moment où l'ambiance dans la maison était particulièrement difficile, puisqu'un vol y avait été commis, les femmes ont demandé que soit animée une capsule sur le respect. Des cartes Sati¹⁰ ont été utilisées pour guider la discussion, et chaque femme devait partager sa vision des symboles présentés.

La co-animation des capsules se fait en fonction des expertises et des intérêts des femmes, mais aussi selon leurs besoins. En exemple, une femme en processus de rétablissement sur le plan de la santé mentale a décidé, appuyée par son intervenante, d'animer une capsule sur le trouble de personnalité limite, dont elle est atteinte. Elle a bâti en grande partie le contenu de sa capsule d'après ses recherches et connaissances, lequel a été validé avec l'intervenante. Cette capsule, exigeant un temps de préparation considérable, incluait des anecdotes, des quiz et des faits/statistiques. Cette activité, bénéfique pour toutes, lui a valu une reconnaissance pour ses connaissances et son expérience.

L'intervenante responsable de l'animation des capsules se perçoit ainsi comme une « agente de réflexion », dont le rôle consiste à inviter les femmes à réfléchir sur elles-mêmes. L'animatrice s'assure que chacune des femmes ait l'espace nécessaire pour participer et proposer des pistes de réflexion. L'intervenante est alors un guide, mais le pouvoir de ces ateliers appartient aux participantes. Il est donc crucial de laisser celles-ci s'approprier le sujet, laisser libre cours au partage des expériences. Selon une intervenante, la valeur de ce groupe de partage découle principalement des échanges riches entre les femmes.

Pour plusieurs femmes, les capsules sont une façon de passer le temps, une occasion de rencontrer d'autres femmes et de sortir de leur zone de confort respective. C'est le cas, par exemple, pour une femme anciennement hébergée présentement sans domicile fixe et qui arrive parfois à l'improviste pour participer à la capsule. Si les femmes n'apprécient pas toutes les activités de manière égale, la majorité reconnaît les bienfaits de ces moments partagés entre toutes pour discuter, s'entraider et se connaître.

Aux interventions et ateliers de groupe s'ajoutent des activités dans la communauté. Toutefois, celles-ci ont été peu discutées lors des entretiens. Néanmoins, les femmes ont mentionné les liens de la MDS avec différentes ressources, telles Les Serres de Clara¹¹, et

¹⁰ Les cartes de SATI (Système d'Auto-Thérapie Intuitive) sont des outils d'intervention ayant comme objectifs de favoriser l'autonomie et le mieux-être pour tous, que ce soit à travers une recherche personnelle, en relation d'aide ou en intervention. Des cartes de dessins et de questions sont utilisées comme jeux et outils pour stimuler la réflexion de groupe et l'introspection. Elles sont décrites comme faisant appel à la fois à l'intuition et à l'intellect.

¹¹ Les serres de Clara est un organisme en réinsertion sociale. Par la formation et les activités de jardinage offertes, les Serres de Clara a comme mission de faciliter l'acquisition de compétences horticoles propres à augmenter l'autonomie alimentaire des femmes, et en outre à un aspect éducationnel majeur. Par ailleurs, l'ensemble des récoltes sont redistribuées aux organismes participants au prorata des heures jardinées.

leur participation à différentes activités dans le voisinage (pour faire connaissance, socialiser). Ces activités visent à développer une vie collective au sein de la ressource et s'inscrivent en complémentarité et en continuité aux interventions individuelles et de groupe. Elles visent, entre autres, à développer et à dynamiser les liens sociaux, à accroître l'autonomie et la découverte de son potentiel.

L'analyse des archives de la Maison de Sophia révèle que plusieurs activités (interventions, ateliers et sorties) ont été réalisées dans la dernière année. Le tableau 3 en présente un résumé :

TABLEAU 3
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Capsules	la symbolique du printemps, animée par une ancienne résidente; les langages de l'amour et l'amour de soi; les parties de soi les forces avec les cartes totems la préparation de la soirée 'ciné-parc' 'la vraie moi', écriture spontanée et création de roches symboliques dans une perspective créative
Ateliers	cuisine (en préparation de la cabane à sucre); les perceptions; cartes Sati en lien avec la disparation d'une femme de la Maison de Sophia; création de signets contraintes créatives; toiles miniatures sur le chez-soi; introduction à la pleine conscience et à la méditation quotidienne
Diverses sorties	activité cabane à sucre événement à la Place des Festivités dans le cadre de la semaine pour la santé mentale; jardinage aux Serres de Clara; sortie à Lachute pour aller voir les chevreuils; spectacle Bellflower; conférence femmes et santé mentale au Centre de femmes les unes les autres; journée de la Femme à l'Hôtel des Régions
Autres activités et implications au sein de la MDS	participation à l'AGA de l'organisme les Serres de Clara; souper communautaire dans le cadre de la vidéo de l'Oeuvre Léger; animation et projection du documentaire « En quête de protection » par la Maison d'Ariane; café-dessert pour le départ d'une résidente; aide à la préparation du 5 à 7 avec les partenaires pour inaugurer l'hébergement d'urgence; activité feu sacré; bibliothèque vivante organisée par le groupe Harfang des neiges

L'intervention post-hébergement, avec ou sans programme subventionné

Pour favoriser le maintien en logement, la MDS offre un accompagnement post-hébergement. Certaines femmes feront leur intégration progressive en logement, en dormant à la Maison de Sophia plusieurs fois par semaine et le weekend au logement. Le temps passé seule en logement croîtra progressivement. Les femmes ont une entente à l'effet qu'elles peuvent revenir pour une nuit en tout temps au besoin.

L'accompagnement psychosocial post-hébergement prend différentes formes et se singularise selon les demandes des femmes, tel qu'un accompagnement logistique (référer à des ressources – tel l'aide alimentaire), financier (valider le budget), médical (suivi avec psychiatre, groupes au CISSSL), moral (discuter, échanger). Certaines bénéficient d'un suivi pour leurs projets de vie (retour à l'école par exemple), d'autres recevront de l'aide en co-intervention (intervenante du réseau et intervenante de la Maison de Sophia). Ce lien représente bien souvent une sécurité et permet un espace de discussion aux femmes dans la continuité de services de la MDS. Il peut s'agir ainsi de partager un café ou d'échanger par téléphone, de prendre des nouvelles aux semaines, puis de façon plus espacée selon les besoins. Cet échange régulier en personne ou par téléphone avec les femmes anciennement hébergées permet de suivre de près leur cheminement et de les informer des prochaines activités et les inviter à y participer. L'accompagnement post-hébergement peut avoir lieu dans le cadre d'un programme subventionné – SRA (Stabilité résidentielle avec logement) ou le PSL (Programme supplément au loyer (PSL) –, mais aussi dans la continuité du soutien offert par la Maison.

Les logiques d'intervention, les pratiques et les activités offertes à la MDS présentées dans cette première partie du chapitre 5 résument l'approche de la MDS. La prochaine section permet de porter un regard sur l'évaluation que font les participantes à la recherche de la pratique de la MDS.

5.3 L'évaluation de la pratique de la Maison de Sophia

Cette section vise à documenter l'évaluation que font les personnes rencontrées de la pratique de la MDS. Les retombées du séjour à la MDS pour les femmes, ainsi que les forces et les limites de l'approche sont présentées.

5.3.1 Les retombées du séjour à la Maison de Sophia pour les femmes

Les retombées pour les femmes d'un séjour à la MDS sont nombreuses et diverses selon les personnes rencontrées. Comme l'approche d'intervention de la MDS est « personnalisée », « au cas par cas », les retombées sont nécessairement distinctes pour chacune. En exemple, une femme mentionne s'ouvrir davantage aux autres, réussit à briser son isolement, alors qu'une autre réapprend à vivre seule, à se choisir, à s'octroyer du temps. Toutefois, des effets plus généraux sont identifiés par toutes les femmes et les intervenantes. Dans la prochaine section, ceux-ci sont regroupés selon quatre types de retombées : personnelles et relationnelles; sur l'accès au logement; économiques; et communautaires.

Les retombées personnelles et relationnelles identifiées par les femmes

Les femmes identifient toutes des retombées personnelles qui se répercutent également sur le plan relationnel. Une retombée centrale identifiée consiste en une meilleure estime de soi acquise par les femmes durant leur séjour à la Maison. Toutes les femmes mentionnent, cette retombée importante pour elles. Carmen et Jessica révèlent qu'elles se sentent maintenant « utiles et appréciées ». Carmen ajoute qu'elle a repris goût à la vie. Annabelle et Katie mentionnent qu'elles se sentent acceptées comme elles sont, qu'elles arrivent maintenant à s'affirmer davantage. Marianne exprime l'idée qu'elle peut maintenant se « rebâtir ».

Les propos des femmes révèlent qu'elles arrivent aussi à atteindre une plus grande stabilité émotionnelle. Selon les intervenantes, cette stabilité se poursuit au-delà de l'hébergement à la MDS. Puisque les femmes ont développé un grand sentiment d'appartenance à la Maison, elles y voient un lieu d'ancrage vers lequel elles reviennent souvent plus tard. Ce soutien post-hébergement apporte aux femmes une stabilité, ne serait-ce que par la routine que cela peut leur offrir.

Les femmes font des apprentissages multiples tout au long de leur séjour à la MDS ; « respecter ses engagements » (Annabelle) ; « prendre la responsabilité de ses actes et de ses choix » (Hélène et Linda); « trouver des solutions à ses problèmes, faire preuve de débrouillardise » (Kathy); « mieux s'organiser au quotidien – cuisine, lavage, achats, et à faire preuve d'autonomie » (Marianne et Rose). D'autres femmes ont appris à demander de l'aide.

Finalement, un autre aspect des retombées personnelles et relationnelles sont liés au renforcement du réseau social et d'entraide. Les femmes expliquent qu'en habitant avec d'autres femmes, elles ont développé certaines aptitudes qui améliorent leurs relations avec autrui : l'entraide, l'ouverture aux autres, la communication, l'adaptation. En plus de remarquer des changements de comportements (la diminution de l'impulsivité et l'augmentation de réactions adéquates envers les autres), elles y ont noué de nouvelles amitiés.

La confiance envers les autres, notamment les intervenantes, qui naît avec un plus grand sentiment de sécurité est aussi mentionnée par Jessica. D'autres femmes vont plutôt faire état d'une meilleure santé mentale, entre autres, par l'aide reçue à la MDS pour l'obtention d'un suivi en psychologie avec une autre ressource ou un arrêt de consommation. Céline précise enfin agir différemment avec certains proches. Elle évite par exemple les personnes qui abusaient d'elles, ce qui l'aide à conserver le logement qu'elle a réussi à obtenir.

Les retombées sur les femmes concernant l'accès au logement

De façon générale, la MDS permet « d'avoir un toit sur la tête », de combler un besoin de base, à tout le moins durant la durée du séjour. Carmen l'explique bien :

« Sans eux autres, je sais pas ce que je serais devenue. Je serais peut-être devenue itinérante moi aussi. Parce que j'avais vraiment pu de place où aller rester. »

Hélène abonde en ce sens :

« Ben moi personnellement, ça m'enlève un stress par rapport à c'que j'vis parce que j'ai besoin de la MDS. Ça m'enlève un stress de savoir que j'suis pas dans rue. »

Outre l'accès à un logement durant le séjour, les intervenantes de la MDS accompagnent aussi les femmes vers l'accès à un logement après l'hébergement et ce, de différentes façons. D'un côté, le travail réalisé au niveau individuel, en visant l'autonomie des femmes, les prépare à vivre en logement. C'est ce qu'explique Marianne :

« Eux autres y travaillaient pour que j'sois prête à partir en appartement là tsé fait que [...] Ça ouais, ça marché parce que j'ai été à Maison sur la rue xx, là j'ai parti de là. J'tallée en chambre. »

Des intervenantes aident aussi les femmes dans leurs démarches d'accès à un logement dans une habitation à loyer modique (HLM) ou un autre type de logement, comme une chambre. Aider les femmes à trouver des meubles est aussi parfois fait pour favoriser l'accès au logement, que ce soit en mettant les femmes en relation avec une ressource offrant des meubles gratuits ou à faible coût, ou en mettant une annonce sur la page Facebook de la MDS demandant si des gens n'auraient pas tel ou tel meuble.

Deux programmes spécifiques, le PSL¹² et le SRA¹³ sont aussi intégrés à l'offre de services de la MDS dans le but d'un accès, mais aussi d'un maintien en logement. L'aide

¹² Le PSL « Programme supplément au loyer » « permet à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements qui font partie du marché locatif privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation (COOP) ou à des organismes sans but lucratif (OSBL), tout en payant un loyer similaire à celui d'une habitation à loyer modique. Les locataires qui bénéficient de ce programme paient un loyer correspondant à 25 % de leur revenu. »

(http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/supplement_au_loyer.html). L'admissibilité à ce programme est établie à partir de plusieurs critères, dont le revenu. Cependant, certaines personnes faisant face à des situations exceptionnelles sont placés en priorité sur des listes d'attente, tel que les personnes victimes de violence conjugale ou celles dont le logement a été détruit par un sinistre.

http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/supplement_au_loyer.html

¹³ Le SRA « stabilité résidentielle avec accompagnement ». L'approche SRA ou *Logement d'abord* vise notamment à offrir aux personnes en situation d'itinérance un logement permanent le plus rapidement possible en leur imposant le minimum de conditions préalables et un soutien individuel selon ses besoins. Cette approche repose sur le principe qu'il est plus facile de prendre sa vie en main si l'on est d'abord logé (Gaetz, 2013). Ces services sont fournis par des équipes d'intervention qui incluent des professionnels de la santé et des services sociaux; « c'est une approche axée sur le rétablissement des personnes en situation d'itinérance. Le logement vient avec des services personnalisés aux besoins de la personne et laisse la personne autonome pour prendre les décisions la concernant (Projean et McGregor, 2017, <https://www.mmfm.ca/comprendre-lapproche-stabilite-residentielle-avec-accompagnement-sra/>)

au logement avec le PSL (faible part du revenu des femmes qui est consacré au loyer) permet selon des femmes de respirer « financièrement », mais aussi de faire un « retour graduel à la réalité », en offrant, par exemple, la possibilité de se remettre sur pied progressivement, selon son rythme, avant une recherche d'emploi. Pour Céline et Annabelle, il s'agit d'une façon de se « prouver qu'on est capable d'habiter en appartement ». Selon les intervenantes, l'aide au maintien en logement avec le programme SRA est notamment aidant pour les femmes puisqu'elles ont ainsi accès à des logements même lorsqu'elles ne disposent pas d'un bon crédit et à moindre coût.

Les retombées pour les femmes sur le plan économique

Les retombées sur le plan économique mentionnées par les femmes et les intervenantes sont de trois ordres. Le fait d'être logée à faible coût, à la MDS ou avec un programme comme le PSL, permet aux femmes une plus grande marge de manœuvre financière. Des femmes racontent qu'elles arrivent à épargner, et notamment à rembourser des dettes accumulées. Pour Rose, il s'agit d'une bouffée d'air frais dans son budget : « Toute est payé, j'pas en retard dans rien. J'arrive en masse ». Des apprentissages réalisés à la MDS (gestion d'un budget, astuces pour économiser, contrôle de ses dépenses face à des proches, etc.) permettent aux femmes d'augmenter leur pouvoir d'achat, quoique de façon mitigée, compte tenu de leurs faibles revenus. Les effets économiques se font sentir par les démarches effectuées avec les intervenantes pour avoir accès à l'aide sociale ou à une bonification des montants reçus, comme dans les cas de Linda et Céline. Cet effet a aussi un lien avec l'accès au logement, puisque ces femmes ont ainsi, une plus grande marge de manœuvre pour se trouver un endroit où se loger.

Les retombées sur le plan communautaire et social

Les retombées sur le plan communautaire et social sont moins identifiées d'emblée par les participantes. Celles-ci relèvent toutefois qu'elles acquièrent la connaissance des ressources disponibles pour elles, au-delà de la MDS. Une intervenante explique que ses interventions visent à créer des ponts entre les femmes et les divers services ressources de la communauté, telles que les ressources alimentaires. Les autres retombées concernent davantage l'amélioration de la connaissance et l'exercice des droits des femmes. À cet effet, les intervenantes disent parfois exercer, en appui aux femmes, de la défense de droits.

La mission de réinsertion sociale

La MDS a notamment comme mission la réinsertion sociale des femmes. Le récit des personnes rencontrées rend compte de leurs perceptions des retombées de l'intervention en lien avec cet aspect précis.

Selon les femmes, la réinsertion sociale commence avec le sentiment d'être bien avec soi-même et avec les autres. La valorisation reçue au sein de la MDS et les liens entretenus entre les femmes favorisent le développement d'une plus grande confiance en soi et d'un sentiment de compétences. Ces éléments contribuent à une reprise de pouvoir et à une

réinsertion sociale. Les intervenantes rencontrées abondent dans ce sens. Selon ces dernières, la réinsertion sociale des femmes passe par la routine dans le milieu de vie, un lieu où dormir, et des relations interpersonnelles qui se maintiennent dans le temps. Pour une intervenante, la réinsertion sociale implique d'aider la personne à développer ses habiletés, et à mettre en valeur ses forces, afin qu'elle se reconnaisse. C'est aussi de l'aider à utiliser ses propres ressources et celles de la communauté pour réaliser ses objectifs. Selon une autre intervenante, l'expérience à la Maison de Sophia redonne de l'espoir, de la confiance suscitant ainsi l'envie de réintégrer la société. L'implication du voisinage, la possibilité de mettre en pratique des habiletés, peut permettre de retisser des liens avec la société. Pour une autre encore, il s'agit d'être un pont entre les ressources de la communauté (notamment avec certains intervenants du réseau de la Santé et des services sociaux) et les femmes. Et avec cette confiance relationnelle, les femmes, même si elles retournent dans la rue, savent qu'elles seront de nouveau accueillies à la Maison de Sophia et, si elles le souhaitent, accompagnées dans un maintien en logement.

La réinsertion sociale est définie autrement que par l'insertion en emploi, même si elle peut en faire partie. Vivre de façon autonome, dans un cadre défini et une structure, conduirait les femmes à vivre une expérience de réinsertion sociale. Une femme ayant déjà été hébergée souligne, à cet effet, l'un des aspects de l'approche particulière de la MDS (selon les besoins et au rythme de chaque femme) permettant la réinsertion sociale des femmes de façon plus « solide » :

« Ben j'pense que ça joue un grand rôle là justement dans Maison de Sophia là parce que comme j'dis moi, c'tait côté comme plus mental que j'avais d'la difficulté, mais justement ça été une réinsertion sociale oui aussi là justement parce que j'avais des problèmes de santé mentale, mais que, c'est ça, ben que j'voulais m'aider fait que j'ai comme été réintégré à la société de façon oui progressive ». (Annabelle)

Katie, une autre femme rencontrée, résume la mission de réinsertion sociale :

« J'ai l'impression qu'ici justement tu prends le temps de faire les choses comme du monde. De réinsertion sociale tranquillement, tsé lente des fois, tsé des fois les femmes y passent de l'urgence à le trois mois, pis y passent en logement accompagné à côté, c'est wow là c'est... c'est de réinsertion sociale au rythme de chacun, pis pour être sûr, j'dirais pas ça de même là, mais pour être sûr de pas les revoir ce monde-là. Mais pour être sûr qui se retrouvent pu dans rue. Pis on peut-tu prendre le temps de faire les choses comme du monde, question que tu reviennes pas dans un mois dans même situation précaire que t'étais ? [...] c'est comme tu t'en sors toi-même dans l'fond. Mais tu te sens épaulée, tu sens qui a un filet en dessous. C'est c'qui fait toute la différence ». (Katie)

L'approche de la MDS favorise, selon les témoignages des femmes, une réinsertion sociale. Le milieu et l'approche privilégiée présentes de multiples forces.

5.3.2 Appréciation de l'approche d'intervention de la Maison de Sophia

En droite ligne avec les retombées positives observées, de nombreuses forces sont identifiées lorsqu'il est question de l'appréciation de l'approche d'intervention de la MDS selon les différentes personnes rencontrées.

Tout d'abord, les femmes sont unanimes : l'approche préconisée à la MDS leur permet ou leur a permis d'atteindre leurs objectifs, quels qu'ils soient. Les femmes mentionnent une diversité d'aspects qu'elles apprécient de l'approche de la MDS : avoir un toit et de la nourriture, le côté familial du milieu et de l'approche, la variété de types d'intervention selon les besoins (encouragements, prise en charge d'une activité de groupe le dépassement de soi, , démarches à réaliser) et avec autant d'activités individuelles et de groupes, le fait d'être seulement entre femmes, la grande connaissance des ressources de la communauté détenues par les intervenantes, la confiance mutuelle et l'entraide entre les femmes et les intervenantes et le sentiment de sécurité. Ces éléments correspondent aux aspects spécifiques de l'approche de la MDS présentés plus haut et se révèlent par la grande appréciation qu'ont les femmes envers les intervenantes et autres membres de l'équipe de la MDS. En exemple, certaines femmes mentionnent qu'elles doivent beaucoup à telle ou telle intervenante :

« Ouais ouais, comment elle est, [...] est ce qu'a m'accepte moi, comme tel que j'suis. A faite beaucoup pour moi, pis j'vais tout l'temps la remercier tout l'temps parce que tant qu'a va m'aider, j'contente d'avoir de l'aide pis, ça me fait plaisir. » (Rose)

Les intervenantes abondent dans le même sens en revenant sur la flexibilité de l'approche, le respect du rythme des femmes qui permet une modulation de la durée des séjours, les liens forts qui se tissent et qui permettent d'aller de l'avant.

Cette collaboration est aussi identifiée comme une force de la MDS par des collaborateurs. D'après les partenaires, de bons liens sont entretenus entre ceux-ci. L'un d'eux réfère à son lien privilégié avec la MDS qui s'explique par la mission commune et la proximité de leur action, notamment avec le partenariat dans le projet SRA. Le lien que détient la MDS avec une ressource en hébergement sur le territoire est aussi décrit comme fort, et selon un des partenaires, la ressource a eu une influence positive dans la communauté. Les collaborateurs, les membres du CA et l'équipe de la MDS affirment aussi l'importance des liens avec les institutions d'enseignement permettant l'accueil de nombreuses stagiaires de disciplines diverses.

De plus, de façon plus globale, la MDS permettrait, selon un membre du CA d'informer la communauté, de favoriser la transmission des connaissances, la prise de conscience de la situation particulière des femmes et la reconnaissance ou sinon la démystification de la problématique de l'itinérance féminine. Selon un partenaire, la MDS est aussi le chaînon qui permet aux femmes de la région de stabiliser leur situation après un épisode de crise par exemple. Elle permet une étape de transition, parfois après le passage dans d'autres ressources, dont les durées d'hébergement sont plus limitées, évitant ainsi aux femmes de se précariser davantage.

Enfin, des participants mentionnent que la consolidation de la structure de la MDS, qui n'empêche pas pour autant de maintenir une certaine souplesse dans son approche est aussi à considérer. Le budget de la ressource a augmenté, permettant l'agrandissement de l'équipe par l'embauche d'intervenantes, alors qu'à une époque, la directrice actuelle agissait comme seule intervenante sur le terrain. Il existe une grande souplesse dans la structure de gestion, ce qui favorise l'innovation. Selon les membres du CA, la particularité de la structure organisationnelle de la MDS, demeure sa capacité d'adaptation et son caractère humain. L'expertise des intervenantes, la libre expression, le respect de l'autonomie et le travail de réflexion en équipe (et non pas en silo) favorisent l'évolution, le renouvellement et l'innovation au sein de l'organisme. En exemple, l'intérêt d'une intervenante pour l'art, la méditation et le yoga, a conduit au développement formel d'une telle pratique à la Maison de Sophia, laquelle permet de diminuer l'anxiété chez les femmes. La pratique d'évaluation développée il y a quatre ans par le C.A, l'activité bi-annuelle de cafés-rencontres qui a lieu entre les femmes et des membres du C.A permettant aux femmes hébergées de faire entendre leur voix sur la pratique de la Maison de Sophia, se fonde aussi sur cette importance accordée aux opinions des femmes et à la vie démocratique.

5.3.3 Les limites ou les contraintes de l'approche d'intervention de la Maison de Sophia

La section précédente présente les retombées positives vécues par les femmes après un séjour à la MDS ainsi que les forces de l'approche promue en son sein. Toutefois, des limites sont identifiées quant à l'intervention. Toutes les personnes rencontrées au cours de la recherche se sont prononcées sur cet aspect dans une visée de proposer des pistes d'amélioration qui sont abordées dans la présente section.

Les limites ou contraintes vécues par la MDS dans le cadre de l'intervention sont multiples et très souvent interreliées. Les personnes rencontrées mettent en lumière les défis d'intervenir auprès de personnes vivant de multiples difficultés, souvent très sévères, avec très peu de moyens (sous-financement des ressources, manque de personnel, mauvaises conditions de travail, roulement de personnel, épuisement des intervenantes et des intervenants, etc.). Ce constat conduit à une réflexion sur les priorités gouvernementales et ses impacts sur les personnes en situation précaire et le personnel d'intervention.

Les grandes difficultés vécues par les femmes

Les femmes ainsi que les intervenantes affirment qu'il existe bien des défis pour l'équipe d'intervenir auprès des femmes puisque celles-ci vivent des problèmes complexes : histoire de vie difficile, problèmes de santé physique et problèmes de mentale.

Une intervenante abonde dans ce sens :

« Ça dépend toujours des besoins, à la base on essaie je pense de partir de la personne, de ses besoins, ce qu'elle identifie, fait que la question est vaste. C'est parce que y'a autant d'histoires que de personnes, autant de besoins que...de problématiques. [...] quelqu'un va avoir besoin au niveau de

l'accompagnement, quelqu'un va avoir besoin au niveau du suivi psychosocial, du suivi santé physique. »

Pour les intervenantes, les difficultés souvent complexes vécues par les femmes demandent des connaissances dans plusieurs domaines.

Le manque de ressources disponibles à l'intérieur de la MDS

Le manque de ressources disponibles pour répondre aux besoins des femmes est abordé dans les discussions. Le manque de financement restreint la possibilité d'embaucher des personnes supplémentaires pour intervenir auprès des femmes. Les intervenantes présentes à la MDS, peu nombreuses, peuvent donc manquer de temps pour accompagner chaque femme. C'est dans ce sens qu'une femme hébergée, Hélène, raconte ceci :

« Bien je t'avouerais que j'ai posé un moment donné des questions. Tu sais, j'aurais voulu qu'une intervenante vienne prendre une marche avec moi, j'aurais voulu être aidée encore, même là sur ce côté-là, mais j'y vais avec la disponibilité aujourd'hui. Je me dis bien oui, peut-être à quelque part que j'ai des attentes vis-à-vis ça. Pour qu'on m'aide un peu plus. Mais encore là, c'est comme... c'est peut-être pas... [...] Non ce n'est pas que ce n'est pas réaliste, c'est que la Maison de Sophia, on s'entend que je ne suis pas toute seule ici. On s'entend qu'il y a d'autres personnes qui ont besoin d'aide ».

Ce manque de temps des intervenantes se traduit aussi selon Carmen par une moins grande disponibilité pour les femmes qui sont maintenant en logement. De plus, la surcharge de travail des intervenantes oblige parfois les femmes à consulter une autre intervenante que celle privilégiée. Il arrive qu'une activité soit annulée. Les intervenantes expliquent qu'elles n'ont parfois qu'une heure par semaine à consacrer à une femme. Elles expriment aussi la difficulté pour elles de tisser des liens étroits avec les femmes, comme le demande l'approche de la MDS, lorsqu'elles ont moins d'affinités avec certaines d'entre elles. Le manque de ressources est évoqué face à ce constat : s'il y avait davantage d'intervenantes à la MDS, cette difficulté serait aplanie.

Le manque de ressources à l'extérieur de la MDS

Selon les personnes rencontrées, le manque de ressources dans le réseau communautaire et dans le système de santé et services sociaux est palpable. Ce manque de ressources peut entraîner un manque de collaboration entre les spécialistes du réseau de la santé et les intervenantes de la MDS, mais le portrait semble contrasté. Alors que dans certains cas, elles remarquent d'excellents suivis dans le Réseau et la possibilité de réaliser des interventions conjointes, parfois la collaboration peut être plus difficile, notamment en raison d'interruption de services. Les collaborations plus difficiles avec certains professionnels peuvent aussi constituer des limites à l'intervention.

Les participants à la recherche soulignent la difficulté de rétention du personnel dans les ressources (conditions de travail précaires causant entre autres de l'épuisement pour les travailleurs/travailleuses) comme étant une limite à l'intervention. Le roulement de personnel important, tant dans les organismes communautaires que dans le réseau de la

santé et des services sociaux, crée des interruptions de service pour les personnes ayant besoin d'aide.

Enfin, le manque de financement entraînant un manque de places disponibles pour les femmes en difficulté oblige les organismes de la région à refuser certaines d'entre elles. Selon certains participants de la recherche, les ressources n'arrivent pas à répondre aux demandes grandissantes des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance puisque l'argent ne suit pas les besoins croissants :

« Les différents endroits qu'on a pour les femmes visiblement, avec l'argent, on a pas assez pour le faire, y a un, ou on découvre encore plus de besoins au niveau de l'itinérance qu'elle soit féminine ou masculine, ou on a une augmentation par rapport aux distances que prennent la pauvreté et la richesse, donc de plus en plus de monde pauvre, pis y'a de moins en moins d'argent pour les organismes ». (Un collaborateur) ».

Les femmes sont aussi confrontées à l'application de critères d'admission dans certaines ressources. En exemple, une femme ne peut être admise dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale si elle n'est pas victime spécifiquement de violence conjugale. En outre, il n'existe à ce jour dans les Laurentides aucune autre maison d'hébergement pour femmes en difficulté sur le vaste territoire des Laurentides. Ce manque de ressources découlant d'un sous-financement pour le déploiement d'aide et de soutien concret pour les femmes en difficulté de la région, confrontées à des problèmes sociaux complexes, constitue un enjeu de santé publique.

Des contraintes structurelles

Certaines contraintes structurelles sont identifiées dans la recherche. L'élément central évoqué est le peu d'emprise qu'ont les intervenantes sur les prix élevés des loyers et le faible revenu des femmes, notamment avec l'aide sociale. Peu importe l'approche ou les programmes mis de l'avant en intervention, cet état de fait peut limiter grandement la réinsertion des femmes, notamment à long terme, malgré les effets très positifs sur ces dernières au niveau personnel.

Sur le plan des conditions économiques, les intervenantes notent que les prestations d'aide sociale maintiennent les femmes dans des conditions très précaires qui les placent devant un dilemme intenable, soit avoir un logement et peu d'argent pour vivre ou l'inverse. Le PSL est un programme qui permet aux femmes, au moins pour une période donnée, d'avoir les deux (un peu d'argent et un logement). Toutefois, trop peu de femmes ont accès à ce programme. À titre d'exemple, seulement quatre places sont allouées à la MDS sur 35 disponibles dans la région, ce qui est très peu. Le programme Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) peut aider à maintenir les femmes en logement. Ce programme soutient les femmes n'ayant pas un bon crédit et qui se font refuser un logement. Cependant, les mauvaises conditions d'habitation de la majorité des logements qu'elles peuvent défrayer demeurent une contrainte à l'accès et au maintien en logement pour les femmes.

Enjeux spécifiques à la MDS

Finale­ment, quel­ques enjeux spé­cifiques à la MDS sont identi­fiés par les partenai­res et les mem­bres du CA. Ainsi, même si la reconnaissance de la MDS s'est dé­ve­loppée dans les der­nières années dans la commu­nauté, le gou­ver­nement ne recon­naît pas en­core officiel­le­ment la res­source. Celle-ci n'a pas accès au finan­ce­ment du Pro­gramme de soutien aux organismes commu­nau­tai­res (PSOC), bien qu'elle soit ré­gu­liè­re­ment solli­ci­tée par des res­sources du ré­seau de la santé et des ser­vices sociaux pour l'hé­ber­ge­ment de femmes en diffi­culté. La MDS est con­frontée à un enjeu de reconnaissance lié, entre autres, à sa capacité de démon­trer les re­tom­bées con­crètes des interventions et de l'ap­pro­che qui s'in­scri­vent dans la longue durée. Cet enjeu de reconnaissance a un impact direct sur le finan­ce­ment de la MDS.

Des partenai­res de la MDS sou­lè­vent aussi quel­ques aspects du fon­ction­ne­ment de la MDS comme étant des limites ou des con­traintes. L'em­placement de la res­source selon des ré­pon­dants, pour­rait dis­suader les femmes à s'y rendre pour un hé­ber­ge­ment puisque trop ex­centré par rapport au centre-ville. En ce sens, on note qu'il serait inté­ressant de songer à dé­ve­lopper un ser­vice plus cen­tra­lisé à St-Jérôme. De plus, le fait que l'hé­ber­ge­ment ne soit pas gra­tuit peut é­ga­le­ment limiter l'accès de plusieurs femmes au ser­vice, compte tenu que le montant exi­gé pour l'hé­ber­ge­ment représente une somme im­por­tante lorsque les revenus sont très faibles. Et enfin, faute de finan­ce­ment, la MDS fon­ctionne sans la présence d'une inter­ve­nante la nuit et la fin de semaine. Toutefois, les appels urgents sont relayés à la res­pon­sa­ble. Cependant, pour certaines femmes en diffi­culté ce fon­ction­ne­ment peut ne pas con­venir.

5.4 Les pistes d'amélioration des stratégies d'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance

Les pistes d'amélioration évoquées lors de la collecte de données sont en lien avec les limites nommées à la section précédente.

5.4.1 Renforcement de certains aspects de l'approche d'intervention

Bien que les pratiques à la MDS privilégient d'adapter le plus possible le cadre de vie à chaque femme, les femmes hébergées peuvent vivre des tensions ou des insé­curités lorsqu'une d'entre elles est autorisée à ne pas respecter tel règlement, contrairement aux autres. Par ailleurs, ce qui surprend parfois les femmes, c'est qu'elles organisent leur séjour à leur convenance, qu'elles décident elles-mêmes de leurs objectifs et que tant qu'elles adhèrent à ceux-ci, les intervenantes les laissent libres dans leurs activités quotidiennes. Pour certaines, cela leur donne parfois l'impression qu'il n'y a rien à faire à la MDS.

Les participantes à la recherche ont formulé une série de recommandations pour l'organisation interne de l'organisme et du rôle qu'elles peuvent y jouer. À titre d'exemples, revoir certaines règles d'encadrement afin de s'assurer d'un cadre de vie souple mais propice au bien-être de chacune, revoir certaines activités, avoir une plus grande variété de thèmes pour celles-ci et augmenter le nombre d'activités à l'extérieur.

Enfin, elles souhaiteraient pouvoir participer davantage aux instances démocratiques de la MDS en ayant la possibilité d'occuper une place sur le CA de l'organisme, réservé pour représenter davantage le point de vue des femmes hébergées actuellement ou par le passé.

5.4.2 Plus de ressources et des ressources mieux organisées

La question des ressources limitées, identifiée précédemment dans les contraintes, demeure selon l'ensemble des personnes, un élément préoccupant et à améliorer. À titre d'exemple, avoir un nombre plus élevé d'intervenantes permettrait d'assurer une plus grande présence tant pour les femmes hébergées que celles en appartement.

Ensuite, plusieurs mentionnent que le système de santé doit développer un corridor de services plus étroit entre les professionnels de la santé et des services sociaux pour favoriser une réponse adéquate aux besoins des femmes en situations précaires, particulièrement en santé mentale. Les listes d'attente à cet égard peuvent accentuer les difficultés rencontrées par les femmes, qui n'ont pas accès à des services privés, comme pourrait le faire une personne plus aisée, en raison de la précarité de leur situation. Les partenaires abondent dans ce sens en mentionnant l'immense besoin d'améliorer la continuité des services dans la région. Certaines personnes ajoutent que d'autres ressources semblables à la MDS devraient aussi voir le jour, afin de répondre plus adéquatement et rapidement aux besoins des femmes de la région. Les femmes soulignent à cet effet que la Maison de Sophia est présente pour répondre aux besoins des femmes au quotidien, les accueillir en toute cordialité, et les accompagner dans les démarches nécessaires pour identifier un médecin ou un autre professionnel.

5.4.3 Appuyer les partenariats

Une présence plus grande des intervenantes à la ressource (sur place) pendant la journée favoriserait les liens de partenariat. De plus, les 5 à 7, comme celui organisé pour l'ouverture de l'hébergement d'urgence, sont vus comme un concept à reproduire. Ils permettent aux partenaires de venir à la rencontre des intervenantes et des femmes de l'organisme, de présenter leur ressource et d'orienter de façon plus éclairée les femmes susceptibles d'avoir besoin de services vers la Maison de Sophia. Ces 5 à 7 permettent également de faciliter le contact entre les bénéficiaires des autres ressources et la MDS. Pour des femmes qui pourraient éventuellement recourir à la MDS, ce premier contact peut être rassurant.

Les projets qui concernent les partenaires et la MDS sont, entre autres, la poursuite du projet de concertation Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA). Un partenaire note également qu'un travail de collaboration entre les ressources d'hébergement doit être mis en œuvre pour favoriser les redditions de comptes et montrer les effets du programme SRA sur l'itinérance dans la région. Un système d'habitation partagé entre différentes ressources d'hébergement faciliterait les démarches pour que les femmes puissent devenir colocataires, sans être pénalisées par une baisse de leurs prestations d'aide sociale.

5.4.4 Visibilité de la Maison de Sophia et développement

Selon les collaborateurs, la MDS aurait avantage à faire connaître ses critères d'admissibilité auprès des ressources et de la communauté.

Pour certains participants à la recherche, il est essentiel de travailler sur la visibilité de l'organisme. Dans les prochaines années, la MDS aimerait devenir propriétaire de ses locaux, et reproduire le modèle d'intervention privilégié dans d'autres régions, tout en gardant la philosophie, les valeurs et l'approche initiale de la MDS. Enfin, d'autres projets sont discutés, comme le développement de différents services pour mieux répondre aux besoins des femmes, notamment celles avec des enfants.

Ce deuxième chapitre des résultats met en lumière l'approche d'intervention spécifique et innovante de la MDS, l'expérience qu'en font les femmes et une appréciation plus large par différents participants à la recherche. Cette évaluation, en identifiant les forces, les limites ainsi que des pistes d'amélioration, démontre le travail réalisé par la MDS auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC Rivière-du-Nord. Le prochain et dernier chapitre présente une discussion des résultats obtenus dans le cadre de la recherche.

CHAPITRE 6

Analyse des résultats

Le présent chapitre porte sur la discussion des résultats. Dans un premier temps, il sera question des dimensions importantes qui interfèrent dans les trajectoires des femmes auxquelles s'adresse la Maison de Sophia, la pauvreté et la grande précarité, ainsi que les violences. Dans un deuxième temps, ce chapitre sera l'occasion de préciser comment la pratique émergente qui s'est développée à la Maison de Sophia permet de tenir compte de manière particulière de ces dimensions. Enfin, dans un troisième temps, ce chapitre se termine sur les questions rattachées à la réinsertion sociale des femmes hébergées à la Maison de Sophia.

6.1 La pauvreté et la grande précarité des femmes de la MDS

Malgré l'adoption en 2002 de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au Québec, en 2016, plus de 715 000 personnes n'étaient pas en mesure de répondre de façon satisfaisante à leurs besoins élémentaires (Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec, 2018). Pourtant, « la pauvreté devrait être une situation temporaire, mais dans bien des cas, elle devient permanente; une réalité multidimensionnelle directement liée aux inégalités et menant souvent à différentes formes d'exclusion sociale et économique » (Gagnon-Poulin, 2018, p. 334). Par ailleurs, comme l'indique Ulysse (2009), ce qui est plus préoccupant encore que l'augmentation des taux de pauvreté dans les sociétés contemporaines, est le « cumul des difficultés et la chronicité de la pauvreté » (p. 5). Selon le dernier état de situation du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, la pauvreté diminue globalement, mais les personnes pauvres sont plus pauvres et le sont de manière durable (CEPE 2018). Entre 2002 et 2016, les revenus pour les personnes seules restent les mêmes. La chronicité de la pauvreté renvoie à la « persistance de la situation » (Wresinski, 1987, p.6), elle est souvent issue d'une précarité qui s'installe de manière permanente et qui effrite graduellement les droits sociaux. Dans cette perspective, Wresinski fait usage du terme précarité (1987, p. 6) et définit celle-ci comme étant :

« L'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible ».

La loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion définit pour sa part la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société » (Québec, chapitre L7- 2002, c. 61, a. 2.).

Or, cette situation rejoint l'ensemble des femmes rencontrées à la MDS. Toutes sont dans une situation de pauvreté et vivent dans une grande précarité. Ainsi, comme le soutient Wresinski (1987), c'est le cumul des précarités, soit les déficits de ressources culturelles, sociales et économiques qui conduisent à la très grande pauvreté. Par ailleurs, comme le rapporte Bresson (2007, cité par Pierret, 2013), la précarité peut aussi être associée à l'effritement des liens sociaux, et plus largement à l'absence d'une solidarité sociale se rapportant à une interdépendance. À cet effet, notons que les réseaux (personnels et institutionnels) composent un des neuf indicateurs de la mesure de l'exclusion au Québec. Elle englobe tous les processus qui participent à la mise à l'écart des ressources, au problème d'accès aux ressources et à la participation en général aux organismes et à la vie de la communauté (CÉPE, 2018). C'est aussi la réalité des femmes rencontrées. Dans la vie de tous les jours, les liens sociaux offrent protection et reconnaissance (Paugam, 2014a) et se créent entre autres autour des réseaux de soutien familiaux, communautaires et institutionnels qui participent à renforcer la capacité d'agir des personnes (CÉPE, 2018).

Toutefois chez les femmes de la MDS, les liens avec la famille, les amis, le travail et la société sont faibles voire parfois absents, constat qui rejoint ceux établis par les recherches d'autres auteurs (Bellot et al., 2018; Cameron et al., 2016; Flynn, Damant & Lessard, 2015; Mayock et al., 2015). Ces derniers soulignent tout le processus de rupture de liens sociaux, d'exclusion sociale et d'étiquetage prenant place dans la vie des femmes. L'ensemble des femmes rencontrées ont de la difficulté à se sentir intégrées, peuvent se sentir marginalisées, du fait des ruptures cumulatives de leurs liens sociaux exigeant la mise en œuvre de stratégies de survie (Paugam, 2014b), comme elles l'ont elles-mêmes rapporté.

Les personnes en perte de repères et avec parfois peu d'attachement au monde sont sur une pente descendante les précipitant « vers un gouffre » (Paugam, 2014b, p. 60). Néanmoins, dans un contexte de liens sociaux souvent conflictuels ou de ruptures de liens (Couture, 2012), l'accompagnement psychosocial offert par la MDS offre une protection sociale, entre autres, par l'accès à un hébergement en situation de crise et par une solidarité permettant le rétablissement de liens sociaux. C'est également ce que rapporte Gilbert et al. (2017, p. 104) « Le réseau de services apparaît ainsi pallier l'absence d'un réseau social singulier et personnel, absent depuis l'enfance chez des femmes qui auront le plus souvent vécu des failles importantes au niveau des liens familiaux. »

D'ailleurs, les participantes de la recherche ont mentionné ressentir un isolement social et une souffrance sociale face à leur condition. La stigmatisation contribue à ces sentiments. Les femmes se retrouvent en déficit face aux normes établies. Bellot et Rivard (2017) font état « de triple déficit : perte de statut, perte de dignité et perte de sécurité ; des déficits qui accentuent à la fois leur marginalité et leur marginalisation » (p.111). En somme, au fil de leur parcours, par l'accumulation de nombreuses ruptures sociales – pertes –, les femmes vivent des déficits de protection et de déni de reconnaissance de leurs droits sociaux et citoyens. Bellot et Rivard (2017, p.103) font un constat semblable.

C'est en faisant face, au fil de leur trajectoire, à l'accumulation de ruptures sociales – sur le plan relationnel, matériel, institutionnel et symbolique (Xiberras, 1993) – que les femmes en situation d'itinérance subissent diverses formes de déficit de protection et de

déni de reconnaissance, qui les poussent en marge des liens sociaux [...] Marquées en amont et en aval de la période d'itinérance par un processus d'invisibilisation sociale qui effrite peu à peu leur sécurité, leur dignité et leur intégrité, réduites à l'expérience d'une vie moindre, les femmes en situation d'itinérance sont, tout compte fait, peu reconnues dans leur qualité de sujet (Namian, 2012), d'actrice (Bellot, 2000 ; Flynn et al., 2015 ; MacDonald, 2014) et de citoyenne (Bellot & Rivard., 2013).

Ainsi, la MDS favorise l'accès à des régimes de protection sociale, tels que les services de santé et les services sociaux, l'aide sociale, l'accès à un logement décent, une médiation dans divers contextes, etc. Ainsi, les interventions de MDS permettent aux femmes de regagner leurs droits sociaux et citoyens et de retrouver une protection sociale.

Les trajectoires des femmes de la Maison de Sophia conjuguent ces deux réalités que sont la pauvreté et l'exclusion. « L'exclusion sociale est le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels et culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société » (CÉPE, 2018, p. 74). Un ensemble d'indicateurs permet de rendre compte de l'évolution de la situation. Parmi ceux-ci notons : les conditions matérielles (insécurité alimentaire, logement), la santé, le travail et l'emploi et les réseaux.

Ainsi, la pauvreté ne réfère pas qu'à des critères matériels. Elle est multidimensionnelle, donc non seulement économique, mais aussi sociale, culturelle, identitaire, environnementale, politique, et sanitaire et ces dimensions entretiennent des liens dynamiques entre-elles. Par conséquent, la pauvreté est un facteur de risque majeur de l'exclusion et l'exclusion constitue un frein considérable à la sortie de pauvreté. En d'autres mots, les personnes en situation de pauvreté peuvent tout à la fois connaître un parcours d'insertion en emploi non linéaire, insécurisant et précaire, vivre de mauvaises conditions d'habitation, se voir exposer à l'exploitation et à la violence. Elles peuvent également être prises dans le labyrinthe des services publics insuffisants et ne répondant pas aux besoins spécifiques, ne pas se sentir partie prenante de la culture dominante et être privées des liens sociaux nécessaires à leur intégration (Roberge-Remigi, 2016).

Cette description illustre le parcours de la grande majorité des femmes rencontrées à la MDS. Elles cumulent des précarités multiples, combinées à des épreuves de vie : pauvreté financière, agressions et exploitations, habitations insalubres et non sécuritaires, en attente des services du RSSS. Elles vivent sur la corde raide et dans un état de grande vulnérabilité. Certaines n'ont pas acquis, ou préservé les savoir-faire élémentaires relatifs à la vie quotidienne, d'autres sont socialement isolées par l'absence de liens sociaux significatifs, voire même de soutien adéquat de la communauté avec des mesures effectives pour une réelle réinsertion sociale, soit une réappropriation de leur autonomie et de leur pouvoir.

Dans les dernières décennies, l'accroissement de la précarité permanente des femmes et de sa forme extrême, l'itinérance féminine, tel que discuté dans les précédents chapitres, résulte des effets conjugués de profondes transformations sociétales ayant eu lieu dans les champs économique, sociopolitique, familial et dans les représentations de la pauvreté (Laberge, Morin et Roy, 2000). Les femmes, particulièrement les femmes âgées sans

enfant, les femmes immigrantes et les jeunes femmes auraient été particulièrement affectées par la récente crise économique et les politiques étatiques d'austérité (Sikich, 2008; La rue des femmes, 2011; IRIS, 2015). Ainsi, pour les femmes en situation de grande précarité, lorsqu'un déclencheur important se présente sur leur parcours (rupture amoureuse, perte d'emploi, maladie), qu'elles n'ont plus de lien structurant (abandon scolaire, départ de la maison ou des CJ) et qu'elles n'ont personne pour les soutenir, l'impasse surgit. Selon Gélinau, Dupéré, Bergeron-Leclerc et *al.* (2008), « le stress généré, l'impuissance et la baisse d'estime de soi font pression sur la santé mentale et physique ainsi que sur l'apparition et la complexification de problèmes de consommation, de jeu pathologique et de santé » (p.2). Les « stressseurs » se cumulent et sont en constante interaction (Gélinau, Dupéré, Bergeron-Leclerc et *al.*, 2008; Cameron, Abrahams, Morgan et *al.*, 2016), et peuvent aggraver leurs conditions de vie, jusqu'à les conduire à l'itinérance. D'ailleurs, une recherche récente fait état qu'un nombre significatif de femmes rencontrées à la MDS ont reçu un diagnostic de santé mentale (Grenier, Thibault, Bourque et Grenier, sous presse).

Plusieurs facteurs concourent à la précarité des femmes ; des éléments explicatifs, rapportés par différents auteurs, en témoignent. Les reconfigurations conjugales et familiales découlant de la hausse des séparations et des divorces placent les femmes dans des situations de monoparentalité, ce qui participe à leur appauvrissement. À cela s'ajoutent des enjeux liés à l'abordabilité du logement (Gaetz, Gulliver et Richter, 2014; Plante, 2007) ou à l'accessibilité problématique aux services de santé et aux services sociaux (Gélinau, Dupéré, Bergeron-Leclerc et *al.* 2008; Novac, Luba, Eberley et *al.*, 2002; RAPSIM, 2012). Certaines femmes ayant à charge le soin des enfants ont occupé des emplois à temps partiel et ont peu ou pas du tout participé à un régime de retraite, elles vivent un appauvrissement marqué.

Ces facteurs structureaux ont été rapportés par les femmes de la MDS. En somme, la grande pauvreté des femmes résulte des processus sociaux et des changements structurels, et a l'effet de les précariser de manière durable sur plusieurs plans, notamment sur la santé et à les isoler socialement (Laberge, Cousineau, Morin et *al.*, 1995).

6.2 Des expériences de violence individuelles et communes

Aux facteurs de la pauvreté et de la précarité liés à l'expérience spécifique des femmes en situation d'itinérance s'ajoute le risque accru de subir de la violence ou d'y être exposée (Lee & Schreck, 2005). Les agressions sexuelles, physiques et psychologiques vécues durant l'enfance est un des facteurs de risque identifiés dans les études documentant le vécu des femmes en situation d'itinérance et leurs enfants (Jasinski, 2010). Une histoire familiale de violence est souvent la trame centrale du discours de ces femmes sur leur expériences (Echenberg & Jensen, 2009; Huey, Fthenos, & Hryniewicz, 2013; Novac, 2002). C'est d'ailleurs un des aspects les mieux documentés. Ainsi, selon Gélinau et ses collègues, la violence serait étroitement « reliée à la spirale de l'itinérance au féminin » (2015, p.2). Les femmes en situation d'itinérance sont en effet, plus à risque d'avoir subi différents types de violence et d'abus au cours de leur vie, ainsi que d'autres formes de stress traumatique avant la période d'itinérance, comparativement à la population

générale (Vaughn, 2017). Plusieurs études soutiennent que des agressions physiques et sexuelles, autant avant que pendant la période d'itinérance, sont souvent rapportées par les femmes (Yeater, Austin, Green, & Smith, 2010). Pour plusieurs d'entre elles, les abus et la violence, qu'elle soit conjugale, ou subie au sein d'une communauté, est un dénominateur commun qui devient récurrent tout au long de leur vie (Vaughn, 2017). Ainsi, les personnes ayant vécu des mauvais traitements (violence physique et sexuelle) durant l'enfance ont plus de risque d'avoir vécu un épisode d'itinérance (Rodrigue, 2016).

Dans une étude réalisée aux États-Unis auprès de femmes ex-militaires et vivant en situation d'itinérance, les chercheuses ont identifié que plusieurs des répondantes avaient vécu en familles d'accueil, avaient été placées avec des membres de la famille élargie ou avaient tout simplement été placées en centre jeunesse. Ces femmes mentionnaient alors que ces expériences avaient été pour elles les « semences de l'itinérance ¹⁴» (Hamilton, Poza & Washington, 2011).

Selon le *Street Health Report* de 2007 (2009) une étude menée à Toronto et portant sur la santé des personnes en situation d'itinérance, 21 % des femmes rapportent avoir été victimes d'abus sexuels durant la dernière année. De plus, l'étude de Gaetz, O'Grady, et Buccieri (2010) souligne que 38,2 % des jeunes femmes en situation d'itinérance ont été victimes de viols. Cette même étude affirme que les jeunes femmes en situation d'itinérance rapportent être victimes de violence par leur partenaire intime : plus de 55 % rapportent au moins un incident de violence intime du partenaire, et de cette proportion, 79,5 % ont été victimes plus d'une fois. L'abus émotionnel est rapporté par 53 % des jeunes femmes en situation d'itinérance et 35 % d'entre elles ont aussi été victimes de violence de nature physique. La principale raison mentionnée par les femmes pour l'utilisation d'un refuge est d'avoir été victime d'abus, et ce, dans 71 % des cas (Burczycka & Cotter, 2011). Pour plusieurs, la violence trace ainsi un sentier vers l'itinérance (Bassuk et al., 1998; Stein et al., 2002).

Ainsi, la violence familiale demeure la principale cause précipitant les femmes hors de leur domicile (La rue des Femmes, 2011; Novac, 2006; Novac et al., 1996). Toutes ces violences augmentent par le fait même le sentiment de détresse, ce qui peut perturber l'estime de soi, et peut parfois exacerber les problèmes de consommation ou de dépendance, les troubles de santé mentale, l'isolement, ou la désaffiliation sociale (La rue des Femmes, 2011; Mimeault, Cassan, et Cadotte-Dionne, 2011; MSSS, 2014a; Novac, 2002; Racine, 1993). Les parcours des femmes sont marqués d'histoire de violence et d'abus et s'inscrivent dans la précarité – sociale, économique, familiale et relationnelle qui est le reflet d'inégalités socio-économiques et de genre. Ces parcours sont semés d'injustices, de souffrance sociale et se dessinent en marge des normes établies.

La pauvreté des femmes, les violences, l'invisibilité des femmes en situation d'itinérance, la perte des liens sociaux et l'isolement social constituent des réalités de l'itinérance féminine. La reconnaissance de ces particularités requiert de mettre en place des moyens effectifs, soit des ressources concrètes, pour répondre adéquatement aux besoins des femmes afin qu'elles puissent se déposer, se guérir, se réapproprier leur espace

¹⁴ Notre traduction.

d'autonomie et reconquérir leur pouvoir d'agir. Et pour être effective et se vivre, l'autonomie a besoin d'être soutenue dans l'interdépendance et la solidarité. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'approche de la Maison de Sophia, et les valeurs qui la sous-tendent.

6.3 Les valeurs comme fondements de l'intervention

À la Maison de Sophia, des valeurs humanistes telles que le respect, l'amour, l'authenticité et la transparence, la confiance dans le potentiel de chacune, le respect du rythme, la collaboration et la confiance mutuelle sont évoquées par l'équipe des intervenantes (Portrait de la Maison de Sophia, 2015).

Cette perspective fait écho aux propos de Gilbert et al. (2017, p.157) à propos de l'approche relationnelle de la Rue des femmes. Le respect du rythme et de l'humanité de chacune, le lien de confiance, la reprise du pouvoir de décision comme droit humain, constituent des ancrages fondamentaux de l'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance.

Par son intervention, la Maison de Sophia vise ainsi à accompagner les femmes, à « être avec elles » dans une maison où elles se sentent accueillies telles qu'elles sont, appréciées malgré leurs difficultés ou les erreurs commises dans leur parcours. Ces préoccupations rejoignent celles évoquées par les répondantes de Bellot et al. (2016), qui soutenaient que « face à ces parcours construits autour du mépris, de la violence subie, de l'exclusion et de la stigmatisation au-delà de la réponse aux besoins matériels, [...] qu'il leur faut un espace où l'écoute, la réconciliation avec soi et avec les autres, le rétablissement seraient les piliers de l'intervention » (p.22).

De ce fait, bien que certains règlements soient précisés dans le guide d'intervention (interdiction de violence, d'échanger des médicaments, de consommer et de posséder des drogues, etc.), la flexibilité quant à leur application est notable au quotidien. Cela signifie concrètement que si des règles sont énoncées dans le guide d'intervention, le non-respect de celles-ci ne conduit pas d'office au renvoi de la Maison. Cette façon de faire se distingue de celles adoptées par d'autres ressources et pourrait être une piste de solution au problème de rétention des femmes vécu dans plusieurs ressources et identifié par certains auteurs (RAIIQ et al., 2008, Bowpitt et al., 2011, *La rue des femmes*, 2011). En effet, il semble que « les femmes quitteraient prématurément les ressources notamment en raison d'une structure rigide de services, faisant en sorte que certaines n'y trouvent pas leur place » (Gélineau et al., 2015). La gestion des règles se présentent comme un dilemme dans l'intervention. Elle met en tension les valeurs portées par les intervenantes et la gestion du collectif, puis la nécessité de soutenir la réinsertion par un minimum de cadre qui peuvent s'avérer structurants pour les unes et contraignants pour les autres. En dépit de tous les maux qu'apporte l'expérience de la rue, certaines femmes ont témoigné le sentiment de liberté qu'elle peut aussi procurer, d'où la tension autour de la question des règles. Les femmes en ont perdu l'habitude. Ainsi, dans l'esprit de laisser une place aux femmes au sein de la MDS, les décisions de la vie commune en maison sont discutées en rencontre de groupe, formé des femmes hébergées, des intervenantes et de la directrice, et ce sont ces dernières qui ont le pouvoir de mettre à jour et d'adapter les

règles de vie selon les besoins. Cette façon de faire, misant sur la réflexion et la prise de décision en groupe, vise à offrir un espace pour l'expression, l'engagement et la prise de responsabilités des femmes.

D'après cette conception humaniste, le point commun des stratégies d'intervention privilégiées à la Maison de Sophia est, en ce sens, celui de croire dans la responsabilité de la femme et en sa capacité de prendre en charge les étapes de son processus de réinsertion. Les orientations données à l'intervention découlent des valeurs misant sur la reconnaissance de l'expertise de chacune au sein de la Maison de Sophia, la « pair-aidance », le jumelage, et l'engagement au quotidien dans la ressource, notamment par rapport aux tâches et aux coûts de l'hébergement.

6.4 L'approche d'intervention innovante de la Maison de Sophia

Puisque nous avons peu de connaissances sur l'itinérance des femmes, les écrits sur les pratiques spécifiques à privilégier auprès d'elles sont quasi inexistantes (Bellot et al., 2016) et encore peu développés. Ces mêmes auteurs mettent d'ailleurs en lumière le fait que lorsque l'ajout de ressources pour femmes en situation d'itinérance est abordé par les politiques et les plans gouvernementaux, rarement est-il question du développement d'une approche distincte ou différenciée selon les sexes (perspective ADS). À cet effet, le réseau des Femmes des Laurentides a déposé en 2012 lors du deuxième plan d'action gouvernemental en matière de pauvreté un avis concernant la prise en compte de l'analyse différenciée selon les sexes dans les actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Celui-ci demeure encore pertinent dans le cadre de la mise en œuvre actuelle des Alliances pour la solidarité reliée au troisième plan gouvernemental. Des pistes sur les politiques publiques y sont formulées en ce qui concerne les problématiques exposées dans ce chapitre (santé mentale, itinérance, violences, logement). Les réponses aux besoins multiples et spécifiques des femmes requièrent une réponse qui permet de prendre en compte la globalité des expériences des femmes, tant dans leurs difficultés que dans leurs forces (Desjardins, 2017; Grenier, 2019; Laberge et al., 2000; Parazelli et Colombo, 2004; Plante, 2007).

Un des objectifs de cette étude visait justement à combler en partie cette lacune en mettant en lumière l'approche innovante développée par la Maison de Sophia. Ainsi, l'analyse du discours des femmes et des intervenantes a permis de faire des rapprochements entre l'approche spécifique développée à la Maison de Sophia, pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins des femmes hébergées, et d'autres approches d'intervention identifiées comme humaniste, centrée sur la personne et sociocommunautaire. À celles-ci s'ajoutent, d'après l'analyse des chercheuses, des éléments associés à l'approche basée sur les capacités¹⁵ et l'approche féministe.

L'approche humaniste est fondée sur une vision positive de l'être humain (Laberge et al., 2000). Elle invite la personne à relancer sa tendance innée à s'actualiser et à

¹⁵ Approche qui propose une vision des personnes concernées davantage comme des acteurs de changement que comme des acteurs passifs

s'autodéterminer, notamment en reconnaissant sa capacité à faire ses propres choix, à mobiliser ses ressources intérieures et ses capacités à développer son plein potentiel (Gélineau et al., 2008). Tel que discuté plus bas, la confiance mutuelle entre les femmes et les intervenantes, de même que la mise en lien avec les pairs sur laquelle se fonde l'intervention réalisée en milieu de vie, reflète bien ces principes d'intervention plaçant l'humain au cœur de sa démarche de demande d'aide. Encore ici, ces éléments rejoignent les propos de Gilbert et ses collègues (2017, p. 157) « le discours des intervenantes a surtout fait ressortir l'importance de l'humanité dans l'approche. Une dimension fondamentale si l'on considère que les femmes sont en quelque sorte privées, voire « exclu[es] de l'appartenance humaine » (Durif-Bruckert, 2008, p. 319).

À certains égards, l'approche préconisée à la MDS et évoquée par les intervenantes, peut rappeler l'approche humaniste centrée sur la personne. Celle-ci est davantage conçue comme une attitude envers les personnes, à la différence d'une technique d'intervention, une manière d'être ou une philosophie se matérialisant entre autres par le biais d'une communication par l'aidant de sentiments tels que la « compréhension empathique et sensible des sentiments du client et de leurs significations personnelles pour lui, l'estime chaleureuse et acceptante du client et l'inconditionnalité du regard positif » (Rogers, 1974, cité par Devonshire, 2011, p. 31). Elle s'appuie notamment sur des caractéristiques telles que l'authenticité et la croyance de la responsabilité de la personne dans son processus thérapeutique et met l'accent sur le monde tel que la personne le voit et en fait l'expérience.

La troisième approche émergente des pratiques de la Maison de Sophia s'apparente à l'approche sociocommunautaire. Celle-ci a pour but de « renforcer les liens sociaux et les solidarités de proximité en redonnant aux personnes du contrôle sur leur environnement immédiat » (Bourque, 2012, p. 44). L'intervention, selon cette approche, vise l'augmentation de la capacité des femmes à prendre en charge leur développement et le soutien de leur participation dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle se réfère en outre à une stratégie d'intervention orientée sur la souplesse de l'intervention, la démocratie de l'action, l'exercice du pouvoir et le potentiel de l'humain (Gélineau et al., 2008). Les principes d'appropriation du pouvoir ainsi que les techniques d'écoute active et de communication interactive sur lesquels se fonde cette approche (Gélineau et al., 2008) font appel de façon importante à l'engagement des personnes dans leur démarche.

Les intervenantes adoptent en outre une lecture globale dans la compréhension des difficultés rencontrées par les femmes (Site internet de la Maison de Sophia, 2018). Ainsi, la femme y est accueillie dans les diverses dimensions de sa vie, en fonction de son histoire, de son environnement, de ses relations familiales, amoureuses, amicales, professionnelles, etc. La Maison de Sophia par sa philosophie qu'on pourrait identifier comme centrée sur les capacités, offre à ces femmes cet espace pour amorcer l'actualisation de leurs aspirations. Les capacités réfèrent à une théorie de la justice et des droits (Sen, 2000, Nussbaum, 2012) souvent présentée par l'approche des capacités ou l'approche du développement humain. Cette approche considère *chaque personne comme une fin* et pose la question « *qu'est-ce que chaque personne est capable de faire et d'être* » en fonction des possibilités réelles qui lui sont offertes. (Nussbaum, 2012, p. 37). Il s'agit de reconnaître la capacité d'autodéfinition des personnes – leur capacité de faire

des choix libres en fonction de ce qu'elles considèrent bon pour leur qualité de vie et accomplissement.

Ces approches s'inscrivent aussi dans une volonté de bienveillance que l'on pourrait associer au concept de reconnaissance sociale tel qu'élaboré par Honneth (2000) qui est d'avis que ce n'est qu'à partir d'une reconnaissance mutuelle qu'il est possible de développer une conscience de soi, et dans le cas de ces femmes, de se reconstruire. En outre, malgré le fait que l'ensemble des intervenantes de la Maison de Sophia ne considèrent pas leur pratique respective auprès des femmes comme féministe, force est de constater qu'elles partagent avec plusieurs des ressources qui s'adressent spécifiquement aux femmes en situation d'itinérance des stratégies qui reposent sur les principes d'intervention féministe, telles que soutenir et respecter les femmes dans leurs démarches; respecter leurs choix, leurs valeurs et leurs besoins ; favoriser l'empowerment des femmes ou la reprise de pouvoir sur leur vie ; les inciter à prendre leurs propres décisions ou de reconnaître leur potentiel, leurs compétences et leur capacité à s'en sortir (Corbeil et Marchand, 2010).

Ces différentes dimensions de l'approche multiple déployée à la Maison de Sophia s'actualisent dans le milieu de vie et sont complétées par un certain nombre de paramètres tels que l'espace réservé aux femmes, la sécurité, le soutien entre pairs et la durée des séjours. L'espace laissé aux femmes par l'équipe de la Maison de Sophia leur permet à la fois de se « déposer » et de redécouvrir leur potentiel. L'intervention de l'équipe de la Maison de Sophia, en s'appuyant sur l'entraide entre femmes, permet à ces dernières de redécouvrir leurs forces et de les mettre à profit avec leurs pairs. De plus, les femmes sont encouragées à chaque instant à prendre leur place au sein de la Maison. La reconnaissance de leur potentiel par l'équipe, qui passe, entre autres, par la participation des femmes à certaines décisions dans leur milieu de vie, est un élément-clé qui se révèle propice à l'acquisition de la confiance et de l'autonomie des femmes (Girouard, 2017; Lapalme, 2017; Plante, 2007). Ces acquis sont renforcés au quotidien dans la Maison, mais aussi après le séjour. Ainsi, la participation des femmes à certaines décisions de la MDS est possible grâce à la sécurité physique offerte (une réponse aux besoins de base par le logement et la nourriture, notamment), mais également par la sécurité psychologique qu'elles y trouvent.

L'importance de la sécurité physique et psychique est aussi identifiée par Bellot et al. (2016) : « Or, les femmes rencontrées évoquent souvent l'importance qu'elles accordent à retrouver à la fois une expérience de sécurité objective tout comme un sentiment subjectif fort de sécurité. » (p.20). Cette approche est perçue dans les écrits comme étant une réponse adéquate aux besoins des femmes (Racine, 1991; Cambrini, 2013; Morin, 2017; Sévigny, 1999). Une étude récente menée par Grenier et ses collègues (à paraître) montre bien le besoin des femmes de trouver un chez-soi sécuritaire et « où on se sent bien ».

Si offrir un espace sécuritaire tant au niveau physique que psychologique est nécessaire pour permettre aux femmes de reprendre confiance, la durée de l'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir est aussi centrale pour répondre adéquatement à leurs besoins. Selon deux études réalisées au Canada, les

femmes ont souvent besoin de plusieurs mois, voire des années, pour acquérir ou redéployer leur confiance en elles et leur autonomie (Tutty *et al.*, 2014, CRSA, 2016). L'étude de Tutty et ses collègues (2014) est éloquente à ce sujet. Les auteures concluent que le nombre limité de semaines d'hébergement dans les refuges est la plupart du temps trop court pour permettre aux femmes de se trouver un logement. Comme l'indiquent Bellot et ses collègues (2018) dans leur rapport de recherche, les modalités pour venir en aide aux femmes s'inscrivent la plupart du temps dans des interventions à court terme et des modalités d'urgence. La durée de séjour ne correspond pas au degré d'épuisement des femmes et aux exigences d'activations demandées.

L'étude du CRSA (2016) révèle aussi que les groupes marginalisés qui bénéficient d'un accompagnement en hébergement ont besoin de plusieurs années pour se reconstruire et recréer un réseau social (Forest *et al.*, 2016). En ce sens, l'approche d'intervention de la Maison de Sophia représente un apport indéniable pour les femmes. Centrée sur des liens de confiance forts tissés dans la durée et au rythme de chacune des femmes, l'intervention a une durée indéterminée qui favorise, sans pression de se rétablir rapidement, l'acquisition de l'autonomie nécessaire à l'accès et au maintien en logement. C'est ainsi que les femmes vont retourner à la Maison de Sophia, même lorsqu'elles n'ont plus l'obligation de maintenir le lien. Le fait qu'elles savent qu'elles y seront accueillies sans jugement fait aussi en sorte qu'elles attendront probablement moins longtemps avant de demander de l'aide si elles vivent une situation difficile. De plus, ce retour progressif à l'autonomie et à la vie en logement pourrait permettre d'augmenter les chances de réussite.

Malgré les aspects positifs relevés par les participantes en lien avec l'approche spécifique développée par la MDS, notamment en ce qui concerne l'accueil inconditionnel et l'autonomie des femmes, il est aussi nécessaire de souligner le fait que celle-ci intègre peu ou pas d'éléments qui découleraient d'une analyse de la dimension politique du phénomène de l'itinérance des femmes. Davantage axée sur l'intervention individuelle et de groupe, la pratique de la MDS se démarque notamment des perspectives plus critiques ou anti-oppressives (Bourgon & Gusew, 2007; Corbeil & Marchand, 2006; Moreau, 1987) qui caractérisent l'intervention auprès des femmes itinérantes dans d'autres ressources (Roy & Morin, 2007; Gilbert, Émard, Lavoie & Lussier, 2017). Ainsi, tel que le rapporte Pullen-Sansfaçon (2013, p.353) « Une des marques distinctives de la pratique anti-oppressive, quel que soit son fondement théorique, est qu'elle vise à contester et à changer les formes et les structures de l'oppression et de la domination dans une perspective de justice sociale (Campbell, 2003; VanWomer 2010). Or, l'approche anti-oppressive permet d'agir sur les causes structurelles de la pauvreté de l'exclusion et plus précisément sur les enjeux de l'itinérance au féminin.

Les approches anti-oppressives permettent non seulement de porter un regard plus large sur les conditions de vie objectives des femmes en situation d'itinérance et les facteurs qui les y précipitent, mais favorisent l'inscription des actions des intervenantes et celles des femmes dans une logique de changement social (Moreau, 1987; Lapierre et Lévesque, 2013). Par exemple, l'intervention individuelle anti-oppressive, telle que Pullen-Sansfaçon la conçoit (2013, p.263), est une « perspective de justice sociale (Campbell, 2003; Van Wormer, 2010). [...] une perspective de travail qui, une fois intégrée, influence tant le choix de l'intervention que les méthodes utilisées. ». Les

valeurs véhiculées à la MDS sont en lien direct avec cette approche. L'intervention pourrait donc relever le défi, tel que proposé par Boucher et Grenier (2017, p.1, cité dans Bourque, 2017) qui proposent de développer des « alliances nécessaires au travail en équipe dans le but de construire une compréhension commune des problématiques vécues par les gens d'une même communauté et d'intervenir ensemble, dans une perspective complémentaire. » Le travail de réflexion amorcé pourrait ainsi orienter l'intervention vers une approche intégrée et continue visant autant le changement individuel que collectif, puisque le travail de retisser des liens et de se reconnecter à une communauté « reste une étape critique vers la sortie de l'itinérance¹⁶ » (Cohen & Mullander, 2003, p.102) de développement du pouvoir d'agir. La mise en réseau vers la communauté (mouvement communautaire, des femmes et autres mouvements sociaux) conduit à l'action collective qui permet de déployer le processus de développement du pouvoir d'agir par le développement d'un niveau de conscience individuelle à un niveau de conscience sociale politique (Deslaurier, 2007, Foisy, 2017, Ninacs, 2008) nécessaire pour opérer des changements structurels. De même, le travail de groupe actuellement proposé aux femmes hébergées, rejoint aussi en partie ce que certains auteurs proposent, notamment en ce qui concerne le partage de pouvoir, la reconnaissance de l'expertise de chacune qui offre aux femmes le sentiment de contribuer (Cohen & Mullander, 2003). De considérer dans la pratique de groupe une analyse plus politique du vécu des femmes aurait en somme le potentiel de réinterpréter « les stéréotypes négatifs et de les transformer en action positive contre les oppressions, à la fois pour les victimes et pour la communauté qui les observe¹⁷ » (Cohen & Mullander, 2003, p.104).

Bien que les propos de certaines intervenantes, recueillis dans le cadre de cette recherche, reconnaissent les inégalités sociales auxquelles sont confrontées les femmes qui fréquentent la MDS, les notions d'oppression qu'elles soient liées au genre, à la classe économique, à l'orientation sexuelle ou autre, restent à apprivoiser et à intégrer dans les pratiques (Mullaly, 2010).

6.5 Avoir accès à un chez-soi

Même si les femmes font référence au besoin de se « déposer » à leur arrivée en hébergement, plusieurs mentionnent également vouloir un « chez-soi sécuritaire » :

« J'aimerais ça avoir un chez nous, puis reconnaître c'est quoi être en sécurité, puis pas avoir peur. J'aimerais faire cette expérience-là (rire). [...] faire l'expérience d'avoir un chez moi d'arriver chez nous puis pas avoir peur » (Jasmine cité dans Grenier et al, 2019, accepté).

Les significations du chez soi sont multiples et découleraient principalement du concept de sécurité ontologique (Morin et al., 2009). Le concept de sécurité ontologique, développé par Giddens (1994 cité par Dorvil et Boucher-Guèvremont, 2013, p. 26), concerne « l'être » ou, phénoménologiquement parlant, « l'être-au-monde » (Giddens, 1994, p. 98). Car, comme le rapporte Dorvil et Boucher-Guèvremont (2013, p. 39), «

¹⁶ Notre traduction

¹⁷ Notre traduction

pour être dans le monde, les êtres humains ont besoin de se sentir en confiance face au monde, de ressentir la sécurité d'être. » Selon ces auteurs, en référence à Giddens, la sécurité ontologique relèverait principalement du domaine de l'émotion, et se constituerait en un besoin psychologique profond relevant de « *la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels. Le sentiment de fiabilité des personnes et des choses, si essentiel à la notion de confiance, est à la base du sentiment de sécurité ontologique* » (Giddens, 1994, p.98) ».

Morin et al. (2009, ix) définissent le chez-soi comme « un lieu d'intimité, de sécurité, de contrôle, de liberté, de créativité et d'expression. Un tel processus permet alors de transformer « *a house into a home* », et ce, dans un cadre quotidien où s'instaure un sens d'assurance et où l'individu est en contrôle et en sécurité ».

Selon Serfaty-Garzon (2003 cité par Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013, p.15), le chez-soi s'inscrirait comme fondement de la notion moderne de la demeure, en privilégiant des valeurs telles que « l'intimité, l'espace privé, la protection ». D'ailleurs, concernant les études sur l'itinérance, Moore (2007, p. 144) mentionne sur le logement pour les personnes en situation d'itinérance, le déplacement progressif des débats allant de l'absence d'un toit vers l'absence d'un chez soi « In this way, the debate on homelessness has moved slowly from rooflessness to homelessness (cf. Hutson and Liddiard, 1994; Neale, 1997), less a lack of physical shelter and more as a loss of home (Moore, et al., 1995; Rivlin, 1990; Somerville, 1992) ». Laberge et Roy (2001) font également des réflexions similaires et insistent sur le fait que le problème de l'itinérance ne se pose pas seulement en regard de l'absence d'un toit, mais de l'absence de domiciliation, d'un chez-soi et d'un espace privé. Avoir accès à un « chez-soi » demeure une priorité pour les femmes. Toutefois, l'enjeu de la précarité financière constitue un obstacle majeur à l'accès au logement sécuritaire, salubre, abordable et disponible dans une région où les logements décents sont peu nombreux.

Dans la politique québécoise de lutte à l'itinérance on mentionne ces différents enjeux se rapportant au chez-soi (2014, p. 29) :

Au-delà du domicile, du lieu physique, le sentiment d'avoir un « chez-soi » est au cœur de l'expérience humaine. Il représente un levier au bien-être, à la citoyenneté, à la relation de la personne avec sa propre identité et avec son environnement social. Les fonctions de cette capacité d'habiter quelque part et de se maintenir en logement sont quadruples. Cette capacité est d'abord identitaire, car elle permet d'être soi-même et d'être quelqu'un, puis sécuritaire, puisqu'elle permet le contrôle d'un espace personnel lié à ses besoins de protection et de stabilité. L'occupation d'un logement joue aussi un rôle sur le plan de l'intégration en permettant de s'inscrire dans un monde commun et en favorisant ainsi la consolidation des réseaux personnels, familiaux et professionnels. Finalement, un chez-soi favorise l'exercice de l'autonomie, l'appropriation du pouvoir d'agir, ce qui soutient en retour l'exercice des rôles sociaux.

Les femmes vivant dans une grande précarité ont souvent peu de moyens pour défrayer le coût d'un logement décent et abordable. Leurs besoins minimaux ne sont pas toujours rencontrés, tel que mentionné par Catherine

« Juste avoir une place où je peux dormir pis me sentir bien. [...], pis que ça ne sente pas le moisî là! Je suis correcte. (Édith) ; Mon chez soi, c'est un 1 et demi, un 2 et demie, heu... que j'arrive à payer pis, t'sais, que j'aille un minimum ». (cité dans Grenier et al., accepté).

En somme, l'accès à un chez-soi s'inscrit comme enjeu fondamental dans la reconnaissance de l'itinérance au féminin. Pour sortir de l'invisibilisation, comme l'indique Bellot (2017, p. 112), il importe de proposer une nouvelle perspective de l'itinérance, autre que celle de la rue, et d'orienter le regard vers le mal logement des femmes, soit « un lieu de vie non sécuritaire, non abordable, insalubre et non approprié ». Par ailleurs, tel que le mentionne cette auteure, les stratégies à cet égard semblent peu ancrées dans de réelles voies pratiques pour les femmes en situation d'itinérance. Une politique québécoise en matière de lutte à l'itinérance féminine en matière de droit au logement se fait toujours attendre. Ainsi, comme le déclarent plusieurs auteurs, la définition donnée à l'itinérance a toute son importance, car selon la définition retenue – exclusivement la rue ou/et le mal logement - le nombre de personnes identifiées en situation d'itinérance variera en fonction de celle-ci et, du coup, les ressources qui y seront dédiées (Laberge, Cousineau, Morin & Roy, 1995). La proposition de Bellot d'introduire la perspective du mal logement constitue une voie pour aborder le problème de l'itinérance des femmes. Elle s'exprime dans une lutte plus globale du droit au logement inscrit depuis 1976 lors de la ratification du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels dans lequel le Canada et le Québec ont pris l'engagement de reconnaître le « droit à un logement convenables » pour tous et toutes (FRAPPRU, 2018).

En effet, « Une proportion importante de locataires consacre plus de 30 % de leur revenu aux dépenses pour se loger » dans la MRC de la rivière du Nord (RFL, 2019, p.5). Tel que l'indique le Réseau des femmes des Laurentides (RFL), le pouvoir économique des femmes constitue un enjeu majeur pour leur autonomie et leur liberté. Leur insuffisance économique les place en dépendance vis-à-vis d'un conjoint ou d'un proche. Cette situation constitue également un enjeu en cas de séparation, comme le soulève le RFL (2019). Lorsque les femmes se retrouvent en situation de précarité ce sont tous les pans de leur vie qui sont directement atteints et elles sont ainsi plus susceptibles de subir différentes formes de violence et d'abus (RFL, 2019). La recherche le démontre. Les femmes rencontrées font toutes face à une grande précarité et devant les épreuves, elles sont sans ressources, sauf pour la volonté témoignée par plusieurs, de s'en sortir et de demander de l'aide. Il devient alors de plus en plus difficile pour elles de sortir de la précarité faute de moyens pour agir sur celle-ci. Les inégalités économiques persistent toujours entre les hommes et les femmes. Cette inégalité a des incidences directes sur leurs conditions de vie et leur bien-être. Pour reprendre le plaidoyer de Bellot (2017), l'accès à des logements abordables et sécuritaires est déterminant et constitue une voie pour « reprendre du pouvoir sur sa vie » (RFL, 2019, p. 6). Le développement de logements sociaux et communautaires pour la région des Laurentides permettrait de répondre aux besoins des femmes en grande précarité et, par-delà, de diminuer les inégalités sociales au sein même de la communauté (RFL, 2019).

Ainsi de soutenir les femmes vers un retour en logement demande temps et efforts puisque la sortie d'hébergement vers un logement autonome peut être périlleux, le déficit

de logements abordables et salubres étant toujours actuel dans la région des Laurentides (RFL,2019). Dans ces conditions, le lien maintenu dans le temps entre les femmes anciennement hébergées et les intervenantes de la Maison de Sophia n'est pas anodin. Il vise à préserver les acquis des femmes et de contribuer au maintien de celles-ci dans un logement autonome et permet d'offrir aux femmes de s'inscrire dans le programme de subvention au logement (PSL). L'équipe d'intervenante observe toutefois que ce programme n'est pas saisi d'emblée par les femmes, même s'il fait en sorte que le lien avec la Maison peut être conservé pendant trois ans. Deux raisons peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, les femmes ayant acquis l'autonomie nécessaire pour déménager seules en appartement n'ont pas forcément le désir de maintenir un lien « obligatoire » avec la Maison de Sophia et de vivre dans des conditions aussi strictes qu'en hébergement (participation obligatoire à une rencontre individuelle hebdomadaire avec une intervenante, interdiction d'avoir quelqu'un à coucher et de consommer drogue ou alcool dans l'appartement, etc.). Il semble que le contrat de vie inhérent au PSL puisse être un frein à la volonté des femmes de l'utiliser. Ensuite, certaines femmes à la fin de leur séjour, se sentent craintives de partir seule en appartement et préfèrent partager un logement, ce qui n'est pas possible avec le PSL. Ce désir des femmes de partager un logement n'est pas sans lien avec leur expérience d'exclusion et cette considération doit être prise en compte dans les pistes de solutions : le logement doit se rapprocher d'un espace d'appartenance et de renforcement de réseaux et de liens, et logement social et communautaires favorisent la réponse à ce besoin, d'où l'importance d'adapter le programme PSL à défaut de développer de réels logements sociaux et communautaires. Ces femmes auraient peut-être besoin d'encore plus de temps en hébergement pour se sentir prêtes à habiter seules. Le temps long de l'intervention évoquée plus haut est donc crucial. Par ailleurs, une étude menée en 2014-2016 par le CRSA sur le logement social et communautaire démontre aussi que le fait d'avoir accès à un logement sécuritaire, de qualité aide au bien-être psychologique. Cet accès devient un facteur favorable au développement du pouvoir d'agir d'autant plus lorsqu'il s'inscrit dans un type de logement communautaire comme celui de la Maison de Sophia. Cela peut aussi expliquer la résistance des femmes à partir seule en logement. L'aspect sociocommunautaire du logement est un tuteur de résilience et facteur favorable au développement du pouvoir d'agir en raison du sentiment de sécurité – le chez-soi de type communautaire participe à la constitution d'une communauté d'appartenance (Forest et al, 2016).

6.6 La mission de réinsertion sociale : quelle réinsertion et dans quel contexte?

La réinsertion sociale des femmes fait partie de la mission de la Maison de Sophia. La présente recherche ne permet pas de documenter la réinsertion sociale des femmes après leur passage à la Maison de Sophia en ce qui a trait à la sortie de la pauvreté ou à l'accès à l'emploi. Dans ce sens, il est difficile de discuter des retombées à plus long terme sur les femmes après l'hébergement. Toutefois, les entrevues avec les femmes permettent de comprendre que différents événements, les violences vécues, les conditions précaires d'emploi ont contribué à fragiliser leurs situations. Tel que développé auparavant, la pratique émergente qui s'est développée à la Maison de Sophia, permet de cerner des dimensions importantes qui, selon les propos des femmes, de l'équipe et des collaborateurs, peuvent faire une différence pour rétablir leur dignité et leurs situations.

Cela implique de considérer le temps nécessaire à retrouver une confiance en soi et envers les autres mais aussi dans le renouvellement du regard de leur apport, d'une part, au sein du groupe de femmes hébergées, mais d'autre part au sein de la collectivité. En effet, les propos des femmes rencontrées révèlent la stabilité émotionnelle et la confiance retrouvées. Selon elles, ces changements leur ont ouvert de nouveaux horizons et permis de tisser de nouveaux liens avec les gens. En ce sens, les femmes évoquent une forme de réinsertion sociale, ou, à tout le moins, le début d'une réinsertion sociale. C'est ainsi que les retombées qu'elles identifient rejoignent beaucoup plus les effets individuels et personnels que les effets économiques ou rattachés à l'accès au logement. Considérant leur situation à leur arrivée à la Maison de Sophia, les acquis réalisés au sein de la Maison sont perçus comme un grand chemin parcouru, des transformations majeures. Elles soulignent que la Maison de Sophia a changé leur vie.

Cependant, la réinsertion sociale des femmes dépend aussi des conditions d'insertion qui s'offrent à elles. Comme le démontre Fontan (1990), pour s'intégrer il ne suffit pas seulement de vouloir mais aussi de pouvoir le faire, ce qui relève également de la communauté et de la société plus largement. La réinsertion sociale conduit à s'interroger à propos des actions collectives qui dépassent le travail « sur soi ». Le travail sur soi, (cheminement personnel, individuel) n'est qu'une première étape puisqu'il dépend aussi de la capacité de la communauté à intégrer. En fait, il s'agit de deux processus qui se renforcent mutuellement. L'insertion traduit l'entrée dans un groupe (réseau), un champ d'action (travail, formation, bénévolat) et un espace (une communauté géographique). Elle résulte d'un processus d'apprentissage, d'un cheminement. L'intégration se définit par la pleine participation à la société et l'exercice de ses droits sociaux mais faut-il encore qu'ils soient revendiqués.

À ce titre, même si les femmes ne font pas de lien direct entre les contraintes structurelles et les impacts sur leur réinsertion sociale, elles ont une lecture structurelle des services publics, dont l'accès, la disponibilité des services, etc. Elles identifient les ressources qui ne répondent pas adéquatement à leurs besoins, notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux : listes d'attente, inaccessibilité des ressources au privé liée au coût, manque de financement des organismes communautaires, manque de ressources en hébergement pour les femmes, etc. Ces constats sont partagés par les autres personnes rencontrées dans le cadre de la recherche, soit les membres de l'équipe et du CA de la Maison de Sophia de même que les partenaires. Ces commentaires rejoignent aussi ceux disponibles dans la littérature sur la région des Laurentides évoquée plus haut. Le commentaire de Bellot et al. (2016, p. 22) est éloquent sur ce point et souligne les enjeux d'accès ; « En outre, les ressources sur lesquelles peuvent compter ces femmes sont essentiellement des ressources communautaires, les institutions demeurant particulièrement fermées à répondre humainement aux besoins de ces femmes, que ce soit en termes de santé, de services sociaux, de suivi psychologique, de soutien à titre de victime d'actes criminels tels que des agressions sexuelles ou d'accompagnement comme mère en situation de pauvreté. »

Il apparaît que le nombre de ressources d'aide et d'hébergement pour les femmes en situation d'itinérance dans la région est insuffisant et que la grandeur du territoire entraîne des enjeux d'accès au transport pour se rendre dans les ressources. (CRDSL, 2016). Ces enjeux, qui découlent davantage du contexte politique, doivent être considérés

par la MDS. Il lui serait alors possible de se rallier à d'autres organismes du territoire pour soulever et faire valoir ces considérations qui s'inscrivent dans une perspective sociopolitique qui fonde les assises théoriques de l'approche d'empowerment valorisée par les actrices de la MDS.

Ainsi, la présente recherche a permis de mettre en lumière la place essentielle et significative, accordée par la Maison de Sophia, à la vision et à l'expertise expérientielle des femmes pour proposer des pistes de solutions viables, tant dans la vie de groupe, à l'intérieur de la Maison. Mais de quelle manière l'expertise des femmes est-elle mise à contribution au sein de la collectivité? Plusieurs exemples rendent compte que différentes occasions sont saisies pour inviter les femmes à participer à des initiatives au sein de la collectivité (par exemples, jardin communautaire, groupes artistiques et de loisirs, bénévolat). De même, l'organisation d'événements ou la participation de la Maison de Sophia à des rencontres avec d'autres organismes où les femmes sont souvent invitées à participer, permet de faire connaître l'existence et la mission de ces organisation font et de mettre en commun des enjeux rattachés à la précarité résidentielle et l'itinérance des femmes dans la région. Cependant, dans quelle mesure cette propension à inviter les femmes est formalisée lorsqu'il s'agit de faire reconnaître des enjeux collectifs et sociaux? De plus, de quelles manières les femmes voient-elles leur implication à des initiatives collectives? Tel que l'évoque Lee (2017) « Une société socialement juste est une société dans laquelle les individus sont à la fois autonomes (capables de développer pleinement leurs capacités) et interdépendants (capables d'interagir démocratiquement avec les autres). » (Lee, 2017, p.11). À cet égard, des exemples d'initiatives intéressantes ont permis de rendre compte de la manière dont, à la Maison de Sophia, le point de vue des femmes hébergées est systématiquement intégré (par exemple, on rapporte en groupe certains problèmes rencontrés dans la vie en commun, plutôt que de décider en équipe ce qui serait proposé). Rappelons encore une fois la manière dont on y mise sur l'expérience et le potentiel des femmes (entraide, pairage, travail en groupe). Les rapports égalitaires entretenus témoignent du processus de reconnaissance qui se développe au sein de la Maison de Sophia.

Cependant, comme la question de la réinsertion sociale des femmes ayant été en situation d'itinérance est peu documentée, s'attarder à leurs propres définitions de cette question et à leurs aspirations à cet égard, constituerait une piste de recherche pertinente. Certaines recherches font état d'initiatives intéressantes dans lesquelles les femmes se sont saisies d'enjeux socioéconomiques, sociosanitaires et politiques en s'impliquant activement dans des activités d'éducation et de sensibilisation (Bellot et Rivard, 2017; Carr, 2004). Ces actions concernaient par exemples, la violence structurelle, la reconnaissance de leurs droits pour vivre dans la dignité dans lesquelles elles prennent position et se considèrent comme des citoyennes à part entière qui peuvent « éduquer » différents acteurs quant aux réalités qu'elles vivent. Elles y proposent des pistes concrètes pour l'amélioration de leurs conditions en plus d'en collectiviser les enjeux (Bellot et Rivard, 2017; Carr, 2004). Ces exemples illustrent comment le fait de pouvoir se consacrer à une question importante pour soi et redéfinir son rôle social peut contribuer à participer au développement d'un plus grand pouvoir d'agir à propos de sa réalité (Chamberland & Le Bossé, 2014). Les pratiques à la Maison de Sophia rendent compte que chaque occasion est saisie pour que les femmes puissent y participer et ce faisant, renouveler le regard sur leur situation et leurs possibilités de s'inscrire dans la collectivité. Quoique prometteuse,

cette manière de procéder ne semble pas toujours formalisée aux yeux des femmes qui ne cernent peut-être pas toujours explicitement l'apport de leur contribution. En revanche, les femmes soulignent majoritairement que les liens développés avec les autres femmes et avec les bénévoles et l'équipe d'intervention contribuent directement à ce qu'elles puissent se sentir davantage reconnues comme un être humain avec une dignité et des droits. Il s'agit peut-être là d'une piste prometteuse pour saisir autrement cette occasion de faire quelques petits pas de plus, tel que nous invite Breton (2012), à aller au-delà du groupe pour créer des occasions de transformation sociale en prenant appui sur les réalités concrètes vécues par les membres. Tel que le rappelle Bélanger (2015), « [l]a participation volontaire de la personne et son analyse personnelle de ses enjeux sont les conditions d'une action efficace, individuelle et collective. La solidarité construite dépasse alors la simple adhésion de principe. » (Bélanger, 2015, p. 21).

Conclusion

La recherche avait pour objectif principal de comprendre comment la pratique émergente de la Maison de Sophia contribue à prévenir et réduire l'itinérance féminine (marquée par diverses formes de violence socio-économique, physique, psychologique et institutionnelle) sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord par le biais d'une recherche évaluative-participative. Dans un premier temps, dans le but de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance chez les femmes et plus spécifiquement en milieu semi-urbain et rural, une revue de littérature a été réalisée et présentée au chapitre 1. Puis, comme la recherche s'intéresse principalement aux pratiques de la MDS, le chapitre 2 brosse un portrait de la ressource tout en situant les enjeux et défis en matière d'itinérance chez les femmes dans la région des Laurentides. Le chapitre 3 présente la démarche de recherche dans un contexte de recherche participative et évaluative. La démarche est expliquée tout en soulignant les défis que comporte ce type de recherche réunissant deux organisations distinctes et des acteurs de différents horizons. La compréhension des différents rôles dans cette recherche, les exigences du processus de recherche, planifié dans un calendrier serré, le mouvement de plusieurs acteurs impliqués dans ce processus ont représenté de réels défis. Outre cet aspect, la volonté de répondre à l'objectif initial a été l'élément porteur permettant la poursuite du projet dans les meilleurs délais compte tenu des écueils rencontrés. Le chapitre 4, présente les résultats de la recherche, soit les témoignages de femmes hébergées ou ayant été hébergées à la MDS. Les propos des femmes rejoignent les caractéristiques spécifiques identifiées par la littérature sur l'itinérance chez les femmes : le caractère invisible de l'itinérance qui se distingue par une itinérance cachée, marquée par des déménagements fréquents. Les femmes évitent ainsi la rue considérant les dangers potentiels pour elles. La violence demeure un déterminant commun chez les femmes. En effet, la grande majorité des femmes rencontrées ont subi différentes formes de violence dans leurs parcours. Par ailleurs, le recours à des services d'aide demeure un enjeu par les difficultés d'accès au transport et le vaste territoire des Laurentides. Au-delà des difficultés d'accès, le manque de ressources a également été identifié comme enjeu central. Les besoins identifiés par les femmes rencontrées se révèlent multiples. Ainsi, l'approche d'intervention de la Maison de Sophia est en général évaluée très positivement par les femmes et les différents participants interviewés. Le souci de reconnaître les capacités et les aspirations des femmes, la valorisation des liens égalitaires entre toutes et de l'autonomie de chacune, le respect du rythme dans le processus d'intervention, l'entraide dans le milieu de vie et l'importance accordée au lien de confiance sont des forces identifiées de l'approche. Différentes activités sont offertes aux femmes tout au long de leur cheminement – de l'accueil au maintien en logement. Ces activités incarnent les valeurs de l'organisme misant sur les capacités des femmes comme auteures de leurs changements. Selon les témoignages, les retombées sur les femmes sont particulièrement intéressantes en ce qui a trait à la reprise de pouvoir sur leur vie, à la stabilité émotionnelle et à la confiance retrouvées. Néanmoins, certaines limites sont mentionnées dans le processus de réinsertion, tels que le manque de ressources pour les femmes au sein de la Maison de Sophia dans les différents organismes du territoire. L'accès aux services dans le réseau de la santé et des services sociaux et les contraintes structurelles (coûts élevés des loyers, faibles prestations d'aide sociale, accès à des logements décents, etc.) constituent également des limites à une réinsertion. Ces éléments sont un frein

important à une réponse juste et adéquate à la complexité des besoins rapportés par les différents participant.e.s à la recherche. La précarité – sociale, économique, de santé (physique et mentale) – des femmes demeure un enjeu manifeste.

Les femmes se retrouvent ainsi fréquemment en situation de dépendance vis-à-vis de leurs proches, de tiers acteurs et des ressources de la communauté. En déficit de protection, les femmes avec le soutien offert par la MDS, ont accès aux différents services et ressources de la communauté, se voient reconnaître leurs droits sociaux et citoyens ; retrouvent une autonomie et un pouvoir sur leur vie. L'aide apportée par la MDS favorise donc les liens sociaux et de citoyenneté (Bourque et al., accepté) par le vivre ensemble dans un milieu de vie mais également par une réinsertion sociale au sein d'une communauté en soutenant le retour en logement. Par-delà ces contributions de la MDS, certaines pistes ont toutefois été identifiées par les personnes participantes pour améliorer certains éléments sur les pratiques de la MDS, les ressources et le partenariat au sein de la communauté. En ce sens, en regard des différentes opinions émises par les participant.e.s., les chapitres 5 et 6 font état, à partir d'une analyse des discours, de certaines réflexions et pistes de réflexion de certains enjeux socio-politiques, économiques et territoriaux préoccupants concernant les femmes en situation d'itinérance. Un de ces éléments est l'accès au logement abordable et décent considéré comme un bien essentiel et un élément déterminant de la qualité de vie de chaque citoyen (Société d'habitation du Québec, 1997) et de la lutte contre la pauvreté. Le logement est reconnu comme un déterminant social de la santé et du bien-être et constitue un lieu d'intervention (Morin & Baillergeau, 2008). D'ailleurs, les différents programmes d'insertion en logement démontrent que le logement se révèle un « vecteur d'intégration sociale » (Dorvil & Boucher-Guèvremont, 2013, p. 15). Toutefois, selon Dorvil et Boucher-Guèvremont (2013, p. 15), il semble qu'au-delà de l'aspect matériel du logement, d'autres problèmes sociaux sont en jeu ; l'accompagnement et le soutien deviennent des composantes essentielles pour une réelle intégration sociale dans la longue durée :

« les formes matérielles de l'habitation ne soient pas suffisantes pour soutenir une véritable intégration sociale dans la durée. [...] l'acquisition d'un logement constitue un point de départ vers une insertion, mais que d'autres facteurs tels que le voisinage, les locateurs, le réseau social, l'adaptation à un nouvel environnement, la transition vers un nouveau mode de vie, la stigmatisation, la gestion du quotidien, de la maladie, du budget, de la consommation de drogue seront déterminants pour la réalisation d'une intégration sociale (Kloos, Shah, 2009, Yanos et al., 2007 ; Pearson, Montgomery, Locke, 2009 ; Farrell, 2010 ; Levitt, 2011 ; Nicholls, Atherton, 2011 ; Padgett, Henwood 2012)».

Récemment, une première stratégie nationale sur le logement du Canada a été mise sur pied. Le but visé est que tous les Canadiens aient accès à un logement abordable qui répond à leurs besoins. À cette fin, la Stratégie soutiendra de manière prioritaire les Canadiens les plus vulnérables. Ce plan vise donc, entre autres, à réduire l'itinérance chronique et à permettre à plus d'individus à travers le pays d'avoir un chez-soi. (<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-gouvernement-federal-lance-le-fonds-national-de-co-investissement-de-plusieurs-milliards-de-dollars-681514681.html>).

Ce projet de loi, comme le rapporte Stephan Corriveau, directeur général du Réseau québécois des OSBL d'habitation, est en soi « une bonne nouvelle pour les personnes mal-logées et celles qui ont à cœur le droit au logement » (RQOH, 2019). Toutefois, la nouvelle loi n'oblige pas le droit au logement, mais demande l'élaboration et le maintien d'une stratégie par le ministre responsable de l'habitation pour s'assurer de la réalisation graduelle du droit à un logement suffisant, comme le stipule le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels dont le Canada est signataire. Pour cette mise en œuvre, la stratégie doit viser à améliorer la situation pour les personnes ayant les besoins les plus saillants (RQOH, 2019). Un des enjeux sera de démontrer qu'un nombre important de femmes qui évitent la rue et se retrouvent dans des structures d'hébergement doivent être considérées comme ayant des besoins prioritaires en logement. Car, comme l'indiquent Bellot et Rivard (2017, p.110-113) :

« En évitant la rue [...] elles se soustraient également à cette visibilité, c'est-à-dire l'expérience de la rue per se, sur laquelle se construit toute la notion de l'itinérance. Dès lors, ces femmes se placent malgré elles à la marge des structures de services et d'intervention, qui sont, du reste, de plus en plus positionnées dans la rue. [...] Sortir de l'invisibilisation, c'est, de plus, admettre que la mise à la marge de ces femmes porte atteinte non seulement à leur statut de mère, mais aussi à leurs enfants. »

Toutefois, faute de revenu suffisant pour se loger adéquatement, le difficile accès aux services de santé et services sociaux, la durée de séjour limitée dans les centres d'hébergement, sont des écueils à leur bien-être et à une réelle réinsertion dans la longue durée. Sans intervention sur les causes systémiques et structurelles les femmes demeurent à risque d'un retour à la rue « autant en regard de la pauvreté, du marché de l'emploi, de la violence subie lesquelles, par effet d'accumulation, poussent les femmes à vivre des situations de vulnérabilité qui les placent en tension constante, proche de la rue, « à risque d'itinérance » (Bellot et Rivard, 2017, p.113). Ainsi, l'hébergement est parfois un premier pas vers la sortie de l'itinérance.

Au départ, la Maison de Sophia a été mise sur pied pour répondre aux besoins des femmes en difficulté ayant un parcours complexe et dont les besoins ne pouvaient être répondus par une offre de services d'hébergement mixte. À l'époque, l'organisme visait un service d'hébergement et de garderie pour les femmes en difficulté avec ou sans enfants. Ce projet a été reporté. Néanmoins, l'offre de services a évolué avec différents types d'hébergement - hébergement d'urgence, de transition, de moyen terme pour une durée indéterminée et – des services de soutien post-hébergement, lorsque les femmes habitent en logement peu importe les programmes (PSL et SRA ou non). L'ouverture éventuelle d'un hébergement avec garderie pour femmes avec enfants est visée. De plus, le développement d'un volet d'intervention appuyant l'expérience de travail des femmes par la participation à des activités d'insertion en emploi par le biais de plateaux de travail, tout au long du parcours d'hébergement, est un projet en vue. La perspective du travail demeure une avenue à considérer pour améliorer ses conditions de vie et d'existence, mettre à profit ses habiletés et reconquérir une confiance en soi.

Cette recherche sur l'itinérance chez les femmes démontre que les pratiques émergentes de la MDS sont des leviers pour la réinsertion sociale et le mieux-être des femmes.

Toutefois, il importe de dépasser la logique individuelle pour ancrer les enjeux dans un cadre collectif (Bellot et Rivard, 2017). Car, malgré la loi 112 (loi contre la pauvreté et l'exclusion), la précarité des femmes est toujours préoccupante et constitue un enjeu de santé publique majeur. Cette loi fonde ses principes sur la Charte des droits et libertés en plaçant au centre le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés (Loi 112). Cette loi reconnaît que la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent se révéler des contraintes pour la protection et le respect de cette dignité humaine. Une des stratégies énoncées dans la loi est de « favoriser l'accès à un logement décent à un prix abordable par des mesures d'aide au logement ou par le développement du logement social, de même que par le renforcement du soutien communautaire aux personnes plus démunies socialement, dont les sans-abri ». (Loi 112, 2002, c. 61, a. 9.). Actuellement, la responsabilité de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est reléguée aux communautés autour du paradigme de l'action concertée. Toutefois, les stratégies d'intervention sont fréquemment dirigées vers "le travail sur l'individu". Cependant, l'itinérance des femmes découle d'enjeux sociaux plus larges, dont les inégalités sociales et les différentes formes d'oppression et de violences vécues. Les femmes sont en déficit de droits et il y a peu d'action collective qui porte sur la question des droits. Réclamer des politiques publiques et des lois faisant valoir les droits des femmes constitue un levier pour améliorer concrètement leurs conditions d'existence – et de nombreux organismes le font déjà : droit à des conditions de vie digne (mal logement, précarité), droit à la sécurité physique et psychologique (lutter contre toutes formes d'oppression et de violence), droit à des services de santé et des services sociaux (absence de service en raison des difficultés d'accès), droit à des revenus décents, droit à des logement décents et abordables, droit à l'égalité sociale, droit à la réalisation de leurs aspirations.

Liste des références

- Acorn, S. (1993b). Emergency shelters in Vancouver, Canada, *Journal of Community Health, 18*(5), 283-291.
- Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI). (2019). *Vision et Mission*. Repéré à : <https://caeh.ca/vision-mission/>
- Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides (2014). *Rapport du directeur de santé publique 2014 : Prévenir et réduire les inégalités sociales de santé dans les Laurentides*. Saint-Jérôme, QC: Direction de santé publique des Laurentides.
- Anadón, M. (Éd.) (2007). *La recherche participative : multiple regards*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Armée du Salut (2011). *Notre histoire*. Repéré à : <http://arreedusalut.ca/historique/>
- Baribeau, C. (2005). Le journal de bord. *Recherches qualitatives – Hors-Série – 2*, 98-114.
- Bassuk, E. L., Perloff, J. N., & Bassuk, S. S. (1998). Prevalence of mental health and substance use disorders among homeless and low-income housed mothers. *American Journal of Psychiatry, 155*, 1561–1564.
- Bastien, S. (2007). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives, 27*(1), 127-140.
- Beauchemin, S. (1996). Nommer et comprendre l'itinérance des jeunes : une recension des écrits. *Cahiers de recherche sociologique, 27*, 99–126.
- Bégin, P. (1995). *Les sans-abri au Canada*. Ottawa : Bibliothèque du Parlement, Service de recherche.
- Bélanger, P. (2015). *Parcours éducatifs. Construction de soi et transformation sociale*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Bell, M. (2018). *Le marché sous la loupe, province du Québec*, septembre 2018. Ottawa, ON : Société canadienne d'hypothèque et de logement.
- Bellot, C. (2000). La trajectoire : un outil dans la compréhension de l'itinérance. Dans D. Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp.101-119). Montréal, QC: Éditions Multimondes.
- Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe? *Lien social et politiques, 49*, 173-182.

Bellot, C., & Rivard, J. (2013). La reconnaissance : un enjeu au cœur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 105-124.

Bellot, C., & Sylvestre, M.-E. (2016). La réponse sécuritaire à la pauvreté: une nouvelle morale de l'État. Dans D. Lamoureux, F. Dupuis-Derri. *Au nom de la sécurité ! Criminalisation de la contestation et pathologisation des marges* (pp. 167-188). Québec, QC : M. Éditeur.

Bellot, C., & Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95–121.

Bellot, C., Burns, V., Côté, P., Flynn, C., Fontaine, A., Greissler, É., & Nengeh Mensah, M. (2018). *Rendre visible l'itinérance au féminin*. Rapport de recherche. Repéré à : <https://www.scf.gouv.qc.ca/nouvelles/publications/detail/news/rendre-visible-litinérance-au-feminin-rapport-de-recherche/>

Bernier, J. (2014). La recherche partenariale comme espace de soutien à l'innovation. *Global Health Promotion*, 21(1), 58-63.

Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26(2), 1-18.

Bouchard, C. (2003). *Lutte contre la pauvreté - Une loi exemplaire*. Repéré à : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/17587/lutte-contre-la-pauvrete-une-loi-exemplaire>

Boucher, J.-L. (2005). Pauvreté, fragilités individuelles et habitat : le rôle de l'économie sociale. *Revue interventions économiques*, 32, 1-13.

Bourassa, B., & Doucet, M.-C. (Éds.) (2016). *Éducation et vie au travail : perspectives contemporaines sur les pratiques d'accompagnement pour l'orientation et l'intégration socioprofessionnelle*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval, Collection « Pratiques d'accompagnement professionnel ».

Bourgon, M., & Gusew, A. (2007). L'intervention individuelle en travail social. Dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^{ème} éd., pp.121-141). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université Laval.

Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets. Revue d'intervention sociale et communautaire*, 18(1), 40-60.

Bourque, D. (2017). *Évolution et enjeux de la transformation du travail social au Québec*. Communication dans le cadre du Colloque international « Les mutations du travail social : Regards croisés sur l'état des lieux et perspectives internationales ». Le Havre, France.

Bourque, M., Grenier, K., Grenier, J & Thibault, S. (accepté). Le régime de citoyenneté et l'itinérance des femmes. Des parcours semés d'embûches. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 25(1), printemps 2019.

Bowpitt, G., Dwyer, P., Sundin, E., & Weinstein, M. (2011). Comparing Men's and Women's Experiences of Multiple Exclusion Homelessness. *Social Policy and Society*, 10(4), 537-546.

Breton, M. (2012). Small steps toward social justice. *Social Work with Groups*, 35(3), 205-217.

Cambrini, É. (2013). *Le sens donné par des femmes vivant en situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces significatifs pour elles*. (Mémoire de maîtrise inédit). Montréal, QC : Université du Québec à Montréal.

Cameron, A., Abrahams, H., Morgan, K., Williamson, E., & Henry, L. (2016). From pillar to post: Homeless women's experiences of social care. *Health and Social Care in the Community*, 24(1), 345-352.

Carle, P., & Bélanger-Dion, L. (2003). *Rapport de recherche sur la population itinérante et sans domicile fixe des Laurentides*. Saint-Jérôme, QC : Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Carle, P., & Bélanger-Dion, L. (2006). *Sortir de l'inexistence - Une étude sur les jeunes en situation d'urgence sociale dans la partie rurale des Laurentides*. Canada : Initiative nationale pour les sans-abri du gouvernement du Canada en partenariat avec le CSSS d'Antoine-Labelle.

Carle, P., & Bélanger-Dion, L. (2007). L'instabilité résidentielle et l'itinérance en région. Le cas du nord des Laurentides. Dans S. Roy & R. Hurtubise (Éds.), *L'itinérance en questions* (pp. 311-332). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.

Carr, S. (2004). Accessing resources, transforming systems. Dans C. Garvin, L. Gutiérrez et M. Galinsky (Éds.), *Handbook of social work with groups* (pp. 360-383). New York, NY : The Guilford Press.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) (2018). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2018*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (2016) *Conditions socioéconomiques dans la région des Laurentides : Des assises pour planifier*. Repéré à : <http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/en/sante-publique/donnees-sur-la-population/bulletins-cible-sante/#c6499>

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSSL). (2016a). Conditions socioéconomiques dans la région des Laurentides : Des assises pour planifier, *Bulletin Cible Santé*, 3(1). Saint-Jérôme, QC : Auteur.

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSL). (2016b). *Plan d'action régional de santé publique 2016-2020 Tous ensemble près de vous pour la santé de tous*. Saint-Jérôme, QC : Auteur.

Chamberland, M., & Le Bossé, Y. (2014). Rendre visible l'invisible : savoirs et prises de conscience de femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires. *Alterstice. Revue internationale de la recherche interculturelle*, 4(1), 31-44.

Cohen, M.B., & Mullander, A. (2003). *Gender and groupwork*. London, G.-B. : Routledge

Commission de la santé et des services sociaux (2009). *Itinérance : agissons ensemble Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur l'itinérance au Québec*. Québec, QC: Assemblée nationale du Québec.

Commission des affaires sociales (2008). *Le phénomène de l'itinérance au Québec. Document de consultation*. Québec, QC: Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec.

Conseil des Montréalaises (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal : voir l'invisible. Avis*. Montréal, QC: Ville de Montréal.

Conseil du statut de la Femme (2012). *Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficulté: un aperçu de la situation*. Québec, QC: Conseil du statut de la femme.

Conseil régional de développement social des Laurentides (2016). *Mémoire concerté déposé à la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Consultation publique Solidarité et inclusion sociale, Vers un troisième plan d'action gouvernemental*. St-Jérôme, QC : Auteur.

Corbeil, C., & Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19, 40-57.

Corbeil C., & Marchand, I. (Éds.) (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal, QC : Éditions du remue-ménage.

Corbeil, C., & Marchand, I. (2010). L'intervention féministe : un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois. Dans C. Corbeil et I. Marchand (Éds.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*, (pp. 23-60). Montréal, QC : Remue-ménage.

Côté, S. (2014). Approche monographique. Une voie pour pratiquer la transversalité? Dans M. Robitaille et M.-U. Proulx (Éds.). *Sciences du territoire. Tome 2. Défis méthodologiques* (pp. 141-157). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Couture, L. (2012). Le chaînon manquant : la santé relationnelle, dans *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 61-64). Montréal, QC : Table des groupes de femmes de Montréal.

Couturier, È.-L., & Tremblay-Pepin, S. (2015). Les mesures d'austérité et les femmes : Analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008, Rapport de recherche, IRIS. Repéré à : https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Femmes_et_austerite_WEB.pdf.

Christensen, J. (2012). "They want a different life": Rural northern settlement dynamics and pathways to homelessness in Yellowknife and Inuvik, Northwest Territories. *The Canadian Geographer*, 56(4), 419-438.

Cyr, M., & Jean, L. (2012). L'itinérance au féminin : une réalité visible et invisible. *L'itinérance, une histoire et des actions pour en sortir, RAPSIM*, 7-9.

Dalh, K., Larivière, N., & Corbière, M. (2014). L'étude de cas : Illustration d'une étude de cas multiples visant à mieux comprendre la participation au travail de personnes présentant un trouble de la personnalité limite. Dans M. Corbière et N. Larivière (Éds.), *Méthodes qualitatives et quantitatives et mixtes. Dans la recherche en sciences humaines sociales et de la santé*. (pp.73-94). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Desjardins, G. (2017). Les saillies de l'institution : Les supports de l'individualité des femmes en itinérance. Dans M. Otero, A.-A. Dumais-Michaud, & R. Paumier (Éds.), *L'institution éventrée. De la socialisation à l'individuation* (pp. 181-194). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Deslauriers, J.P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.

Deslauriers, J.P. (2007). Cadre d'appropriation du pouvoir d'agir et la collaboration du comité sur l'appropriation du pouvoir d'agir (CAPA). CÉRIS, Université du Québec en Outaouais.

Devonshire, C. M. (2011). L'approche centrée sur la personne et la communication interculturelle, *Approche centrée sur la personne. Pratique et recherche*, 1(13), 23- 55.

Dorvil, H., & Boucher Guèvremont, S. (2014). *Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes itinérantes aux prises avec des problèmes de santé mentale participant au Projet Chez Soi à Montréal*. Rapport de recherche présenté à la Commission de la santé mentale du Canada. Montréal, QC: UQAM, Faculté des sciences humaines.

Duchesne, A. (2015). *Women and homelessness in Canada. A brief review of the literature*. Montréal: Université McGill.

Dufort, F., Le Bossé, Y., & Papineau, D. (2001). La recherche en psychologie communautaire^o : La construction des connaissances à travers l'action. Dans F., Dufort, J.

Guay, (Éds.), *Agir au coeur des communautés. La psychologie communautaire et le changement social* (pp. 369-408). Saint-Nicolas, QC : Les Presses de l'Université Laval.

Echenberg, H., & Jensen, H. (2009). *Risk Factors for Homelessness*. Ottawa, ON, CAN: Parliamentary Information and Research Service. Repéré à : <http://site.ebrary.com/lib/alltitles/docDetail.action?docID=10339186>

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (2008). *Pour une politique en itinérance tenant compte des multiples visages de l'itinérance au féminin*. Québec, QC : Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

Fitchen, J. M. (1992). On the edge of homelessness: Rural poverty and housing insecurity. *Rural Sociology*, 57(2), 173-193.

Flynn, C., Damant, D., & Lessard, G. (2015). Le projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative. *Recherches féministes*, 28 (2), 53-79.

Fonds de développement des nations unies pour la femme (UNIFEM). (2008). *Qui est responsable envers les femmes. Genre et redevabilité. Le progrès des femmes à travers le monde 2008-2009*. New York, NY : Auteur.

Fontan, J.-M. (1990, Novembre). *Employabilité*. Communication dans le cadre d'une conférence d'ouverture, Institut de formation en développement économique communautaire. Montréal, QC.

Fontan, J.-M. (2010). Recherche partenariale en économie sociale : analyse d'une expérience novatrice de coproduction des connaissances. *The Innovation Journal: The Public Sector Innovation Journal*, 15(3), 1-17.

Forchuk, C., Montgomery, P., Berman, H., Ward-Griffin, C., Csiernik, R, Gorlick, C., Jensen, E., & Riesterer, P. (2010). Gagner et perdre du terrain : les paradoxes de l'itinérance en milieu rural. *Canadian Journal of Nursing Research*, 42(2), 138-152.

Forest, D., Milot, S., St-Germain, L., & Torres, S. (2016). *Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale : retombées socioéconomiques des projets d'habitation AccèsLogis au Québec*, rapport de recherche pour le Groupe des partenaires nationaux sur le logement. Trois-Rivières, QC : CRSA

Fournier, L., & Mercier, C. (Éd.). (1996). *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*. Montréal, QC : Les Éditions du Méridien.

Fournier, L. (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*. Québec, QC : Institut de la statistique du Québec.

Fournier, D., René, J., Duval, M., Garon, S., Fontaine, A., Chénard, J., & Lefebvre, C. (2001). La dynamique partenariale sur les pratiques des organismes communautaires dans le contexte de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 14(1), 111–131.

Fournier, A., Rose, M.-C., Hurtubise, R., & McAll, C. (2015). *Mieux comprendre l'itinérance en région : précarité résidentielle et mobilité interurbaine. Une étude exploratoire*. Montréal, QC : CREMIS.

Foisy D., avec la collaboration du CAPA. (2017). Cadre de pratique. Une approche d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. *CROC*, Cahier no 17-02, Université du Québec en Outaouais

Frankish, C.J., Hwang, S.W., & Quantz, D. (2009). The Relationship Between Homelessness and Health: An Overview of Research in Canada, dans D. Hulchanski, P. Campsie, S. Chau, S. Hwang, & E. Paradis (Éds.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada* (p. 128-148). Toronto, ON: Canadian Homelessness Research Network Press.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). (2015). *Femmes, logement et pauvreté*. Montréal, QC: Auteur.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). (2018). *Le logement et pauvreté au Québec. Dossier Noir*, 7ième édition. Montréal, QC : Auteur

Gaetz, S. (2010). The struggle to end homelessness in Canada: How we created the crisis, and how we can end it. *The Open Health Services and Policy Journal*, 3, 21-26.

Gaetz, S. (2013). L'approche Logement d'abord au Canada : Appuyer les communautés pour mettre fin à l'itinérance Aperçu de l'approche Logement d'abord. Repéré à : <http://rondpointdelitinerance.ca/sites/default/files/HFCanada-FrameworkFR.pdf>

Gaetz, S., Donaldson, J., Richter, T., & Gulliver, T. (2013). *État de l'itinérance au Canada 2013*. Toronto, ON: Canadian Homelessness Research Network.

Gaetz, S., Gulliver, T., & Richter, T. (2014). *The State of Homelessness in Canada 2014*. Toronto, ON: The Homeless Hub Press.

Gagnon-Poulin, É. (2018). Pauvreté et inégalités sociales en Chaudière-Appalaches : Vécu et représentations. Dans C. Jourdan-Ionescu, S. Ionescu, É. Kimessouki-Omolomo et F. Julien-Gauthier (Éds), *Résilience et culture et culture de la résilience* (pp.333-337). Québec, QC : Livres en ligne du CRIRES. Récupéré à : https://lel.crires.ulaval.ca/sites/lel/files/resilience_et_culture_culture_de_la_resilience_2.pdf

Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique*. Ottawa, ON : Les presses de l'Université d'Ottawa.

Geoffrion, P. (2009). Le groupe de discussion. Dans Gauthier, B. et Bourgeois, I. (Éds.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5^e éd., p. 391-414), Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.

Gélineau, L. (2002). Confluence des savoirs pratiques et des savoirs universitaires : autre lieu de rencontres pour l'interdisciplinarité. Dans L. Gélineau & C. Mailloux (Éds.), *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée. Réflexions sur des expériences en cours* (pp. 207-213). Montréal, QC: Université de Montréal.

Gélineau, L., Loudahi, M., Bourgeois, F., Brisseau, N., Potin, R., & Zoundi, L. (2006). Le droit à sa place. *Recherches féministes*, 19(2), 125-141.

Gélineau, L. (2008). *Rapport de la recherche qualitative La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Québec, QC : Regroupement de l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ).

Gélineau, L., Dupéré, S., Bergeron-Leclerc, C., Clément, M., Carde, E., Morin, M.-H., Tremblay, P.-A., Brisseau, N., & Carrier, M.-C. (2008). *Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages*. Repéré à : <http://www.cremis.ca/portrait-des-femmes-en-situation-ditinerance-de-multiples-visages>

Gélineau, L., Dufour, É., & Bélisle, M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches qualitatives (Hors-série)*, 13, 35-54.

Gélineau, L., Dupéré, S., Bergeron-Leclerc, C., Clément, M., Carde, E., Morin, M.-H., Tremblay, P.A., Brisseau, N., Carrier, M.-C. (2015). Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages. *CREMIS*, 8(2). Repéré le 21 septembre de <http://www.cremis.ca/portrait-des-femmes-en-situation-ditinerance-de-multiples-visages>

Gilbert, S., Émard, A.-M., Lavoie, D., & Lussier, V. (2017). *Une intervention novatrice auprès des femmes en état d'itinérance : l'approche relationnelle de La rue des Femmes. Rapport de recherche*. Montréal, QC : Université du Québec à Montréal, GRIJA et la Rue des Femmes.

Girouard, I. (2017). *Art et pratiques d'insertion en itinérance : le cas de la maison d'hébergement Passages*. (Mémoire de maîtrise inédit), Gatineau, QC : Université du Québec en Outaouais.

Gouvernement du Canada (2016). *Document d'information sur la pauvreté au Canada*. Ottawa, ON: Gouvernement du Canada.

Government du Canada (s.d.). *Homelessness Partnering Strategy Directives 2014-2019*. Repéré à : <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/services/funding/homeless/homeless-directives.html>

Gouvernement du Québec (2019). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. LQ. (2019). c. L-7. Repéré à : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/L-7>

Goyette, M., Bellot, C., & Panet-Raymond, J. (2006). *Le Projet Solidarité Jeunesse : dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Ste-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.

Grenier, J., Thibault, S. Bourque, M., & Grenier, K. (accepté). Rencontres à cœur ouvert avec des Femmes en situation d'itinérance – quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité. *Revue Sciences et Actions Sociales* (Printemps 2019)

Grenier, K. (2019). *Trajectoires et identités de femmes en situation d'itinérance*. (Mémoire de maîtrise inédit). Gatineau, QC : Université du Québec en Outaouais.

Grimard, C. (2013). Problématiser l'itinérance. Une pluralité de figures. Dans M. Otero & S. Roy (Éds.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui. Repenser la non-conformité* (pp. 149-167). Montréal, QC : Presses de l'Université Laval.

Hamilton, A.B., Poza, I., & Washington, D.L. (2011). Homelessness and trauma go hand-in-hand: Pathways to homelessness among women veterans. *Women's Health Issues*, 21(4), 203-209.

Hébert, A. (1999). *Socioéconomie de l'itinérance. Portrait général sur l'itinérance, Rapport de recherche, volet 1*. Montréal, QC : Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI), Observatoire montréalais du développement.

Huey, L., Fthenos, G., & Hryniewicz, D. (2013). "If Something Happened, I Will Leave It, Let It Go and Move On" Resiliency and Victimized Homeless Women's Attitudes Toward Mental Health Counseling. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(2), 295–319.

Honneth, A. (2000). *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du Cerf.

Institut de la statistique du Québec (2016). *Bulletin statistique régional. Édition 2016 Laurentides*. Québec, QC : Auteur.

Institut de la statistique du Québec (2017). *Employés rémunérés au taux du salaire minimum, résultats selon diverses caractéristiques de la main-d'œuvre, de l'emploi et du milieu de travail, Québec*. Repéré à : http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/employe_remunere.html

Institut national de Santé publique du Québec (2016). *Améliorer les interventions en faveur de la solidarité, l'inclusion et la santé. Mémoire déposé dans le cadre de l'élaboration du troisième plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale au Québec*. Québec, QC: Direction du développement des individus et des communautés et Vice-présidence à la valorisation scientifique et aux communications.

Jacob S., & Ouvrard, L. (2009). *Comprendre et entreprendre une évaluation participative. Guide de synthèse*. Québec, QC : Perfeval, Laboratoire de recherche de l'Université Laval.

Jasinski, J. L. (2010). *Hard lives, mean streets violence in the lives of homeless women*. Boston; Hanover [N.H.]: Northeastern University Press ; Published by University Press of New England. Repéré à : <http://site.ebrary.com/id/10395902>

Khandor, E., & Mason, K. (2009). *Street health Report*. Toronto, ON: Street Health.

Klassen, J. & Spring, L. (2015). *Fast Facts. Counting women in : a gender-based analysis of homelessness. Canadian center for policies alternatives*. Repéré à : <https://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/fast-facts-counting-women>

Klein, J.-L., Bussi eres, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., & Tremblay, P.-A. (2015). Saint-Camille : R ecit d'une exp erience de co-construction de la connaissance. *Cahiers du CRISES, Collection  Etudes de cas*, ES1505.

Laberge, D. ( Ed.). (2000). *L'errance urbaine*. Qu ebec, QC:  Editions Multimondes.

Laberge, D., Cousineau, M.-M., Morin, D., & Roy, S. (1995). De l'exp erience individuelle au ph enom ene global : configurations et r eponses sociales, *Cahiers de recherche du CRI, UQAM*, D epartement de sociologie, document in edit.

Laberge, D., Morin, D., & Roy, S. (2000). L'itin erance des femmes : les effets convergents de transformations soci etales. Dans D. Laberge ( Ed.), *L'errance urbaine* (pp. 83-100). Qu ebec, QC :  Editions Multimondes.

Laberge, D. & Roy, S. (2001). Pour  etre, il faut  etre quelque part : la domiciliation comme condition d'acc es   l'espace public. *Sociologie et soci etes*, 2(33), 115-131.

Lapalme, V. (2017). *Les rapports d'identification aux lieux des femmes sans-abri fr equantant les maisons d'h bergement*, (M emoire de ma trise in edit). Montr al, QC: Universit  du Qu ebec   Montr al.

Lapierre, S., & Levesque, J. (2013). 25 ans plus tard... et toujours n ecessaires! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale. *Revue refl ets*, 19(1), 38-64.

Larsen, L., Poortinga, E., & Hurdle, D.E. (2004). Sleeping rough: Exploring the differences between shelter-using and non-shelter-using homeless individuals, *Environment and Behavior*, 36(4), 578-591.

La Rue des Femmes de Montr al (2011). * Etat de situation de l'itin erance des femmes   Montr al en 2011 : Les diff erents visages de l'itin erance au f eminin*. Montr al, QC : Auteur.

La Rue des Femmes de Montréal (2012). *Observations sur l'état d'itinérance au féminin*. Montréal, QC : Auteur.

La Rue des Femmes de Montréal (2017). *Les Centres de Jour en 2017. Pilier de notre continuum de services*. Montréal, QC : Auteur.

La Rue des Femmes de Montréal (2018). *Portrait de l'itinérance au féminin. Réalité 2018*, Montréal, QC : Auteur.

Latimer, E., McGregor, J., Méthot, C., & Smith, A. (2015). *Je compte MTL 2015 : Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015*. Montréal, QC: Ville de Montréal.

Laurin, I., René, J.-F., Dallaire, N., Ouellet, F., Devault, A., & Turcotte, G. (2008). *Qu'en pensons-nous? Des groupes de parents s'expriment*. Montréal, QC: Direction de santé publique de Montréal.

Lechaume, A., & Savard, F. (2015). *Avis sur la mesure de l'exclusion sociale associée à la pauvreté : des indicateurs à suivre*, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), Québec, QC : Gouvernement du Québec.

Lee, B. A., & Schreck, C. J. (2005). Danger on the streets: Marginality and victimization among homeless people. *American Behavioral Scientist*, 48, 1055–1081.

Lee, C.C. (2017). *Counseling for Social Justice*. Alexandria, VA: American Counseling Association.

Lewis, C. (2016). *Une réalité urbaine. L'itinérance des femmes à Montréal*, Montréal, QC : Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM).

Lived Experience Advisory Council (2016). *Nothing about us without us: Seven principles for leadership and inclusion of people with lived experience of homelessness*. Toronto, ON: The Homeless Hub Press.

Lussier, K., & Hudon, M.-C. (2012). *État et enjeux prioritaires pour le développement social dans les Laurentides. Rapport sur les résultats de la recherche-action. Rapport final*. Saint-Jérôme, QC : Conseil de développement social des Laurentides.

MacDonald, S.A. (2014). Managing Risk: Self-Regulation Among Homeless Youth. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 31, 6, 497-520.

Marcoux, M.-J., & Bouchard, S. (2016). *Portrait statistique, Égalité femmes hommes. Ensemble du Québec*. Québec, QC : Conseil du statut de la femme.

Marcillat, A. (2016) Réflexivité de la recherche par approche qualitative dans l'intervention sociale. Retour sur les problèmes éthiques et méthodologiques dans l'étude de populations vulnérables. *Recherches qualitatives – Hors-série*, 20, 176-187.

Marpsat, M., & Fordion, J.-M. (2001). Les ressources des jeunes sans-domicile. *Recherches et prévisions*, 65, 91-113.

Mayock, P., Sheridan, S., & Parker, S. (2015). *The dynamics of long term homelessness among women in Ireland*. Repéré à : <https://www.drugs.ie/resourcesfiles/ResearchDocs/Ireland/2015/TheDynamicsOfLongTermHomelessnessAmongWomenInIreland.pdf>

Mental Health Commission of Canada (2011). *Stigma, Discrimination, and PWLE knowledge. Discussion Report*. Ottawa, ON: National Consumer Panel, At Home/Chez Soi Project.

Mercier, C. (1995). Case Management with Homeless Women : A Descriptive Study. *Community Mental Health Journal*, 31(1), 25-37.

Mercier, C. (1996). Les femmes. Dans L. Fournier & C. Mercier (Éds.), *Sans domicile fixe: Au-delà du stéréotype* (pp. 215-246). Montréal, QC: Éditions du Méridien.

Mimeault, I., Cassan, C., & Cadotte-Dionne, M. (2011). *Santé mentale au Québec : les organismes communautaires de femmes à la croisée des chemins*, Montréal, QC : Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2011). *Le Québec mobilisé contre la pauvreté. Profil statistique régional, la région des Laurentides*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2009). *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2014a). *L'itinérance au Québec. Premier portrait*. Québec, QC: Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2014). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir : politique nationale de lutte à l'itinérance*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.

Moreau, M. (1987). L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle, *Service social*, 36, 2-3, 227-247.

Moore, J. (2007). Polarity or integration ? Towards a fuller understanding of home and homelessness. *Journal of Architectural and Planning Research* 24, 2, 143-159.

Morin, D. (2017). Les saillies de l'institution: les supports de l'individualité des femmes en itinérance. Dans M. Otero, A.-A. Dumais Michaud et R. Paumier (Éds.), *L'institution éventrée De la socialisation à l'individuation* (pp. 197-210), Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Morin, P., Crevier, M., Couturier, Y., Dallaire, N., Dorvil, H., & Johnson-Lafleur, J. (2009). *Signification du chez-soi et intervention psychosociale à domicile dans les programmes de soutien à domicile, enfance/jeunesse/famille et santé mentale*, Rapport de recherche, Sherbrooke, QC : Centre de Santé et de services sociaux / Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

Mullaly, B. (2010). *Challenging oppression and confronting privilege*, Toronto, ON: Oxford University.

Namian, D. (2012). La santé mentale (re) visitée, aux frontières du lien social et politique : itinérance et fin de vie . *Lien social et politiques*, 67,201-216.

Ninacs, W. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.

Novac, S., Brown, J., & Bourbonnais, C. (1996). *Elles ont besoin de toits : Analyse documentaire sur les femmes sans abri*. Ottawa, ON : Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Novac, S., Luba. S., Eberle, M., & Brown, J. (2002). *Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada*. Ottawa, ON : Condition féminine Canada.

Novac, S. (2006). *Violence familiale et itinérance : Analyse documentaire*. Centre national d'information sur la violence dans la famille. Ottawa, ON: Agence de la santé publique du Canada.

Nussbaum, M. (2012). *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste?* Paris : Flammarion-Climats

Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec (2018). Troisième plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté. <https://www.pauvrete.qc.ca/document/la-cible-du-3e-plan/?wpdmdl=16979>

Olivier-D'Avignon, G., Gaudreau, L., Bernard, A., Fradet, L., Gélinau, L., Raymond, E., & Dupéré, S. (2018). Les midis-rap : lieu d'inspiration pour la recherche-action participative. *Recherches sociographiques*, 59(1-2), 121-147.

Ouellette, F.-R. (1989). *Femmes sans toit ni voix*. Québec, QC: Les publications du Québec.

Paradis E., & Mosher, J. (2012). *“Take the Story, Take the Needs, and DO Something” : Grassroots Women's Priorities for Community-Based Participatory Research and Action on Homelessness*. Toronto, ON: The Homeless Hub Press. (Report series, Report 9).

Parazelli, M., & Colombo, A. (2004). Les jeunes de la rue. Dans V. Cicchelli, T. Ragi & C. Cicchelli-Pugeault (Éds.), *Ce que nous savons des jeunes* (pp. 125-135). Paris, FR : Presses universitaires de France.

Paturel D. (Éd.). (2014). La recherche participative comme enjeu pour la recherche en travail social. *Le sociographe, Hors-série 5(7)*, 103-124.

Paugam, S. (2014a), *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Région Nord-Pas-de-Calais, FR : Édition. de l'Aube.

Paugam, S., (2014b). Intégration et inégalités : deux regards sociologiques à conjuguer. Dans S. Paugam (Ed.) *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, (pp.1-25). Paris, FR : PUF.

Pierret, R. (2013). Qu'est-ce que la précarité ?, *Socio*, [En ligne], 2 | Repéré à : <http://socio.revues.org/511>

Plante, M.-C. (2007). *Lutte contre la pauvreté au Québec : le cas des jeunes femmes itinérantes* (Mémoire de maîtrise inédit). Montréal, QC: Université de Montréal.

Poirer, M., Lecompte, R., & Hachey, Y. (2000). L'inquiétante étrangeté de l'itinérance. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 9-20.

Pollio, D.E., & Edmond, T. (2003). Feminist group work and homelessness. In M.B. Cohen & A. Mullender (Eds). *Gender and Groupwork* (pp. 99-105). London, G-B : Routledge.

Projean, K., & McGregor, J. (2017). Comprendre l'approche stabilité résidentielle avec accompagnement. Repéré à : <https://www.mmfim.ca/comprendre-lapproche-stabilite-residentielle-avec-accompagnement-sra/>

Pullen-Sansfaçon, A. (2013). La pratique anti-oppressive. Dans Dorvil, H. et E. Harper (Éds.). *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, (pp. : 353-373). Presses de l'Université du Québec.

Racine, G. (1991). Les maisons d'hébergement pour femmes sans abri : plus qu'un toit. *Santé mentale au Québec*, 16(2), 67– 88.

Racine, G. (1993). L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans abri, *Santé mentale au Québec*, 18(1), 251-268.

Rahder, B. (2006). The crisis of women's homelessness in Canada: Summary of the CERA report, *Women and Environments*, (Spring/Summer), 38-39.

Reason, P., & Bradbury, H. (2006). *Handbook of Action Research*. London, G.-B. : Sage Publishers.

Regroupement de l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ) en collaboration avec Gélinau, L., Brisseau, N., Loudahi, M., Bourgeois, F., Potin, R., & Zoundi, L. (2008). *Rapport de recherche qualitative. La spirale de l'itinérance au féminin. Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situations d'itinérance de la région de Québec*. Québec, Qc : Auteur

Relais-femmes (2009). *L'intervention en contexte de milieu de vie : un arrimage indispensable entre le formel et l'informel*. Montréal, QC : Auteur.

Réseau Canadien Pour La Santé Des Femmes (2012). *L'ampleur du problème de l'itinérance chez les femmes est sous-estimée, révèle une étude*, Résumé français de l'étude de Sistering : A Woman's Place, 2003, [www.cwhn.ca/fr/node/39986], résumé repéré à : <http://www.cwhn.ca/fr/node/39986>

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (s.d.) *Déclaration sur l'itinérance des femmes*. Repéré à : <http://www.rapsim.org/docs/declaration-itinerance-des-femmes.pdf>

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (s.d.) *Définition d'une personne itinérante*. Repéré à : http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=362&starting=&ending=

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (2003). *Comprendre l'itinérance*. Montréal, QC: Auteur.

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (2012). *Le droit au logement au Québec : témoigner de sa situation pour que ça change! Le logement c'est bien connu, évite de se retrouver dans la rue*, Mémoire déposé à la commission populaire itinérante du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Repéré à : <http://www.rapsim.org/docs/memoire%20du%20RAPSIM%20com%20pop%20frapru%20nov%202012.pdf>

Réseau des Femmes des Laurentides (2012). *La pauvreté et la réalité des femmes dans les Laurentides. Avis sur le plan régional pour la pauvreté et l'inclusion sociale des Laurentides*. Février 2012. St-Jérôme, QC : Auteur.

Réseau des femmes des Laurentides. (2015). *Empreintes de femmes. Congrès régional sur la condition des femmes des Laurentides*. St-Jérôme, QC : Auteur.

Réseau des femmes des Laurentides (2019). *Empreinte des femmes. Un pas de plus vers l'autonomie économique des femmes en situation de vulnérabilité économique*. Repéré à : <http://www.femmeslaurentides.org/wp-content/uploads/2019/03/Etat-des-lieux-RFL-2019-FINAL.pdf>

Réseau québécois des OSBL d'habitation (2016). *Les femmes en OSBL : une majorité méconnue*. Montréal, QC : *Le Réseau* (no 50).

Réseau Québécois des OSBL d'Habitation (2019). *Projet de loi fédéral : Un pas vers la réalisation du droit au logement*. Repéré à : <https://rqoh.com/projet-de-loi-federal-un-pas-vers-la-realisation-du-droit-au-logement/>

Roberge-Remigi, G. (2016). *La signification du chez-soi pour les femmes sans-abri : vers une théorisation ancrée du quotidien*. (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Montréal, Montréal, QC.

Rodrigue, S. (2016). *Regards sur la société canadienne. L'itinérance cachée au Canada*, Statistique Canada. Repéré à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.pdf>

Rogers, C. R. (1974). In retrospect; forty-six years. *American Psychologist*, 29(2), 115-123.

Rollinson, P. (2007). A Rural Problem Too. *Planning*, 73(6), 20-23.

Rondeau, K., & Paillé, P. (2016). L'analyse qualitative pas à pas : gros plan sur le déroulé des opérations analytiques d'une enquête qualitative. *Recherches qualitatives*, 35(1), 4-28. Repéré à : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero35\(1\)/rq-ht-rondeau-paille.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero35(1)/rq-ht-rondeau-paille.pdf).

Rousseau, M.-L. (2017, 1er mars). Première collecte de produits hygiéniques pour les femmes itinérantes. *Métro*. Repéré à <http://journalmetro.com/actualites/montreal/1097048/premiere-collecte-de-produits-hygieniques-pour-les-femmes-itinerantes/>

Roy, S., & Morin, D. (2007). L'aide aux personnes itinérantes : un réseau pour agir. Dans S. Roy et R. Hurtubise (Éds.), *L'itinérance en question* (pp.195-216), Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Roy, S. (2008). Rendre raison à la complexité de l'itinérance. Dans P. Pichon (Éd.), *SDF, sans-abri, itinérant. Oser la comparaison* (pp. 155-167). Louvain-la-Neuve, BE : Presses universitaires de Louvain.

Roy, S., & Hurtubise, R. (2008). *La lutte à l'itinérance. Une responsabilité collective qui nécessite un leadership de l'État*, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'itinérance. Montréal, QC : Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.

Roy, S. N. (2003). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale - De la problématique à la collecte des données*, (pp.159-184). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.

Roy, S. N. (2016). L'étude de cas. Dans Gauthier, B. et Bourgeois, I. (Dir.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de donnée*, (pp. 195-222). Québec : Presses de l'Université du Québec

Sakamoto, I., Khandor, E., Chapra, A., Hendrickson, T., Maher, J., Roche, B., & Chin, M. (2008). *Homelessness –Diverse experiences, common issues, shared solutions: The need for inclusion and accountability*. Toronto, ON: University of Toronto.

Savoie, L., Albert, H., & Lanteigne, I. (2016). Un filet de sécurité sociale troué : la métaphore de la courtepoinette pour raconter des histoires de femmes débrouillardes vivant en situation de pauvreté et qui doivent composer avec une santé fragile. *Reflets*, 22(2), 44–68.

Savoie-Zajc, L. (2004). La recherche qualitative/interprétative en éducation. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (Éds.), *La recherche en éducation: étapes et approches* (pp. 123-150). Sherbrook, QC: Éditions du CRP.

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Éd.) : *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, (5^e édition) (pp.351-378). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Schwan, K., Gaetz, S., French, D., Redman, M., Thistle, J., & Dej. E. (2018). *What Would it Take? Youth Across Canada Speak Out on Youth Homelessness Prevention*. Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness Press.

Segaert, A. (2012). *Étude nationale sur les refuges 2005-2009 : Utilisation des refuges d'urgence au Canada*. Ottawa, ON : Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance, Ressources humaines et Développement des aptitudes Canada.

Sikich, K. W. (2008). Global Female Homelessness: A Multi-Faceted Problem. *Gender Issues*, 25(3), 147-156.

Sen, A. (2000). *Social Exclusion: Concept, Application, and Scrutiny*. Asian Development Bank. Repéré à : <http://hdl.handle.net/11540/2339>.

Sévigny, O. (1999). *Les soins formels et informels en maison d'hébergement pour femmes en difficulté: l'exemple de l'Auberge Madeleine*, Actes du colloque du CRI. Repéré à : <https://proxybiblio.uqo.ca:2162/id/000808dd>

Société Canadienne d'hypothèque et de logement (2018). *Le gouvernement fédéral lance le Fonds national de co-investissement de plusieurs milliards de dollars*. Repéré à : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-gouvernement-federal-lance-le-fonds-national-de-co-investissement-de-plusieurs-milliards-de-dollars-681514681.html>

Société d'Habitation du Québec (2019). *Supplément au loyer*. Repéré à : http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/supplement_au_loyer.html

Statistique Canada (2011). *Enquête nationale sur les ménages. Statistique Canada. 2013. Les Laurentides, MRC, Québec*. Repéré à : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Stein, J.A., Burden, M., & Nyamathi, L.A. (2002). Relative contributions of parent substance use and childhood maltreatment to chronic homelessness, depression, and substance abuse problems among homeless women: mediating roles of self-esteem and abuse in adulthood. *Child Abuse & Neglect*, 26(10), 1011-1027.

Table des groupes de femmes de Montréal (2013). *Actes du forum public Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes!* Montréal, QC : Auteur.

Tacae (2016). *Manuel sur la pauvreté*. Repéré à : http://www.tacaestrie.org/wpcontent/uploads/2016/10/Manuel_sur_la_pauvrete_TACAE.pdf

The Homeless Hub (2015). *Homelessness is Only One Piece of My Puzzle: Implications for Policy and Practice*. Inclusion Working Group, Canadian Observatory on Homelessness (Eds), Toronto: The Homeless Hub Press.

Tremblay, D-G., & Demers, G. (2018). Les recherches partenariales/collaboratives : Peut-on simultanément théoriser et agir? *Recherches sociodémographiques*, 59(1-2), 99-120.

Tutty, L.M., Ogden, C., Wyllie, K., & Weaver-Dunlop, G. (2006). *Engaging victims of domestic violence in the Drumheller region of Alberta: A needs assessment*. Calgary, AL: Drumheller and District Association for the Prevention of Violence.

Tutty, L., Ogden, C., & Weaver-Dunlop, G. (2007). *Feasibility Study for a National Network of Women's Shelters and Transition Homes*. Calgary, AL: Resolve.

Tutty, L. M., Ogden, C., Giurciu, B., Weaver-Dunlop, G., Damant, D., Thurston, W.E., et al. (2009). *I Built My House of Hope: Best Practices to Safely House Abused and Homeless Women*. Report Prepared for the Homelessness Knowledge Development Program. Ottawa, ON: Homeless Partnering Secretariat, Human Resources and Social Development Canada.

Tutty, L., Ogden, C., Giurciu, B., & Weaver Dunlop, G. (2014). I built my house of hope: Abused women and pathways into homelessness. *Violence against Women*, 19, 1498-1517.

Ulysse, P.J. (2009) Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France, *Lien social et Politiques*, 61, 81-95.

Vachon, C. (2011). *Évaluation du programme La Grande Marelle : le parcours de participantes*. (Mémoire de maîtrise inédit). Québec, QC: Université Laval.

Van Berkum, A., & Oudshoorn, A. (2015). *Best practices guidelines for ending women's and girl's homelessness*. London, ON: Women's community house.

Van de Sande, A., & Schwartz, K. (2017). *Research for social justice : A community-based participatory approach*, (2nd Ed.). Halifax, N.-S.: Fernwood Publishing

Vaughn, R.E. (2017). *The Complex Cycle of Interpersonal Violence and Homelessness: Perspectives of Homeless Women*, ProQuest Dissertations Publishing, 2017. 10633452

Villeneuve, C. (2006). *L'intervention en santé mentale. Le pouvoir thérapeutique de la famille*. Montréal, QC: Presses de l'Université de Montréal.

Walshe, C., Caress, A.L., Chew-Graham, C., & Todd, C. (2005). Case studies: A research strategy appropriate for palliative care? *Palliative medicine*, 18, 677-684.

Wresinski, J. (1987). *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Rapport. Repéré à : <https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/1987/Rapport-WRESINSKI.pdf>

Yeater, E.A., Austin, J.L., Green, M.J., & Smith, J.E. (2010) Coping mediates the relationship between posttraumatic stress disorder (PTSD) symptoms and alcohol use in homeless, ethnically diverse women: A preliminary study. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice and Policy*, 2, 307-310.

Yin, R. K. (2009). *Case study research: Design and methods* (4th Ed.). Thousand Oaks, CA: Sage

ANNEXES

Annexe I : Formulaire d'engagement à la confidentialité

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ (MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DE LA RECHERCHE)

Cette recherche¹⁸ est sous la responsabilité de la Maison de Sophia, en collaboration avec des professeures de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université Laval et d'une chercheuse du Centre de Recherche Sociale Appliquée. Le comité de suivi de la recherche mobilise les expertises académiques, de la pratique et du vécu de personnes concernées par la problématique de l'itinérance féminine sur le territoire de la MRC de La-Rivière-des-Outaouais et des Laurentides. Celui-ci est composée de sept chercheuses universitaires (J. Grenier, M. Bourque, M. Chamberland, J. Chénard, L. St-Germain et S. Thibault), d'une auxiliaire de recherche (M. Champagne), de deux femmes-participantes de la Maison de Sophia, de trois collaboratrices de milieux de pratique (Office municipale d'habitation de Saint-Jérôme, Maison de Sophia et L'Écluse des Laurentides), et il m'a été expliqué que :

Par la signature d'un formulaire de consentement, les membres du comité de suivi de la recherche s'engagent auprès des participantes à assurer la confidentialité des données recueillies. Ce formulaire précise que seules les chercheuses et auxiliaires de recherche auront accès aux transcriptions intégrales des entrevues. Des données anonymisées et agrégées seront partagées avec les membres du comité de suivi et les membres partenaires pour analyse et discussion.

En tant que membre du comité de suivi de la recherche, je comprends la nature des données auxquelles j'aurai accès dans le cadre du projet. Je m'engage à ne pas dévoiler les données qui me seront transmises avant leur publication / diffusion selon les modalités qui auront été décidées par l'équipe.

Si j'ai des questions à propos de la recherche, je peux contacter Josée Grenier, professeure de travail social de l'Université du Québec en Outaouais au (450) 530-7616, poste 4029 (courriel : josee.grenier@uqo.ca).

Je, soussigné(e), m'engage à assurer la confidentialité des données auxquelles j'aurai accès.

_____ Date : _____
Membre du comité de suivi de la recherche

_____ Date : _____
Chercheuse

¹⁸ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Annexe II : Formulaire de consentement - femmes participantes (Entrevue individuelle)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES FEMMES PARTICIPANTES ENTREVUE INDIVIDUELLE

Nous sollicitons votre collaboration pour participer à une recherche¹⁹ qui nous permettrait de mieux comprendre le rôle que joue la Maison de Sophia dans la vie des femmes qui connaissent ou ont connu des difficultés en lien avec le logement dans la région de St-Jérôme.

Objectifs de la recherche : Ce que nous voulons avec ce projet, c'est de mieux comprendre votre expérience en lien avec la difficulté à vous loger dans la région de St-Jérôme et ce qui vous a amenée à vivre cette situation; mieux connaître vos liens avec les ressources de la région et/ou avec la Maison de Sophia; comprendre vos besoins en lien avec votre difficulté à vous loger dans la région de St-Jérôme; identifier avec vous comment la Maison de Sophia vous a aidée dans votre parcours et a répondu à vos besoins; identifier avec vous ce que la Maison de Sophia pourrait améliorer pour mieux aider les femmes dans votre situation.

Votre participation : En consentant, vous acceptez de participer à une entrevue individuelle dont la durée prévue se situe autour de *90 minutes*. Votre participation à l'entrevue individuelle implique de répondre à une série de questions qui portent sur les difficultés à vous loger dans la région de St-Jérôme, ainsi que l'aide reçue à la Maison de Sophia en lien avec ces difficultés. Il est possible que la durée de l'entrevue dépasse le temps prévu. Si tel est le cas, nous pourrions suspendre l'entrevue pour vous permettre de prendre des pauses ou échelonner les questions sur plus d'une rencontre.

Confidentialité : Tous les renseignements que vous nous donnerez lors de cet échange seront enregistrés, retranscrits sous la forme d'un verbatim et anonymisés. Seuls les membres de l'équipe de recherche pourront les consulter. Votre anonymat sera assuré tout au long de la recherche par une codification qui protégera votre identité.

L'enregistrement et sa transcription seront conservés sur un disque dur protégé par un mot de passe et dans un local verrouillé dont seuls la coordonnatrice, l'assistante de recherche et les chercheuses auront accès à toutes les étapes de la recherche. **Comme le recommande le**

¹⁹ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No 2823

Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais, les données seront conservées pendant cinq (5) ans et ensuite détruites²⁰.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. *Votre décision de participer ou non à cette étude ne pourra en aucune manière vous porter préjudice et n'aura aucune conséquence sur les services que vous recevez.* *Aucun montant d'argent ne vous sera donné pour cette participation.*

Inconvénients et avantages : Nous croyons qu'il y a peu de risques associés à votre participation, *malgré l'existence possible de risques psychologique et social*, et l'équipe de recherche s'engage à faire tout ce qui est possible pour les réduire au maximum. L'inconvénient principal à participer à cette recherche est le temps passé à participer au projet, soit 60 à 90 minutes pour l'entrevue individuelle. *Toutefois, nous faisons appel à vous sur la base de votre expertise. Par votre participation, vous contribuez directement au développement des connaissances en ce qui concerne les difficultés à se loger en région périurbaine lorsque l'on est une femme. Votre participation contribuera à comprendre les difficultés à se loger dans la région de St-Jérôme et comment des ressources comme la Maison de Sophia a pu contribuer à apporter un soutien à cet égard ou à tout autre aspect qui vous semble avoir été significatif.*

Droit de retrait : Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, toutes les informations que vous aurez fournies seront détruites. Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse dont le nom et le numéro de téléphone sont inscrits à la fin du document. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, vous pouvez communiquer avec monsieur *André Durivage*, 819-595-3900, poste 1781, président du Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

²⁰ À des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications.

Votre signature confirme que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d’y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d’abandonner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez connaître toutes les conséquences tout au long de la recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à poser des questions ou demander de nouveaux renseignements au cours du projet.

J’accepte que l’entrevue soit enregistrée

Je préfère que l’interviewer prenne des notes et n’enregistre pas l’entrevue

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, je signe ce document, ce qui veut dire que j’accepte librement d’y participer puisque l’on a pu répondre aux questions que je pouvais avoir. Le formulaire est signé en deux copies, une pour les chercheurs et une pour moi.

SIGNATURES

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom du chercheur : _____

Signature du chercheur : _____ Date : _____

Coordonnées de la chercheuse : Josée Grenier, josee.grenier@uqo.ca (450) 530-7616 poste 4029	Comité d’éthique de la recherche : André Durivage, andre.durivage@uqo.ca (819) 595-3900, poste 1781
---	---

Annexe III : Guide d'entrevue individuelle - femmes participantes MS

GUIDE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE AVEC LES FEMMES PARTICIPANTES DE LA MAISON DE SOPHIA

1. Qu'est-ce qui vous a amenée à la Maison de Sophia?
 - a. Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontée?
 - b. Quelles sont les circonstances qui vous ont amenée à connaître ces difficultés?
 - c. Dans quels lieux avez-vous vécu avant la Maison de Sophia?

2. De plus en plus, on parle d'itinérance. À quoi cela réfère-t-il pour vous?
 - a. Comment définissez-vous l'itinérance?
 - b. Comment comprenez-vous les causes de l'itinérance?
 - c. Quelle différence faites-vous entre votre situation et celle d'une personne itinérante?
 - d. Quelles différences faites-vous entre l'itinérance des femmes et celle des hommes?
 - e. Quelles différences percevez-vous entre l'itinérance dans la région des Laurentides et celle vécue dans une grande ville comme Montréal?

3. Qu'est-ce que c'est pour une femme d'avoir des difficultés à se loger dans la région?
 - a. Comment ça se passe?
 - b. Que faites-vous (activités, emploi du temps)?
 - c. Quelles sont vos relations avec les autres (pairs, organismes de la communauté)?
 - d. Comment on se sent?
 - e. Qu'est-ce qui est le plus difficile?
 - f. Qu'est-ce qui est le plus aidant?
 - g. Quels sont vos besoins?
 - h. Comment répondez-vous à vos besoins?

4. Racontez-moi une journée-type comme hébergée à la Maison de Sophia.
Racontez-moi une journée-type en logement avec le soutien d'une intervenante de la Maison de Sophia.
 - a. Que faites-vous (activités, emploi du temps)?
 - b. Avec qui?
 - c. Donnez-moi des exemples de ce que vous faites.
 - i. Avec les femmes hébergées.
 - ii. Avec les intervenantes.

 - d. Lors des rencontres individuelles.
 - i. Qu'est-ce qui a été abordé en intervention individuelle?
 - ii. Qu'est-ce que l'intervention individuelle vous a apporté?
 - iii. Quelles étaient vos attentes par rapport à l'intervention individuelle?
 - iv. Dans quelle mesure vos attentes ont-elles été répondues?

- e. Lors des activités de groupe
 - i. Qu'est-ce qui a été abordé en intervention de groupe?
 - ii. Qu'est-ce que l'intervention de groupe vous a apporté?
 - iii. Quelles étaient vos attentes par rapport à l'intervention de groupe?
 - iv. Dans quelle mesure vos attentes ont-elles été répondues?
 - f. Lors des activités avec la communauté qui ont lieu à l'extérieur de la Maison de Sophia.
 - i. Qu'est-ce qui a été abordé avec la communauté?
 - ii. Qu'est-ce que les activités avec la communauté vous ont apporté?
 - iii. Quelles étaient vos attentes par rapport aux activités à l'extérieur de la MDS?
 - iv. Dans quelle mesure vos attentes sont-elles été répondues?
 - g. Parlez-moi de vos relations avec les autres (p. ex. : les femmes, les intervenantes, les personnes de la communauté).
 - h. Qu'appréciez-vous à la Maison de Sophia?
 - i. Qu'est-ce qui devrait être fait autrement?
5. Qu'est-ce que la Maison de Sophia vous a apporté?
- a. Au plan personnel et psychologique
 - b. Au niveau de vos conditions économiques
 - c. Au niveau de l'accès au logement
 - d. Au niveau de la communauté (accès aux ressources, droits sociaux, etc.)
6. Quels sont, selon vous, les conditions et les facteurs qui permettent à la Maison de Sophia de vous aider?
7. Quels sont, selon vous, les obstacles que la Maison de Sophia rencontre pour vous aider ou vous aider encore mieux?
8. Dans quelle mesure sa mission de réintégration sociale est pertinente?
- a. Pourquoi?
9. Quelle est la différence de l'aide apportée par la Maison de Sophia par rapport à d'autres types d'aide que vous avez reçue?
- a. Pourquoi?
10. Qu'est-ce qui vous a amenée à la Maison de Sophia?
- a. Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontée?
 - b. Quelles sont les circonstances qui vous ont amenée à connaître ces difficultés?
 - c. Dans quels lieux avez-vous vécu avant la Maison de Sophia?
11. De plus en plus, on parle d'itinérance. À quoi cela réfère-t-il pour vous?
- a. Comment définissez-vous l'itinérance?
 - b. Comment comprenez-vous les causes de l'itinérance?
 - c. Quelle différence faites-vous entre votre situation et celle d'une personne itinérante?

- d. Quelles différences faites-vous entre l'itinérance des femmes et celle des hommes?
 - e. Quelles différences percevez-vous entre l'itinérance dans la région des Laurentides et celle vécue dans une grande ville comme Montréal?
12. Qu'est-ce que c'est pour une femme d'avoir des difficultés à se loger dans la région?
- a. Comment ça se passe?
 - b. Que faites-vous (activités, emploi du temps)?
 - c. Quelles sont vos relations avec les autres (pairs, organismes de la communauté)?
 - d. Comment on se sent?
 - e. Qu'est-ce qui est le plus difficile?
 - f. Qu'est-ce qui est le plus aidant?
 - g. Quels sont vos besoins?
 - h. Comment répondez-vous à vos besoins?
13. Racontez-moi une journée-type comme hébergée à la Maison de Sophia.
Racontez-moi une journée-type en logement avec le soutien d'une intervenante de la Maison de Sophia.
- a. Que faites-vous (activités, emploi du temps)?
 - b. Avec qui?
 - c. Donnez-moi des exemples de ce que vous faites.
 - i. Avec les femmes hébergées.
 - ii. Avec les intervenantes.
 - d. Lors des rencontres individuelles.
 - i. Qu'est-ce qui a été abordé en intervention individuelle?
 - ii. Qu'est-ce que l'intervention individuelle vous a apporté?
 - iii. Quelles étaient vos attentes par rapport à l'intervention individuelle?
 - iv. Dans quelle mesure vos attentes ont-elles été répondues?
 - e. Lors des activités de groupe
 - i. Qu'est-ce qui a été abordé en intervention de groupe?
 - ii. Qu'est-ce que l'intervention de groupe vous a apporté?
 - iii. Quelles étaient vos attentes par rapport à l'intervention de groupe?
 - iv. Dans quelle mesure vos attentes sont-elles été répondues?
 - f. Lors des activités avec la communauté qui ont lieu à l'extérieur de la Maison de Sophia.
 - i. Qu'est-ce qui a été abordé avec la communauté?
 - ii. Qu'est-ce que les activités avec la communauté vous ont apporté?
 - iii. Quelles étaient vos attentes par rapport aux activités à l'extérieur de la MDS?
 - iv. Dans quelle mesure vos attentes ont-elles été répondues?
 - g. Parlez-moi de vos relations avec les autres (p. ex. : les femmes, les intervenantes, les personnes de la communauté).
 - h. Qu'appréciez-vous à la Maison de Sophia?
 - i. Qu'est-ce qui devrait être fait autrement?

14. Qu'est-ce que la Maison de Sophia vous a apporté?
 - a. Au plan personnel et psychologique
 - b. Au niveau de vos conditions économiques
 - c. Au niveau de l'accès au logement
 - d. Au niveau de la communauté (accès aux ressources, droits sociaux, etc.)

15. Quels sont, selon vous, les conditions et les facteurs qui permettent à la Maison de Sophia de vous aider?

16. Quels sont, selon vous, les obstacles que la Maison de Sophia rencontre pour vous aider ou vous aider encore mieux?

17. Dans quelle mesure sa mission de réintégration sociale est pertinente?
 - a. Pourquoi?

18. Quelle est la différence de l'aide apportée par la Maison de Sophia par rapport à d'autres types d'aide que vous avez reçue?
 - a. Pourquoi?

19. Quelles étaient vos attentes par rapport à l'aide que pouvait vous apporter la Maison de Sophia?
 - a. Comment la Maison de Sophia a-t-elle répondu à ces attentes?
 - b. Quels sont les attentes ou besoins auxquels la Maison de Sophia ne peut répondre?
 - c. Pourquoi selon vous?
 - d. Comment voyez-vous la suite?

20. Quelles étaient vos attentes par rapport à l'aide que pouvait vous apporter la Maison de Sophia?
 - a. Comment la Maison de Sophia a-t-elle répondu à ces attentes?
 - b. Quels sont les attentes ou besoins auxquels la Maison de Sophia ne peut répondre?
 - c. Pourquoi selon vous?
 - d. Comment voyez-vous la suite?

¹ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Annexe IV : Formulaire de consentement entrevue individuelle-intervenantes
(MS)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

ENTREVUE INDIVIDUELLE - INTERVENANTES DE LA MAISON DE SOPHIA

Par la présente, nous sollicitons votre participation à la recherche²¹ en titre qui vise à mieux comprendre comment les pratiques de la Maison de Sophia contribuent à prévenir et à réduire l'itinérance féminine (marquée par diverses formes de violence socio-économique, physique, psychologique et institutionnelle) en milieu rural et péri-urbain par le biais d'une recherche évaluative-participative. Pour y parvenir, nous allons nous pencher sur ce qui caractérise l'itinérance féminine péri-urbaine et rurale sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord et des Laurentides, sur les besoins des femmes itinérantes ou à risque d'itinérance de la région, ainsi que sur la pratique émergente de la Maison de Sophia.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à prendre part à une entrevue individuelle qui portera sur votre pratique à la Maison de Sophia et sa contribution dans la réponse aux besoins des femmes itinérantes de la région ou à risque de la devenir. Cette entrevue individuelle durera environ 90 minutes et se déroulera dans un local de la Maison de Sophia *ou dans un autre lieu à votre convenance* selon un horaire qui vous convient.

Confidentialité : Tous les renseignements que vous nous donnerez lors de cet échange seront enregistrés, retranscrits sous la forme d'un verbatim et anonymisés. Seuls les membres de l'équipe de recherche pourront les consulter. Votre anonymat sera assuré tout au long de la recherche par une codification qui protégera votre identité.

L'enregistrement et sa transcription seront conservés sur un disque dur protégé par un mot de passe et dans un local verrouillé dont seuls la coordonnatrice, l'assistante de recherche et les chercheuses auront accès à toutes les étapes de la recherche. Comme le recommande le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais, les données seront conservées pendant cinq (5) ans et ensuite détruites²².

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire, mais nous sollicitons votre participation, car elle nous sera d'une grande utilité pour comprendre la contribution de la Maison de Sophia dans la réponse aux besoins des femmes itinérantes ou à risque de la devenir de la région de St-Jérôme. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions sans avoir à vous justifier. Vous pouvez aussi, une fois l'entrevue terminée, demander que les réponses fournies à l'une ou plusieurs des questions soient effacées de l'enregistrement. À tout moment, vous pouvez aussi vous retirer de l'étude sans avoir à vous justifier et vos informations seront automatiquement effacées. La participation à cette recherche ne comporte aucun risque. Aucune compensation n'est accordée suite à la participation à cette étude.

Droit de retrait : Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, toutes les

²¹ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais : No 2823

²² **À des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications.**

informations que vous aurez fournies seront détruites. Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse dont le nom et le numéro de téléphone sont inscrits à la fin du document. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, vous pouvez communiquer avec monsieur André Durivage, 819-595-3900, poste 1781, président du Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

Votre signature confirme que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'abandonner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez connaître toutes les conséquences tout au long de la recherche. Ainsi, vous ne devrez jamais hésiter à poser des questions ou demander de nouveaux renseignements au cours du projet.

- J'accepte que l'entrevue soit enregistrée
- Je préfère que l'interviewer prenne des notes et n'enregistre pas l'entrevue

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer puisque l'on a pu répondre aux questions que je pouvais avoir. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

SIGNATURES

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom du chercheur : _____

Signature du chercheur : _____ Date : _____

Coordonnées de la chercheuse : Josée Grenier, josee.grenier@uqo.ca (450) 530-7616 poste 4029	Comité d'éthique de la recherche : André Durivage, andre.durivage@uqo.ca (819) 595-3900, poste 1781
---	---

Annexe V : Guide d'entrevue individuelle – intervenantes (MS)

GUIDE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE AVEC LES INTERVENANTES DE LA MAISON DE SOPHIA

1. Parcours d'intervention et définition de l'itinérance²³.

Parlez-moi de vous.

- Quel est votre rôle au sein de la Maison de Sophia?
- Depuis combien de temps faites-vous partie de l'équipe de la MDS?
- Quelle était votre expérience d'intervention avant de vous joindre à l'équipe de la MDS?

Parlez-moi de votre compréhension de l'itinérance.

- Comment définissez-vous l'itinérance?
- Comment comprenez-vous les causes de l'itinérance?
- Y a-t-il selon vous des différences entre l'itinérance des femmes et celle des hommes? Si oui, lesquelles?

2. Itinérance féminine sur le territoire de la MRC de la rivière-du-nord.

Parlez-moi des femmes qui vivent une situation d'itinérance dans la région des Laurentides.

- Quelle compréhension avez-vous de l'itinérance sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord, et de celle des femmes plus particulièrement?
- Comment comprenez-vous les causes de l'itinérance dans la région?
- Quels sont les enjeux autour de l'itinérance des femmes dans la région?
- Que comprenez-vous des besoins des femmes itinérantes de la région?
- Comment peut-on répondre à ces besoins?

3. Pratique d'intervention de la maison de Sophia.

Parlez-moi de ce que vous faites à la Maison de Sophia.

- Comment percevez-vous votre rôle comme intervenante sociale de façon générale?
- Comment percevez-vous votre rôle comme intervenante à la Maison de Sophia auprès des femmes itinérantes de la région des Laurentides?
- Quelle place occupe la Maison de Sophia par rapport à l'itinérance des femmes de la région?
- Selon vous, quels sont les aspects de votre intervention qui restent à consolider?

²³ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Décrivez-moi une intervention-type auprès d'une femme qui se présente à la Maison de Sophia.

- Qu'est-ce qui caractérise selon vous votre approche d'intervention?
- Quel accompagnement est offert aux femmes en général?
 - Sur le plan de l'intervention individuelle.
 - Sur le plan de l'intervention de groupe.
 - Sur le plan de l'intervention avec la communauté.
- Quels sont les critères utilisés pour déterminer cet accompagnement?
- De quelle manière les besoins des femmes sont-ils pris en compte dans l'accompagnement?
- Que faites-vous lors de l'accueil?
- Que faites-vous une fois que la femme est installée à l'hébergement?
- Comment la fin du suivi est-elle envisagée ou préparée?
- Quels sont les critères évaluatifs utilisés pour juger du passage vers le PSL (Programme de supplément au loyer)?

- Quelles sont selon vous les forces de votre approche d'intervention?
- Quelle est la valeur ajoutée du travail de la MS par rapport aux autres ressources de la région selon vous?
- Quelles limites rencontrez-vous dans l'action par rapport à votre approche d'intervention?

Parlez-moi de votre lien avec les femmes.

- Que signifie pour vous avoir un lien avec les femmes?
- Comment faites-vous pour créer un lien avec les femmes?
- Comment le lien est-il développé avec les femmes?
- Comment faites-vous pour développer et maintenir le lien au fil du temps?

Parlez-moi d'une intervention que vous qualifiez de positive à la Maison de Sophia.

- Qu'est-ce qui s'est passé?
- Comment comprenez-vous l'intervention que vous avez réalisée?
- Comment cette intervention a-t-elle été abordée au sein de l'équipe?
- Quels sont les enjeux que cette approche soulève pour l'intervention? Que reflètent-ils?

Parlez-moi d'une intervention qui a été plus difficile.

- Qu'est-ce qui s'est passé?
- Comment comprenez-vous l'intervention que vous avez réalisée?
- Comment cette intervention a-t-elle été abordée au sein de l'équipe?
- Quels sont les enjeux que cette approche soulève pour l'intervention? Que reflètent-ils?

Parlez-moi des effets de votre intervention auprès des femmes itinérantes.

- Selon vous, quels sont les effets de votre action auprès des femmes?
 - Au plan personnel
 - Au niveau de vos conditions économiques
 - Au niveau du logement
 - Au niveau de la communauté (accès aux ressources, droits sociaux, etc.)
- Selon vous, quels sont les conditions et facteurs qui vous aident à accomplir votre mission de réintégration sociale?
- Quels sont les obstacles qui peuvent nuire à l’accomplissement de votre mission de réintégration sociale?

¹ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l’Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Annexe VI : Guide d'entrevue de groupe - femmes participantes MS

GUIDE D'ENTREVUE DE GROUPE AVEC LES FEMMES PARTICIPANTES DE LA MAISON DE SOPHIA

1. Quels étaient vos besoins prioritaires lorsque vous êtes arrivées à la Maison de Sophia?
 - a. Comment la Maison de Sophia y a-t-elle répondu?

2. De quelle manière la Maison de Sophia permet-elle de prévenir et réduire l'itinérance dans la région?
 - a. Comment la Maison de Sophia arrive-t-elle à vous aider?
 - b. Comment la Maison de Sophia peut aider à briser un mode de vie d'errance?
 - c. Que pensez-vous de l'aide que vous apporte la Maison de Sophia?

3. De quoi aviez-vous le plus besoin lorsque vous avez quitté l'hébergement de la Maison de Sophia?
 - a. Comment décririez-vous votre quotidien?
 - b. Comment vous sentiez-vous?
 - c. En quoi est-ce différent de l'hébergement à la Maison de Sophia?
 - d. Comment la Maison de Sophia a-t-elle répondu à vos besoins?

4. Qu'avez-vous apprécié à la Maison de Sophia?
 - a. Qu'est-ce qui a été le plus difficile?
 - b. Qu'est-ce que la Maison de Sophia vous a apporté?
 - c. Qu'est-ce qui est différent des autres ressources d'hébergement?

5. D'après vous, comment peut-on éviter que les femmes se retrouvent sans domicile?
 - a. Quelles seraient les pistes de solutions pour leur venir en aide?

¹ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Annexe VII : Formulaire de consentement entrevue de groupe - intervenantes

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ENTREVUE DE GROUPE POUR LES INTERVENANTES

Par la présente, nous sollicitons votre participation à la recherche²⁴ en titre, qui vise à mieux comprendre comment les pratiques de la Maison de Sophia contribuent à prévenir et à réduire l'itinérance féminine (marquée par diverses formes de violence socio-économique, physique, psychologique et institutionnelle) en milieu rural et péri-urbain par le biais d'une recherche évaluative-participative. Pour y parvenir, nous allons nous pencher sur ce qui caractérise l'itinérance féminine péri-urbaine et rurale du territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord et des Laurentides, sur les besoins des femmes itinérantes ou à risque d'itinérance de la région ainsi que sur la pratique émergente de la Maison de Sophia. Ce projet de recherche a fait l'objet d'une approbation éthique du comité d'éthique de la recherche de l'UQO (Université du Québec en Outaouais).

Votre participation à ce projet de recherche consiste à prendre part à une entrevue de groupe qui portera sur votre représentation de la pratique de la Maison de Sophia et sa contribution dans la prévention et la réduction de l'itinérance féminine dans la région. Cette entrevue de groupe durera environ 3 heures et se déroulera dans un local à la Maison de Sophia selon un horaire qui vous convient. Les entrevues seront enregistrées pour faciliter la transcription. Nous vous poserons quelques questions de façon à faciliter votre réflexion tout en restant ouverts à votre point de vue, votre autonomie et votre liberté de réponse.

Les données recueillies dans cette étude seront confidentielles, c'est-à-dire qu'en aucun cas les noms des personnes ayant fourni des informations seront identifiées. Les résultats de l'étude seront codifiés et diffusés dans un rapport de recherche et des communications scientifiques.

Les données recueillies seront conservées dans un ordinateur et seront protégées par un mot de passe, auquel seule la coordonnatrice de la recherche aura accès, avant d'être

²⁴ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais : No : 2823

détruites cinq (5) ans après la fin de la recherche. Toutefois, les analyses qui en découlent pourraient être utilisées pour d'autres études, articles et publication, si vous y consentez.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire, mais nous sollicitons votre participation, car elle nous sera d'une grande utilité pour comprendre la contribution de la Maison de Sophia dans la réponse aux besoins des femmes itinérantes, ou à risque de la devenir, de la région de St-Jérôme. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions sans que cela ait une incidence sur votre participation. Vous pouvez aussi, une fois l'entrevue terminée, demander que les réponses fournies à l'une ou plusieurs des questions soient effacées de l'enregistrement. À tout moment, vous pouvez aussi vous retirer de l'étude sans préjudice et vos informations seront automatiquement effacées. La participation à cette recherche ne comporte aucun risque. Aucune compensation n'est accordée suite à la participation à cette étude.

Pour toute question sur la recherche en cours, vous pouvez contacter Josée Grenier, chercheuse principale au (450) 530-7616 poste 4029; josee.grenier@uqo.ca. Pour toute information sur l'éthique de cette recherche, veuillez contacter M. André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Outaouais, au 1-819-595-3900, poste 1781, (andre.durivage@uqo.ca).

Votre signature atteste que vous avez clairement compris ce qu'implique votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer librement. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées. Les données seront détruites cinq (5) ans après la fin du présent projet.

J'accepte que l'entrevue soit enregistrée

- Je préfère que l'interviewer prenne des notes et n'enregistre pas l'entrevue
- J'accepte que les informations que je donne soient utilisées pour les recherches, articles et publications ultérieures.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Nom de la participante	Signature du participant	Date
Nom de la chercheure ou sa représentante	Signature du chercheur	Date

Coordonnées de la chercheure : Josée Grenier, josee.grenier@uqo.ca (450) 530-7616 poste 4029	Comité d'éthique de la recherche : André Durivage, andre.durivage@uqo.ca (819) 595-3900, poste 1781
---	---

¹Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Annexe VIII : Guide d'entrevue de groupe -équipe de MS

GUIDE D'ENTREVUE DE GROUPE AVEC L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE SOPHIA

1. En quoi l'itinérance féminine est-elle un enjeu?
 - a. Pour quelles raisons?
 - b. Comment cet enjeu a-t-il évolué au cours des années?

2. Comment la Maison de Sophia répond-elle aux besoins des femmes itinérantes de la région?

3. Quelle importance est accordée au développement des liens entre femmes dans la pratique?
 - a. Comment les aidez-vous à solidifier ce lien pendant l'hébergement?
 - b. Comment les aidez-vous à maintenir ce lien après l'hébergement?
 - c. Quel est le potentiel du type d'intervention que vous réalisez?
 - d. Quelles sont ses limites?

4. Quelle aide est offerte aux femmes après leur hébergement?
 - a. Quels sont les objectifs de cette intervention?

5. Parlez-moi de l'intervention que vous faites à la Maison de Sophia.
 - a. Quelles sont les assises théoriques de l'intervention que vous réalisez?
 - b. Comment s'est développée votre pratique d'intervention au fil des années?
 - c. Pourquoi?
 - d. Qu'est-ce qui est fait à travers l'intervention pour favoriser une transformation sociale (relations égalitaires, violence envers les femmes, pauvreté, etc.)?

6. Quels sont les effets de la Maison de Sophia sur l'itinérance féminine dans la région?

Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Annexe IX : Formulaire de consentement entrevue de groupe partenaires

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ENTREVUE DE GROUPE PARTENAIRES

Par la présente, nous sollicitons votre participation à la recherche²⁵ en titre, qui vise à mieux comprendre comment les pratiques de la Maison de Sophia contribuent à prévenir et à réduire l'itinérance féminine (marquée par diverses formes de violence socio-économique, physique, psychologique et institutionnelle) en milieu rural et péri-urbain par le biais d'une recherche évaluative-participative. Pour y parvenir, nous allons nous pencher sur ce qui caractérise l'itinérance féminine péri-urbaine et rurale du territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord et des Laurentides, sur les besoins des femmes itinérantes ou à risque d'itinérance de la région ainsi que sur la pratique émergente de la Maison de Sophia. Ce projet de recherche a fait l'objet d'une approbation éthique du comité d'éthique de la recherche de l'UQO (Université du Québec en Outaouais).

Votre participation à ce projet de recherche consiste à prendre part à une entrevue de groupe qui portera sur votre représentation de la pratique de la Maison de Sophia et sa contribution dans la prévention et la réduction de l'itinérance féminine dans la région. Cette entrevue de groupe durera environ 3 heures et se déroulera dans un local à la Maison de Sophia selon un horaire qui vous convient. Les entrevues seront enregistrées pour faciliter la transcription. Nous vous poserons quelques questions de façon à faciliter votre réflexion tout en restant ouverts à votre point de vue, votre autonomie et votre liberté de réponse.

Les données recueillies dans cette étude seront confidentielles, c'est-à-dire qu'en aucun cas les noms des personnes ayant fourni des informations seront identifiées. Les résultats de l'étude seront codifiés et diffusés dans un rapport de recherche et des communications scientifiques.

Les données recueillies seront conservées dans un ordinateur et seront protégées par un mot de passe, auquel seule la coordonnatrice de la recherche aura accès, avant d'être

²⁵ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais : No : 2823

détruites cinq (5) ans après la fin de la recherche. Toutefois, les analyses qui en découlent pourraient être utilisées pour d'autres études, articles et publication, si vous y consentez.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire, mais nous sollicitons votre participation, car elle nous sera d'une grande utilité pour comprendre la contribution de la Maison de Sophia dans la réponse aux besoins des femmes itinérantes, ou à risque de la devenir, de la région de St-Jérôme. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions sans que cela ait une incidence sur votre participation. Vous pouvez aussi, une fois l'entrevue terminée, demander que les réponses fournies à l'une ou plusieurs des questions soient effacées de l'enregistrement. À tout moment, vous pouvez aussi vous retirer de l'étude sans préjudice et vos informations seront automatiquement effacées. La participation à cette recherche ne comporte aucun risque. Aucune compensation n'est accordée suite à la participation à cette étude.

Pour toute question sur la recherche en cours, vous pouvez contacter Josée Grenier, chercheure principale au (450) 530-7616 poste 4029; josee.grenier@uqo.ca. Pour toute information sur l'éthique de cette recherche, veuillez contacter M. André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Outaouais, au 1-819-595-3900, poste 1781, (andre.durivage@uqo.ca).

Votre signature atteste que vous avez clairement compris ce qu'implique votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer librement. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées. Les données seront détruites cinq (5) ans après la fin du présent projet.

- J'accepte que l'entrevue soit enregistrée
- Je préfère que l'interviewer prenne des notes et n'enregistre pas l'entrevue
- J'accepte que les informations que je donne soient utilisées pour les recherches, articles et publications ultérieures.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Nom de la participante

Signature du participant

Date

Nom de la chercheure
ou sa représentante

Signature du chercheur

Date

<p>Coordonnées de la chercheure : Josée Grenier, josee.grenier@uqo.ca (450) 530-7616 poste 4029</p>	<p>Comité d'éthique de la recherche : André Durivage, andre.durivage@uqo.ca (819) 595-3900, poste 1781</p>
---	---

Annexe X : Guide d'entrevue de groupe - partenaires (MS)

GUIDE D'ENTREVUE DE GROUPE AVEC LES PARTENAIRES DE LA MAISON DE SOPHIA²⁶

- 1. Qu'est-ce qui caractérise l'itinérance féminine dans la région²⁷ ?**
 - a) Comment expliquez-vous cette situation?

- 2. Qu'est-ce qui caractérise l'intervention auprès des femmes itinérantes ou à risque de le devenir dans la région?**
 - a) Y a-t-il des défis? Si oui, quels sont-ils?
 - b) Quels moyens avez-vous mis en œuvre pour y répondre ?

- 3. Parlez-moi de la pratique d'intervention de la Maison de Sophia**
 - a) Que connaissez-vous de l'organisme?
 - b) Quels sont les valeurs qui animent les intervenantes de la Maison de Sophia?
 - c) Parlez-moi de leur intervention.

- 4. Quelle est la contribution de la Maison de Sophia par rapport à l'itinérance des femmes dans la région ?**
 - a) Comment expliquez-vous ces effets de la pratique de la Maison de Sophia sur l'itinérance des femmes dans la région?

- 5. Quels sont vos liens de partenariat avec la Maison de Sophia?**
 - a) Parlez-moi de vos projets de collaboration ?
 - b) Quels moyens pourraient être mis de l'avant pour développer ou consolider ce travail de collaboration ?

²⁶

²⁷ Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais : No : 2823

Annexe XI : Guide d'entrevue de groupe - membres du C.A MS

GUIDE D'ENTREVUE DE GROUPE AVEC LES MEMBRES DU C.A DE LA MAISON DE SOPHIA

1. En quoi l'itinérance féminine est-elle un enjeu?
2. Comment le visage de l'itinérance féminine a-t-il changé au cours des années?
3. Quelle aide était offerte aux femmes itinérantes ou à risque de le devenir dans la région avant que la Maison de Sophia ne soit mise sur pied?
4. Parlez-moi de la pratique de la Maison de Sophia.
 - a. Quelle est votre action par rapport à l'itinérance des femmes?
 - b. Comment s'est développée la pratique de la Maison de Sophia?
 - c. Pourquoi selon vous?
 - d. Qu'est-ce qui a changé dans votre organisation?
 - e. Pourquoi ?
 - f. En quoi est-ce une bonne chose ?
5. Dans quelle mesure la Maison de Sophia permet-elle de réduire ou de prévenir l'itinérance féminine sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord?
 - a. Pourquoi selon vous?
6. Qu'est-ce que la Maison de Sophia a apporté de nouveau dans la région?
7. Comment voyez-vous la suite ?

Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais : No : 2823

Annexe XII : Types d'hébergement à la maison de Sophia

TYPES D'HÉBERGEMENT

La MDS est calqué sur un modèle favorable à la vie autonome et à l'implication des résidentes. À ce titre, il n'y a pas d'intervenant 24/7 à la MDS. L'hébergement de nuit et de fin de semaine suit son cours grâce aux femmes hébergées. L'organisme a été mis sur pied avec la collaboration et l'appui de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme. La MDS dispose de 13 places d'hébergement en maison de ville (HLM), soit 4 places en hébergement d'urgence dédié aux femmes, 6 places en hébergement transitoire d'une durée variable pouvant aller jusqu'à 3 mois ainsi que 3 places en hébergement moyen terme d'une durée indéterminée. (<http://new.maisondesophia.com/offre-de-services/>). La durée indiquée peut dépasser le temps en hébergement selon les besoins des femmes.

<p>Hébergement d'urgence</p>	<p>L'hébergement d'urgence permet de sortir d'une situation de crise, momentanément.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement 24/7; • Période variant de 0 à 30 jours; • Maximum 4 résidentes; • Coût gratuit (hébergement, nourriture)
<p>Hébergement transitoire</p>	<p>Période de transition entre deux étapes de la vie où il devient nécessaire de recourir à un service d'hébergement avec accompagnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement 24/7; • Période de 3 mois; • Accompagnement par des intervenantes; • Maximum 6 résidentes; • Coût 12\$/ jour (hébergement, nourriture)
<p>Hébergement moyen terme</p>	<p>Un service offert en continuité de l'hébergement transitoire. Prendre des responsabilités relatives au logement dans un objectif de développer une stabilité résidentielle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement 24/7 • Période indéterminée; • Accompagnement par des intervenantes; • Maximum 3 trois résidentes; • Coût \$12/jour (hébergement)

Ce projet a été approuvé par le Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais :
No : 2823

Annexe XIII : Les différentes formes de soutien et d'accompagnement à la
Maison de Sophia

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Que ce soit lors de l'hébergement ou en continuité de l'hébergement, les femmes rencontrées ont accès à un service d'aide, d'écoute et de référence orientée selon leurs besoins. (<http://new.maisondesophia.com/offre-de-services/>).

Rencontres individuelles:	Les intervenantes partagent des moments de vie au quotidien. Elles offrent un suivi personnalisé aux résidentes (et anciennes résidentes qui le désirent).
Ateliers de groupe	Chaque semaine, une animation (capsule) est animée par une intervenante et/ou en collaboration avec une résidente sur différentes thématiques. Les sujets abordés sont vastes et peuvent être liés à de l'information sur diverses problématiques, à des stratégies relatives au mieux-être (pleine conscience, créativité, perceptions, horticulture, etc.), à l'autonomie fonctionnelle ou encore aux services offerts par les organismes partenaires.
Accompagnement vers la stabilité résidentielle; un suivi en post-hébergement	Lorsque la personne est en logement, l'accompagnement vers la stabilité résidentielle est un service en continuité à l'hébergement transitoire ou à l'hébergement moyen terme. L'accompagnement prend la forme souhaitée par la personne – relation d'aide, soutien dans l'accomplissement d'un objectif, éducation – selon la visée (budget, cuisine, tâches ménagères, relation avec propriétaire et voisins, etc.)

Tiré du document réalisé par la MDS « Prendre racine. Programme de soutien à la réinsertion sociale ».

